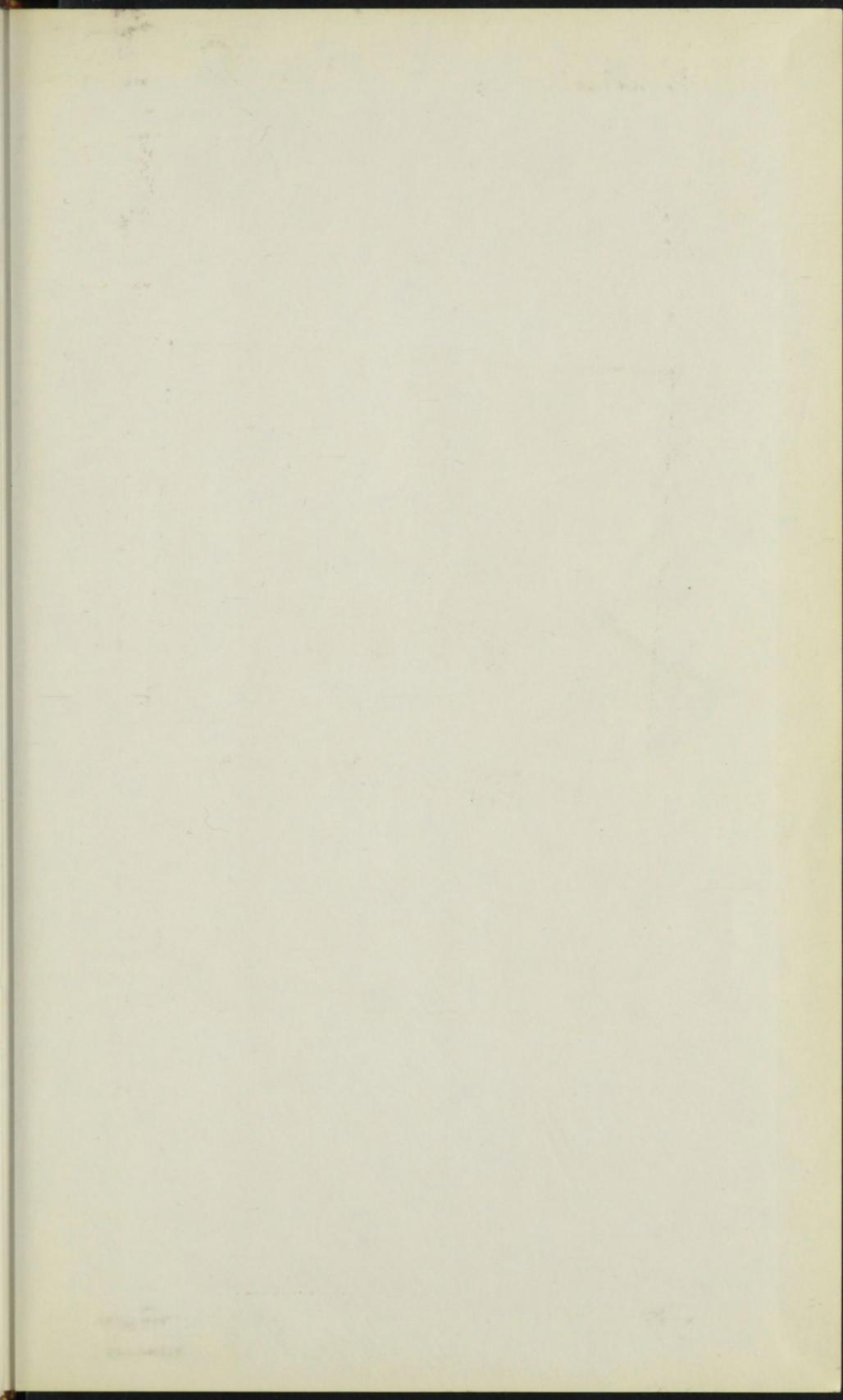
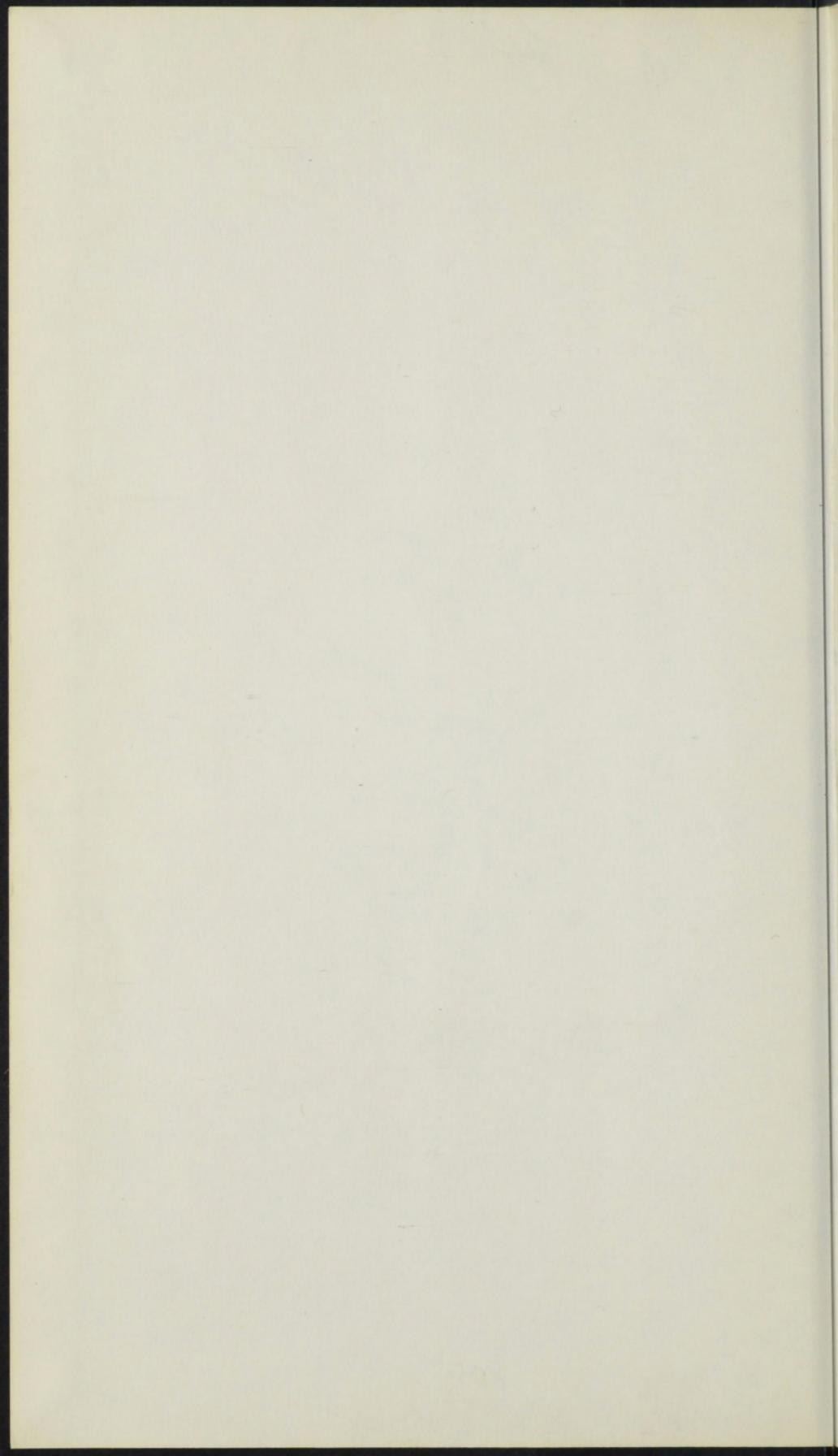




UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHÈQUE
DES
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

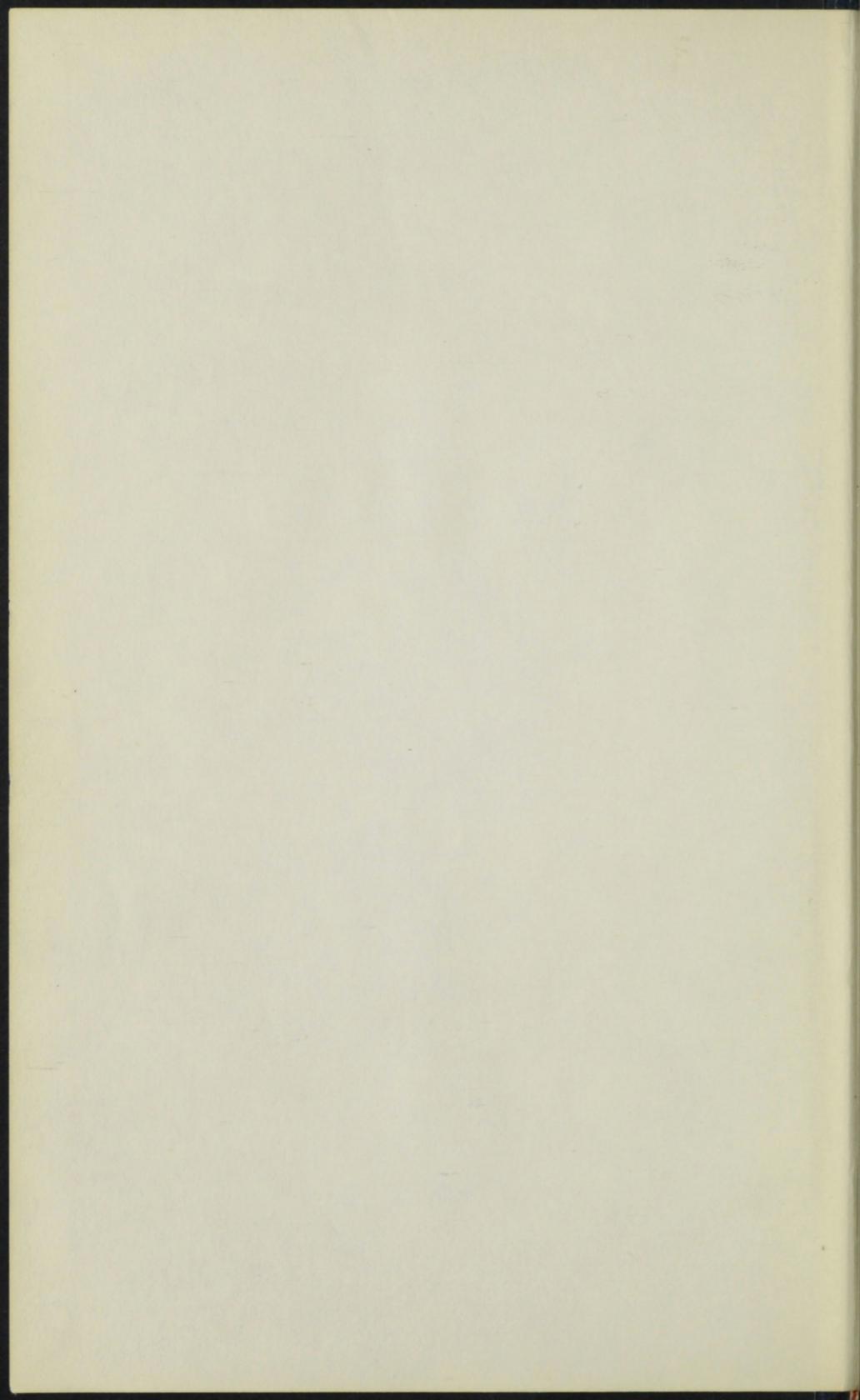




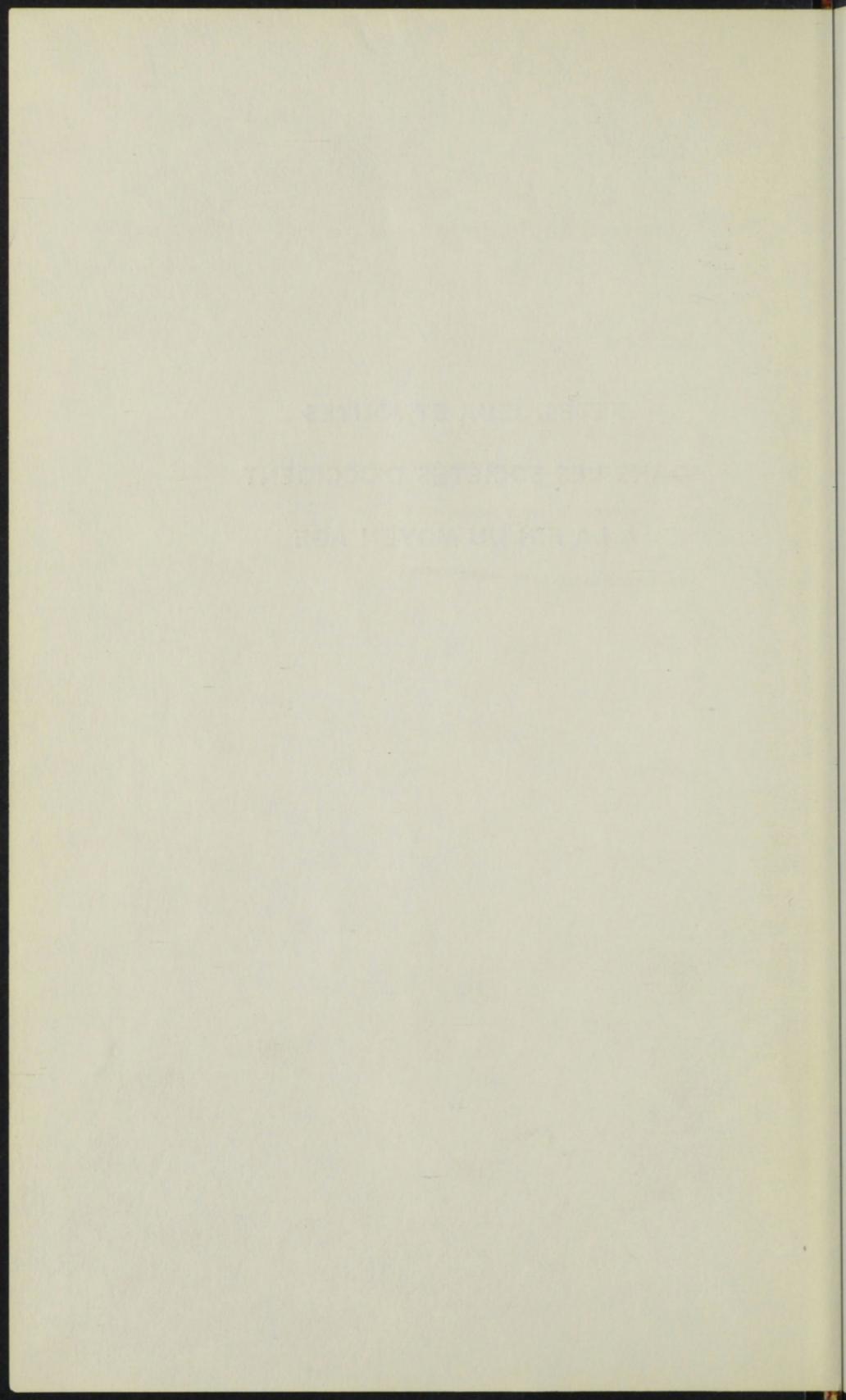
7

212

188



FÊTES, JEUX ET JOUTES
DANS LES SOCIÉTÉS D'OCCIDENT
À LA FIN DU MOYEN ÂGE



CONFÉRENCE ALBERT-LE-GRAND 1971

FÊTES, JEUX ET JOUTES 33
DANS LES SOCIÉTÉS D'OCCIDENT 62
À LA FIN DU MOYEN ÂGE 74

par

JACQUES HEERS 11

INST. D'ÉTUDES MÉDIÉVALES
2715, Chemin de la Côte
Sainte-Catherine
Montréal

LIBRAIRIE J. VRIN
6, Place de la Sorbonne
Paris

1971

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
BIBLIOTHÈQUE

GT
3940
H44-2

Dépôt légal — 4^e trimestre 1971
Bibliothèque nationale du Québec

Copyright, 1971

*Par les Publications de l'Institut
d'études médiévales, Montréal*

CONFÉRENCES ALBERT-LE-GRAND

Directeur-fondateur : Albert-M. Landry, O.P.

Conférence 1947 : Etienne GILSON, *Philosophie et Incarnation selon saint Augustin*. 55 pages.

Conférence 1948 : Paul VIGNAUX, *Nominalisme au XIV^e siècle*. 96 pages (épuisée).

Conférence 1949 : Louis-M. RÉGIS, O. P., *L'Odys-sée de la métaphysique*. 96 pages.

Conférence 1950 : Henri Irénée MARROU, *L'am-bivalence du temps de l'histoire chez saint Au-gustin*. 86 pages (épuisée).

Conférence 1951 : Thomas DEMAN, O. P., *Aux ori-gines de la théologie morale*. 116 pages (épuisée).

Conférence 1952 : Louis-B. GEIGER, O. P., *Le pro-blème de l'amour chez saint Thomas d'Aquin*. 136 pages (2^e impression).

Conférence 1954 : D. H. SALMAN, *La place de la philosophie dans l'université idéale*. 74 pages.

Conférence 1955 : Maurice DE GANDILLAC, *Valeur du temps dans la pédagogie spirituelle de Jean Tauler*. 100 pages.

Conférence 1959 : C. SPICQ, O. P., *Ce que Jésus doit à sa mère selon la théologie biblique et d'après les théologiens médiévaux*. 56 pages.

Conférence 1960 : Philippe DELHAYE, *Pierre Lom-bard : sa vie, ses oeuvres, sa morale*. 112 pages.

- Conférence 1961 : Jean-Paul AUDET, *Admiration religieuse et désir de savoir. Réflexions sur la condition du théologien*. 72 pages.
- Conférence 1962 : Antoine DONDAINE, O.P., *Écrits de la « petite école » porrétaïne*. 68 pages.
- Conférence 1963 : LUCIEN MARTINELLI, P. S. S., *Thomas d'Aquin et l'Analyse linguistique*. 80 pages.
- Conférence 1964 : Jean TONNEAU, O. P., *Absolu et obligation en morale*. 128 pages.
- Conférence 1965 : Paul Oskar KRISTELLER, *Le thomisme et la pensée italienne de la Renaissance*. 292 pages.
- Conférence 1966 : Benoît LACROIX, O. P., *L'historien au moyen âge*. 304 pages.
- Conférence 1967 : Fernand VAN STEENBERGHEN, *Le retour à saint Thomas a-t-il encore un sens aujourd'hui ?* 64 pages.
- Conférence 1968 : M.-D. CHENU, O. P., *L'éveil de la conscience dans la civilisation médiévale*. 84 pages.
- Conférence 1969 : Jean PÉPIN, *Dante et la tradition de l'allégorie*. 164 pages.
- Conférence 1970 : Raymond DE ROOVER, *La pensée économique des scolastiques. Doctrines et méthodes*. 108 pages.
- Conférence 1971 : Jacques HEERS, *Fêtes, jeux et joutes dans les sociétés d'Occident à la fin du moyen âge*. 148 pages.

INTRODUCTION

Depuis longtemps, les sociologues et les ethnologues ont souligné l'intérêt de l'étude des fêtes, des spectacles collectifs, des compétitions de tous ordres pour la connaissance de toute civilisation, qu'elle soit passée ou actuelle, dite primitive ou plus proche des nôtres. Ces manifestations ont, pour eux, une indiscutable valeur de témoignage ou, du moins, de signe ; elles marquent des moments importants de la vie des individus et des communautés ; elles traduisent certes des croyances par l'accomplissement de rites ancestraux, mais elles sont aussi le reflet des organisations politico-religieuses ou politico-sociales. L'étude du cadre de la fête est, de ce point de vue, tout aussi importante que celle des rites.

Les historiens des civilisations chrétiennes d'Occident n'ont généralement pas, dans ce domaine, montré d'aussi vives curiosités, pour la période médiévale en tout cas. Dans nos manuels ou même en de nombreux ouvrages axés sur les sociétés et les civilisations, la fête n'est encore envisagée que d'une façon légère, anecdotique ; elle ne semble être qu'un divertissement, un jeu, l'occasion, tout au plus, de luxes ou de débordements ; elle n'a pas de résonance, ni de signification sur le plan social. En somme, ces manifestations ne seraient que des accidents sans grande importance ; leur étude participe alors de celle des moeurs, des us et coutumes, pour ne pas dire des curiosités ; elle rejoint celle d'un certain folklore, au sens facile et

superficiel du mot. Seuls les spécialistes d'histoire littéraire ont pris un goût très vif à l'étude de certains spectacles, aux formes diverses du théâtre médiéval. Les historiens de l'art ont porté, presque toujours avec grand profit, leur attention sur les costumes, les statues processionnelles, voire même les décors fugitifs et les machines. Cependant, je crois que nous aurions beaucoup à apprendre de recherches en profondeur ou de mûres réflexions sur la place et la signification de ces divertissements dans nos sociétés médiévales.

Les historiens de l'Antiquité, à vrai dire, nous ont bien montré la voie par leurs études des mystères religieux, des jeux sportifs, des grandes compétitions de toutes sortes. La trop célèbre formule : *panem et circenses* traduit, à sa manière, ce que le peuple de Rome attendait de ces manifestations de la vie urbaine. Il n'est pas nécessaire d'insister sur la place des jeux du cirque dans la civilisation romaine.

La continuité Rome - moyen âge fut sans doute, non pas seulement en Italie, mais aussi en Allemagne rhénane et moyenne, dans le midi français et même en certains pays du nord-ouest, bien plus forte qu'on ne l'a dit, sur le plan des institutions, des paysages urbains et ruraux, de la culture. Mais, pour les jeux, les villes d'Occident marquent une brusque rupture. De ce point de vue, notre civilisation médiévale chrétienne semble n'avoir gardé que très peu de choses de l'héritage romain. Le cirque ne se maintient pas, sauf, et

sous certaines formes exclusivement, en Orient romain, à Constantinople, par exemple, où les courses de chars connaissent une étonnante fortune. En Occident, le cirque, l'amphitéâtre, le théâtre à l'antique disparaissent complètement, comme, d'ailleurs, le forum, la grande basilique lieu de réunion, et les thermes. La vie sociale se trouve fragmentée en un très grand nombre de petites cellules qui ont chacune leur vie propre, leur individualité. Il est vraisemblable que la ville médiévale resta longtemps un assemblage de quartiers. Ces structures nouvelles rendaient plus difficile l'organisation de vastes manifestations collectives comme celles des amphithéâtres romains.

Pourtant, on peut se demander si les jeux ne se sont pas maintenus sous d'autres formes. En tout état de cause, nos villes chrétiennes ont peut-être connu, elles aussi, les mentalités collectives, héritées de Rome et d'une tradition méditerranéenne, ou redécouvertes, bien sûr remodelées toujours par le christianisme. Les fêtes et les jeux seraient alors un élément primordial de la vie sociale, ceci parfois même dans les campagnes.

C'est pourquoi l'essai que je voudrais vous soumettre aujourd'hui se situe sur deux plans et tente de répondre à deux préoccupations essentielles : d'une part, l'étude de la fête comme manifestation d'une certaine psychologie collective et ses liens avec l'affirmation ou la contestation des structures établies, des hiérarchies, des croyances traditionnelles ; autrement dit, la fête est un triomphe,

l'affirmation d'une piété politique et religieuse, ou, d'autres fois, une caricature, une agression, un dévouement ; d'autre part, l'étude des cadres sociaux dans lesquels s'organisent et se déroulent les jeux et les compétitions ; ces manifestations, religieuses, artistiques ou athlétiques renforcent alors la solidarité de groupes sociaux auxquels on ne prend généralement pas assez garde ; elles affirment un sentiment de compétition entretenu par ces groupes mêmes. Je crois qu'il faut mener de front ces deux examens et garder présentes à l'esprit ces deux préoccupations.

CHAPITRE I

LA FÊTE, AFFIRMATION DES VALEURS SOCIALES ET POLITIQUES.

La plupart du temps, la fête paraît sans aucun doute, l'occasion d'affirmer des valeurs établies. Elle marque, d'une façon ou d'une autre, un triomphe.

Sur le plan social tout d'abord, elle traduit parfaitement et affirme, avec une certaine ostentation, la hiérarchie des fortunes ou des rangs. La fête accentue, en somme, et aggrave les indications que donne le costume à chaque moment de la vie quotidienne. Si les études sociologiques du costume médiéval restent encore trop rares et, naturellement, limitées à quelques milieux particuliers, les plus accessibles par les documents, nous en savons assez pour affirmer que l'extraordinaire diversité des vêtements, des qualités ou des couleurs, n'est pas du tout le résultat d'impératifs techniques ou mêmes économiques, et pas seulement le reflet de modes et de mentalités particulières ; cette diversité traduit bien le désir de marquer les différences sociales. Les lois somptuaires, souvent, en font une obligation ; elles interdisent aux esclaves, bien sûr, mais aussi parfois aux femmes du commun, de s'habiller comme les nobles ou les patriciennes. À la cour même, le luxe du costume, mesuré d'une

façon qui peut paraître mesquine (longueur des pièces de drap pour les robes, qualité des doublures) reflète très exactement la situation de l'homme ou, à partir du XV^e siècle, de la femme dans la pyramide des conditions et des faveurs¹.

Les costumes des fêtes, plus exubérants, insolites parfois, qui entraînent forcément des grandes dépenses d'un jour, affirment davantage encore la condition sociale. Au temps de Rome, les riches édiles et les magistrats offraient des jeux. Dans la ville médiévale, certains assurent leur popularité en donnant des fêtes de quartiers, en invitant très largement les clients et les pauvres aux réjouissances familiales et aux cérémonies funèbres²; dans les villes italiennes, en prenant la tête de groupes ri-

* 1. Cf. en particulier l'ouvrage récent de Fr. PIPONIER, *Costume et vie sociale : la Cour d'Anjou au XIV^e et XV^e siècle*, Paris, 1970. Ceci vaut pour toutes les cours d'Occident à cette époque; voir, ainsi, A. MICHA, *La cour de Louis XI*, mémoire dactylographié, Paris, Université X, 1971.

N.B. Les références complètes des ouvrages (livres ou articles) cités à plusieurs reprises ne sont indiquées qu'à la première note; les autres fois, je n'ai marqué que le nom de l'auteur, le titre très abrégé et le numéro de la note de mon texte où l'on trouvera ces références complètes.

J'ai beaucoup utilisé les travaux de recherches effectués par mes étudiants, sous ma direction, à l'Université de Rouen, puis à l'Université de Paris. Ce sont des mémoires dactylographiés, non édités; je l'ai précisé dans mes notes. Ces mémoires se trouvent mentionnés, pour la première fois, aux notes qui suivent nos 1, 4, 7, 10, 16, 40, 56, 82, 90, 92, 120, 175.

2. Cf. *infra*, p. 80, note 99; plus particulièrement sur la pratique de la distribution des méreaux à Bruges.

chement costumés lors des fêtes publiques. Celui qui, ainsi, commande une *brigata*, ceux qui en font partie, s'attirent l'admiration du peuple et marquent, d'une façon toute spéciale, leur place dans la hiérarchie sociale. La chronique de Pise, de Ranieri Sardo, qui, bien décevante pour l'historien des civilisations, ne s'intéresse qu'aux luttes entre parti impérial et parti pontifical, aux faits de guerre, tout au plus aux conflits entre les factions à l'intérieur de la ville, ne décrit qu'un seul type de manifestations populaires : les défilés de *brigata*, richement costumées, les jours de fête, à travers les rues de la cité ; l'auteur compte les participants, donne leurs noms, ceux des chefs surtout, et s'attarde complaisamment sur la qualité et la couleur des draps de soie³. De même, à Florence, Bartolommeo Michele della Corazza, lui bien plus curieux des actes de la vie quotidienne, parle constamment des costumes nouveaux et taillés tout exprès pour les fêtes : les *divise* des *brigata* formées de *gentilhuomini*. Ceci en toutes sortes d'occasions ; ainsi : « . . . tutti i giovani della brigata, che furono 14, si vestirono d'una divisa, cioè di panno colore di fiore di pesco, vestiti poco di sotto a ginocchio ; con manicche e gozzi ; la manica manca ricamata di perle, cioè un braccio d'usciva d'una nuvoletta, e gittava fiori su pella manica, e così erano seminati fiori ed ramoscelli di perle su per la manica man-

3. O. BANTI, éd. de *Cronaca di Pisa* di RANIERI SARDO, Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1963, ex. p. 225-226 (année 1379),

ca ; les calza del medesimo panno, salvo che la manca era mezza rossa, drentrovi ricamato un ramo di fiori di perle »⁴.

7/ D'une façon générale, la fête est toujours, à tous les niveaux sociaux, l'occasion de grandes dépenses où chaque famille tente de s'affirmer ou de sacrifier, inconsciemment peut-être, à une tradition de largesse. On a maintes fois souligné l'énormité des dépenses consenties pour les fêtes annuelles ou exceptionnelles dans les sociétés primitives où les familles économisaient pendant des mois, puis empruntaient, se couvraient de dettes afin de faire face à ce qu'elles croyaient une obligation sociale... ou religieuse ; obligation qui porte sans doute une valeur de sacrifice. Nous retrouvons, sans aucun doute, de forts échos de ces mentalités collectives dans l'Occident médiéval chrétien. En Italie, et surtout en Toscane, les grandes fêtes populaires du printemps, le *maggio fiorentino*, voyaient tous les habitants, les hommes plus que les femmes d'ailleurs, arborer des vêtements tout neufs : tradition païenne peut-être qui s'est maintenue très longtemps, jusqu'à ces derniers temps, dans nos villes et nos campagnes, au moment de Pâques.

Chaque fête provoque alors de lourdes dépenses de toutes sortes : pour la nourriture, pour les cos-

4. Dans *Archivio storico italiano*, 1894, p. 256; cité par Catherine MOLNAR, *Les fêtes et la vie sociale en Italie à la fin du moyen âge*, mémoire dactylographié, Paris, Université X, 1969, p. 91, note 2; plusieurs autres exemples sont cités dans cette étude.

tumes. On sait ce qu'est un repas de noces et nous verrons tout à l'heure comme le banquet peut être prétexte, pour les très grandes familles florentines, d'affirmer leur influence sur tout un quartier de la ville. D'une façon bien plus modeste et ordinaire, sans aucune sorte d'ambition politique, Giovanni Piccamiglio, homme d'affaires génois, seulement aisé, qui dépense annuellement 150 livres par an pour nourrir les neuf à dix personnes de sa maisonnée, porte 50 livres sur ses comptes pour un seul repas de noces ⁵.

En des milieux sociaux tout différents, nous savons, et l'on pourrait sans doute multiplier les exemples de ce genre à l'infini, que les paysans de la région de Grasse doivent constamment emprunter de l'argent à des bourgeois, prêteurs et usuriers, pour acheter la seule robe de laine, robe de cérémonie en drap de Courtrai, qu'ils offrent à leur fille pour son mariage ⁶. Dans le petit bourg de Sestri Levante, sur la partie occidentale de la Riviera Ligure, les pères donnent à leur fille, pour leur mariage, une seule robe de cérémonie qui leur coûte fort cher. Cette robe est de drap rouge, alors que les inventaires indiquent nettement, pour tous les vêtements, une prédominance absolue des couleurs bleues : c'est donc bien un article de luxe,

5. J. HEERS, *Le livre de comptes de Giovanni Piccamiglio, homme d'affaires génois, 1456-1460*, Paris et Aix-en-Provence, 1959, p. 44.

6. P. MALAUSSÉNA, *La vie en Provence orientale aux XIV^e et XV^e siècles, un exemple : Grasse à travers les actes notariés*, Paris, 1969.

de fête. D'autre part, il arrive que cette robe constitue à elle seule, une part fort importante de la dot⁷.

Aussi peut-on affirmer que, sur le plan des valeurs sociales et des fortunes, à tous les niveaux, en toutes les occasions, la fête, par ses dépenses somptuaires, par les costumes surtout dont se parent hommes et femmes, marque sans aucun doute, une possibilité fréquente, impérieuse, de triomphe. Ce triomphe social se nourrit à de nombreuses traditions et trouve ainsi de fortes résonnances dans les mentalités politiques.

Il en est de même, en effet, pour ce que l'on pourrait appeler les triomphes politiques de l'époque médiévale qui, très nombreux, pas toujours très spectaculaires, mais constamment renouvelés, n'ont pas assez retenu l'attention. Ces triomphes, tout d'abord fort différents de ceux de la Rome antique, gardent pourtant certains de leurs caractères.

En dehors même des grandes cérémonies où s'affirment la puissance et les fastes dynastiques, pour le sacre, les mariages princiers, les funérailles, on peut dire que, dans l'État médiéval, chaque première « entrée » du souverain dans une ville du royaume est un véritable triomphe. À la fois réjouissance populaire, rites d'action de grâce et de

7. Françoise ROBIN, *La vie sociale et économique à Sestri Levante au XV^e siècle*, thèse dactylographiée, Paris, Université X, 1971, ch. IV.

p. 57 entrée affirme Power Rins et eglise
p. 142 conclusion

125
"triomphes politiques"

entrées royales

soumission, de bonne entente et de fidélité à la façon féodale, les Entrées royales, bien connues maintenant pour la France par le livre que B. Guinée et Fr. Lehoux ont consacré récemment à la publication de nombreux textes inédits⁸, marquent toujours un des grands moments de la vie de la cité.

En temps de guerre, au retour d'une campagne, elles célèbrent la victoire à l'antique ; en d'autres temps, elles semblent nécessaires pour affirmer le pouvoir politique du prince sur des provinces éloignées lors d'un long voyage, et aussi sur ses villes toutes proches. Dans les premières années de son règne, Charles VI avait entrepris, en compagnie de son oncle le duc de Berry, une très longue visite de toutes ses provinces du Languedoc ; ce fut l'occasion de fêtes interminables où rivalisèrent toutes les villes⁹. Plus simplement, Mahaut d'Artois, en une époque bien plus ancienne, se rendait chaque année dans les principales villes du comté où elle recevait à table les bourgeois, échevins et conseillers, qui lui offraient une fête¹⁰.

Très souvent, ces Entrées rappellent, d'une façon directe, le pouvoir princier, par la remise des clefs de la ville par exemple, par l'ouverture très large des portes décorées de riches écussons portant les

* 8. B. GUENÉE et Fr. LEHOUX, *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, 1968, 366 p. avec une très importante bibliographie.

9. *Ibid.*, p. 13.

10. A. LEBON, J. LÉCUYER, Fr. HUSTACHE, V. GÉRARD, *Comptes de l'Hôtel de Mahaut d'Artois*, mémoires dactylographiés, Paris, Université X, 1971.

armes du roi et de la cité et souhaitant la bienvenue. Elles marquent bien une prise de possession ; elles évoquent, en somme, l'entrée dans la ville conquise.

Peut-être aussi peut-on évoquer le souvenir du fameux droit de gîte. Le roi et sa nombreuse suite étaient logés d'une façon toujours somptueuse ; ils recevaient, de plus, d'importants présents : nourriture pour la poursuite du voyage, nappes et vaisselle d'or ou, tout simplement et de plus en plus, des écus d'or. Les comptes des municipalités accusent d'une façon très lourde ces libéralités. La tradition des dons en nature, que les auteurs et les comptes marquent importants au XIII^e siècle, se maintient longtemps plus tard. En 1463 encore, à Brive, les bourgeois, recevant le roi, lui donnèrent, « de la part de la ville, deux douzaines de torches, deux douzaines de chapons, six douzaines de poulets, deux douzaines d'oies, dix muids de vin et cinquante setiers d'avoine. » ... « et ... dans toutes les villes par où il était passé, on lui avait offert de semblables présents, parce qu'il voyageait comme pèlerin. On sut qu'il en avait été fait ainsi à Gaillac, à Villefranche-de-Rouergue et en plusieurs autres villes »¹¹. Lorsque le cardinal Fieschi, allant à Bologne, passe par Florence, les magistrats de la ville « gli presentano otto scatole di confetti, dodici doppieri, due mazzi di torchietti,

11. *Entrée de Louis XI à Brive-la-Gaillarde*, récit anonyme, *Archives communales de Brive*, FF. 12, trad. de B. GUENÉE et Fr. LEHOUX (cf. note 8), p. 182-183.

droit de
gîte

le don
Mauss

ventiquattro sacca di biada, quaranto fiaschi di vino »¹².

L'entrée est bien l'acte de soumission et d'offrande.

Fêtes et réjouissances soulignent ce triomphe politique. Elles s'accompagnent de rites traditionnels et de spectacles plus ou moins spontanés.

Tout d'abord, l'Entrée est un défilé : le prince, les siens et sa suite, ses fidèles puis ses officiers, entrent les premiers dans la cité, très richement parés, montés sur un cheval aux mêmes couleurs, habillés de draps de laine, de soie et d'or, brodés de fils d'or et de perles, pour le roi du moins¹³. L'ordre du cortège et les costumes répondent à un ordre strict des préséances ; de même le cheval : la tradition veut que Charles V, recevant l'empereur Charles IV de Luxembourg, lui refusa de chevaucher à ses côtés un cheval blanc ; les miniatures, fort célèbres, de Fouquet, pour *Les Grandes Chroniques de France*, montrent bien l'empereur sur un palefroi blanc, dans la campagne et au moment de

ordre du cortège

12. *Diario fiorentino di Bartolommeo Michele della Cozza*, dans *Archivio storico italiano*, 1894; cité par C. MOLNAR (cf. note 4), p. 37.

13. Cf. par exemple, pour l'entrée de Louis XI à Tournai le 6 février 1464, les comptes de l'Argenterie du roi; *Archives nationales*, KK. 59, fol. 7^v, en particulier : « pour deux aulnes de gros drap noir prins et acheté de lui... pour faire les fronceures des manches et les ploiz d'une robe de veloux violet pour ledit seigneur a vestir le jour de sa nouvelle entrée en la ville de Tournay... »; autres exemples aux fol. 28^v, 29, 49, cités par A. MICHA (cf. note 1), p. 116-117.

sa réception par les officiers du roi, mais sur un cheval noir lorsqu'il rencontre le roi Charles ¹⁴.

Les nobles et les bourgeois de la ville viennent ensuite et grossissent le cortège. Ils se forment, eux aussi, en un ordre déterminé à l'avance, souvent résultat de discussions et de polémiques, qui souligne ces hiérarchies de rang et de fortune que marquent aussi, d'une façon éclatante, les riches costumes du jour. Ainsi, pour l'Entrée de Louis XII à Paris, en 1498, viennent d'abord « les processions de chascune paroisse, à toutes leurs bannières et croix, avecques les quatre Ordres mendiants atout plusieurs dignes reliquaires », puis « Messeigneurs les présidents et maîtres des Comptes, accompagnez de Messeigneurs les trésoriers de France et généraux des finances . . . avecques Messeigneurs les généraulx de Monnoie et esleuz de Paris » ; on voit ensuite « Messeigneurs de la ville c'est assavoir le prévost des machands, ezchevins qui avoient leurs robes de satin vermeil doublées de fin veloux » . . . puis « les conseillerz de la Court de Parlement . . . vestuz de leurs manteaulx d'escarlate fourrés de menu vair avec de grans mortiers de veloux noir sur leurs testes, bordez de drap d'or » ¹⁵.

14. *Les Grandes Chroniques de France, Bibliothèque nationale, ms. français 6465*, fol. 443, 444^v, 445 et 446. La miniature du f. 445^v, représentant Charles V se rendant au-devant de l'empereur, montre bien la foule dans les rues et aux fenêtres des maisons.

15. *Récit anonyme, Bibliothèque nationale, Réserve Lb (29). 19*; cité par B. GUENÉE et Fr. LEHOUX (cf. note 8), p. 126.

ordre
cortège

Le cortège suit les principales rues de la ville, jonchées d'herbes fraîchement coupées, de branches d'arbres, de fleurs et de pétales de roses : « jonchée de glaïeuls, de joncs, de mente, les rues bordées et pourtandues de samit bleu et de endol de paille et de drap de Tyr »¹⁶. On a réparé les rues et les ponts ; on répand du sable sur la chaussée, d'abord débarrassée des ordures et du fumier qui pouvaient l'encombrer¹⁷. La suite princière passe entre les maisons pavoisées, les fenêtres et les portes ornées de draps ou de tapisseries. À Lyon, en 1476, on avait tendu les rues de draps blancs et rouges et même de tapisseries où étaient « affichées plusieurs histoires en l'honneur et loüange du Roy »¹⁸.

deux
rues

16. Scène imaginée par le ménestrel JEAN RENARD (né vers 1160-1165 à Dammartin), qui décrit le mariage de ses deux héros et leur entrée dans la ville. L'auteur a vécu à la cour de Philippe de Hainaut, puis à celle de Philippe Auguste et il est vraisemblable que son invention doit beaucoup au souvenir d'événements vécus à la suite de ces deux princes. D'après A. MARY, *Le roman de l'Escouffe de Jean Renart mis de rime ancienne en prose moderne*, Paris, 1925, p. 187, cité par Marie-Christine ROQUES, *Processions et théâtre en France à la fin du moyen âge*, mémoire dactylographié, Paris, Université X, 1970, p. 19.

17. Cf. par exemple les extraits du compte des dépenses de la ville d'Angers pour l'entrée de Louis XI dans la ville en janvier 1462, *Archives municipales d'Angers, CC 4*, fol. 219 à 222^v et 236 ; « A Jehan Busson, charrestier, pour voir vacqué a curer, nectoyer et houter, tant des rues Saint Nicola, le carrefour... le nombre de deux cent neuf tombeleeres de bouriers et courayieures (ordures) ouquel ouvraige il a vacqué... » ; quatre autres charretiers ont été payés pour la même tâche; cité par B. GUENÉE et Fr. LEHOUX (cf. note 8), p. 166-167.

18. B. GUENÉE et Fr. LEHOUX (cf. note 8), p. 21.

Certains font même une « montre » de leurs objets précieux, autre façon d'étaler leur richesse. « Les bourgeois avaient mis sur leurs fenêtres tout ce qu'ils avaient de plus précieux en vaisselle d'or ciselé à la turquoise »¹⁹. Cette procession profane, à la signification strictement politique d'abord et sociale, est déjà, en elle-même, un spectacle qui attire, comme tant d'autres les foules et le luxe.

Cependant, le spectacle prend de plus en plus le pas sur la simple parade et, à son tour, la ville offre au souverain ses propres réjouissances. Aux fenêtres, les bourgeois crient « Noël » et chantent des couplets de bienvenue : « il y en avait une si grand multitude qu'à grand paine povait-on aler par les rues . . . Si en y avoient plusieurs qui plouroient de joie et de pitié qu'ilz avoient de quilz le recevoient en leur ville »²⁰.

Aux carrefours, les fontaines ornées crachent du vin blanc ou de l'hypocras. À Vienne (en Dauphiné), en 1490, pour l'entrée de Charles VIII, une grande fontaine, dite du Bien et du Mal, donnait ainsi du vin blanc, d'une part, et du vin rouge (clairret), de l'autre ; de deux autres bouches coulaient un breuvage sucré et une boisson amère ; enfin, une jeune fille costumée représentait la Vertu, l'autre . . . la Volupté²¹. Première allégorie, spectacle déjà mimé, dont la fontaine, lieu habituel

19. A. MARY, *Le Roman de l'Escouffe* . . . (cf. note 16); cité par M.-C. ROQUES (cf. note 16), p. 20.

20. *Ibid.*; M.-C. ROQUES, p. 19.

21. J. J. A. PILOT DE THOREY, *Entrée et séjour de Charles VIII à Vienne en 1490 avec les histoires jouées en cette vil-*

de rencontres sociales, est alors le cadre. D'autres fois, ces spectacles, autour des fontaines, toujours chargés de signes symboliques ou de réminiscences chrétiennes selon le cas, d'allusions même à l'actualité immédiate, prennent une autre ampleur et retiennent longtemps l'attention. À Rouen, en 1485, toujours pour Charles VIII, une fontaine à trois tuyaux arrosait d'eau froide « un arbre sec nommé peuple », dont les feuilles vertes grandissaient à vue d'oeil ; l'arbre est la Normandie comblée par les bienfaits du roi ²². Ou bien la fontaine offre un grand divertissement : en 1431, pour l'entrée d'Henri VI, d'Angleterre et de France, cette fois à Paris : « à la fontaine Saint-Innocent avoit un bois planté ouquel avoit veneurs et chiens de chasse ; et quant le dit roy fut à l'endroit, commencèrent à corner et chien à glatir ; et alors sailly un serf du bois hors, tout courant, au travers de la rue devant le dit roy, et les chiens après » ²³.

fontaine
Normandie

Ces « honnestes joyeusetés et esbattements », le prince et son cortège les rencontrent de plus en plus nombreux. L'usage s'affirme de donner dans

le à l'occasion de l'arrivée de ce Prince, dans *Bulletin de la Société de statistique de l'Isère*, Grenoble, 1851; cité par M.-C. ROQUES (cf. note 16), p. 17.

22. B. GUENÉE et Fr. LEHOUX (cf. note 8), p. 261 et Ch. DE BEAUREPAIRE, *Entrée et séjour de Charles VIII à Rouen en 1485 (Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie, XX)*, Paris, 1854; cité aussi par M.-C. ROQUES (cf. note 16), p. 25; il est vrai que le roi avait accordé la confirmation de la charte aux Normands, l'allègement des charges fiscales et, pour le chapitre de Notre-Dame des Andelys, un privilège fort apprécié.

23. B. GUENÉE et Fr. LEHOUX (cf. note 8), p. 68.

les rues mêmes, de préférence aux carrefours, sur les places, devant les églises, de petits spectacles, que l'on appelle souvent « histoires » ou « mystères », d'inspirations extrêmement variées. D'autres fois, les bourgeois ont fait dresser, sur des tréteaux, des planches de bois surélevées que l'on appelle des *échafauds*. C'est ainsi que la fête médiévale pour les entrées royales, pour les triumphes politiques, comme pour les processions religieuses, passe du simple cortège au véritable théâtre ; ceci souvent d'une façon très primitive encore. On ne propose parfois que de simples tableaux et des personnages sans gestes et sans voix : « et à l'ancienne porte Saint-Denis y avoit un escarfault a revers moult richement tendu de tapisserie sur lequel estoient pareillement personnages vifs, remontrans per contenance et sans mouvoir trois histoires de saint Denis... et dessus, à l'endroit de chascune histoire, estoit escript en bien grosse lettre, en tableaux, ce qui s'ensuit... »²⁴. Lorsque les acteurs s'animent, on s'en tient souvent à des tableaux vivants illustrés par quelques personnages et objets symboliques, expliqués, soit par des récitants, soit par des rouleaux placés sur le devant de l'estrade. On présente ainsi de véritables petites scènes de théâtre, animées et parlées, de sujets fort divers. Elles se déroulent très vite : le cortège

24. *Ibid.*, p. 67. Sur ces fastes et ces spectacles, voir également, parmi plusieurs autres études particulières : P. QUARRÉ, *La « joyeuse entrée » de Charles-le-Téméraire à Dijon en 1474*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, 1969, n° 12.

s'arrête peu de temps ; une « histoire » commencée sur un échafaud peut se poursuivre sur le suivant et, ainsi, à travers toute la ville.

Certaines fois les bourgeois offrent de grandes fresques, mimées ou jouées, auxquelles ils prêtent eux-mêmes leur concours, dépensant des sommes importantes et jouant de leurs personnes. Lorsque François Ier entre à Rouen, en 1527, la ville, fort intéressée par la navigation marchande vers le Brésil et déjà enrichie, à la suite de l'armateur Jean Ango, par le trafic des bois de teinture, fit représenter au roi, alors que le cortège suivait le chemin de Seine, plusieurs tableaux vivants rappelant les différentes opérations de l'abbattage et du chargement des bois à bord des vaisseaux normands ; de bons bourgeois, le corps peint et agrémenté de différents ornements, mimaient ces scènes dans l'île Lacroix, toute proche, transformée en vraie forêt équatoriale. En 1550 encore, la ville offre la même « momerie » à Henri II et, à côté des 50 Indiens authentiques, 250 Normands y figuraient, déguisés, occupés aux travaux des bois. Ces fêtes brésiliennes, les années suivantes, se donnent en plusieurs villes françaises ²⁵.

Cependant l'entrée la plus significative, la plus proche par l'esprit de ses origines, est celle qui rap-

25. M. MOLLAT, *Premières relations entre la France et le Brésil : des Verrazani à Villegaignon*, dans *Cahiers de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine*, t. 8, p. 74.

autres

pelle encore le triomphe impérial, et cette tendance s'affirme nettement en France à partir de Louis XI. De ce point de vue, les entrées successives de Charles VIII à Rouen, par le choix des sujets, par les nombreuses réminiscences de l'histoire sainte et romaine, offrent, tout à la fin du moyen âge, d'intéressants exemples de cérémonies destinées à exalter la puissance du roi, justicier et chef guerrier. Pour la première de ces entrées à Rouen, en 1485, un échafaud montrait la succession de David et l'intercession de Bethsabée. Le jeune roi Salomon, flanqué du grand prêtre Sadoch, tenant « comme une fiole l'huile du tabernacle », s'élevait, grâce à une machine assez simple semble-t-il, au-dessus des nobles et de différents personnages représentant les provinces françaises ; un rouleau expliquait toute la scène ²⁶. La même année un tableau beaucoup plus compliqué figurait la victoire de Constantin, l'empereur chrétien, sur Maxence ²⁷.

Dans les villes d'Italie les entrées donnaient lieu, certes, à différents spectacles ou même à des pantomines aux sujets fort divers. Lorsque le duc Borso fut, en 1453, reçu à Reggio, il dut contempler une suite invraisemblable de scènes allégo-

26. B. GUENÉE et Fr. LEHOUX (cf. note 8), p. 253-254.

27. Un pavillon de guerre et une tente étaient dressés, réunis par un pont; des fils et des machines permettaient de faire voler quatre anges portant la célèbre croix blanche de lumière dont la vue frappait Maxence de terreur et le précipitait à terre. Sur tout ceci, cf. Ch. DE BEAUREPAIRE, *Entrée...* (cf. note 22).

riques, pompeuses, moralisatrices ou burlesques. Cela commença par une énorme machine qui, à la porte de la ville, mettait huit anges en mouvement, deux d'entre eux allant prendre les clefs des mains de saint Prosper, patron de la cité, pour les présenter au duc ; ensuite venaient la Charité et la Justice ; ensuite un saint Pierre descendu du ciel coiffa le duc d'une couronne de lauriers, tandis qu'une belle jeune fille, allégorie de la Foi, lui imposait un compliment en vers ; plus loin, enfin, étaient César et les Sept Vertus ²⁸.

Mais l'entrée princière, ici, se rattache davantage à la tradition de la Rome antique, par les arcs de triomphe et par les chars portant le prince et sa suite. Dans les premières années du XVI^e siècle, la mode des arcs de triomphe semble déjà solidement ancrée : le pape Léon fut reçu à Florence, en grande pompe, et parcourut les principales voies de la ville, accompagné de plusieurs dizaines de jeunes gens et de 500 *fanti* en livrée ; le cortège passait entre des colonnes alignées le long des rues et sous des arcs de triomphe tous différents, disposés en travers et aux carrefours ; tous « paroissaient de marbre » ²⁹ et l'on renonce à en faire le compte. Les chars, eux, étaient apparus bien plus tôt dans le cortège triomphal des princes.

28. J. BURCKHARDT, *Die Kultur der Renaissance in Italien*, trad. française de M. SCHMITT, Paris, 1885, p. 171 et 172; cité par C. MOLNAR (cf. note 4), p. 83 et Appendices, p. 10-11.

29. J. DEL BALIA, éd., *Diario fiorentino dal 1450 al 1516 di Luca Landucci*, Florence, 1883, p. 353.

Entrant à Naples en 1443 et vainqueur des Angevins, Alphonse V d'Aragon, le Magnanime, trônait sur un char doré tiré par quatre chevaux blancs ; vingt nobles portaient un immense dais pour les protéger du soleil ; suivaient aussitôt le char de la Fortune, puis les Sept Vertus à cheval, puis des hommes vêtus de différents costumes qui figuraient des princes ou de grands seigneurs étrangers (rappel, ici, du triomphe antique sur les captifs ou les vaincus) ; Jules César expliquait en vers toutes les allégories du cortège ; des Catalans livraient combat aux Turcs et, enfin, pour fermer la procession, quatre Vertus, du haut d'une tour énorme montée sur roues, adressaient chacune au roi un chant particulier³⁰.

Ces chars allégoriques deviennent, en Italie, les éléments principaux des triomphes. Ils ont, très souvent, inspiré les peintres toscans qui y voyaient l'occasion d'une vive curiosité pour certains décors et attributs à l'antique. La Pinacothèque de Sienne possède quatre tableaux, fort intéressants, de cette sorte par un disciple de Piero della Francesca : *Triomfo della Morte, della Castità, dell' Amore, della Fame*³¹, et, d'autre part, un très beau *Trionfo di David* par le peintre Neroccio di Bartolommeo Landi (1447-1500). Laurent de Medicis mit sur pied, à Florence, en 1491, le triomphe de Paul Émile, à l'antique, qui devait être « tel que le décrivait Pétrarque » et dont on retrouve, sur diffé-

30. Cité par C. MOLNAR (cf. note 4), p. 83-84.

31. Nos de l'inventaire 149, 150, 151, 152.

rents coffres peints de l'époque, le souvenir sans doute fidèle³². Le triomphe est ainsi devenu une simple fête gratuite, sans occasion particulière, un spectacle offert aux foules. Il serait inutile de chercher d'autres exemples. Ces indications montrent assez comme les villes d'Italie ont conservé ou, ici, plutôt retrouvé, la tradition du triomphe romain de l'Antiquité ; elles en ont repris certains éléments, en ont adapté certains autres aux préoccupations du moment, y ajoutant souvent des notes résolument burlesques.

la tradition
du
triomphe
romain

Les cérémonies pontificales paraissent, sans doute, pour beaucoup d'entre elles, d'une autre nature. À Rome même, les fêtes de la Curie suivent un cérémonial précis, aux rites grandioses et sacrés, qui éblouissent déjà tous les voyageurs³³ et dont, plus tard, Johannes Burckard, grand maître de ces cérémonies, donne un véritable catalogue³⁴ ; celui-ci fait penser au *Livre des Cérémonies* des empereurs byzantins. Cependant, les processions et les cortèges, les entrées dans les villes soumises au Saint-Siège, ou tout simplement dans les villes alliées, rap-

Cérémonies
pontificales

32. C. MOLINARI, *Spettacoli fiorentini del Quattrocento*, Venise, 1961, p. 29.

33. Par exemple, G.-B. PARKS, *The English Traveler in Italy*. Vol. I : *The Middle Ages (to 1525)*, Rome, 1954, et M. ROMANI, *Pellegrini e viaggiatori nell' economia di Roma dal XIV al XVI secoli*, Milan, 1948.

34. E. CELANO, éd. de Johannes BURCKARD, *Liber notarum ab anno 1483 usque annum 1506*, dans *Rerum italicarum scriptores*, t. XXXII, 2 vol., 1906-1911.

pellent beaucoup les rites des entrées royales ou princières en France et en Italie. Le pape est aussi un prince et les cités l'accueillent comme tel, inventant en son honneur gestes de soumission ou d'obédience, spectacles allégoriques et édifiants, réjouissances populaires.

*entrées
Cordons*

En tous cas, l'entrée royale, ou impériale, ou pontificale, intensément vécue par toutes les populations d'une ville, affirme mieux, souvent et partout, la toute puissance du prince ; elle prend figure d'un véritable rite.

*

*

*

*Fêtes et
Joutes de la
chevalerie*

Un autre registre de fêtes, de nature très différentes, exalte délibérément d'autres valeurs politiques et sociales ; elles marquent un rapport différent entre le prince et certains hommes, s'appuient sur d'autres traditions et mentalités collectives. Ainsi, aux fêtes et divertissements populaires des Entrées royales, à leurs spectacles de la rue largement ouverts, répondent, aux XIV^e et XV^e siècles, les fêtes et les joutes de la Chevalerie. Les chroniqueurs en donnent des récits émerveillés ; les comptes des Hôtels princiers, ceux de l'Argenterie surtout, permettent d'en avoir une idée plus précise.

À vrai dire, tous ces jeux de chevalerie ne prennent qu'à la fin du moyen âge l'allure de fête et de réjouissance. Pendant longtemps ce n'étaient que

travaux guerriers, entraînement intensif et dangereux de l'homme d'armes ou rites d'initiation, d'intronisation dans une sorte de vaste confrérie.

Ainsi, tout d'abord, pour les tournois qui, jusqu'au XII^e siècle encore, opposaient pendant plusieurs jours, en terrain découvert, en un combat acharné et périlleux, des équipes de guerriers solidaires, armés de leurs lances entières. Les jeunes gens y risquaient leur vie pour y gagner l'estime de leurs aînés ou de leurs compagnons et, parfois, le cheval d'un adversaire vaincu, son haubert, une rançon même. Les chansons de gestes ou quelques poèmes chevaleresques comme celui de Guillaume le Maréchal, traduisent bien cette atmosphère de lutte réelle et de vrai danger : les compagnons de Guillaume, au soir du combat, le recherchent, fort inquiets de son sort, et le retrouvent, la tête sur l'enclume d'un forgeron de village qui lui redresse son heaume pour le lui enlever de la tête ³⁵.

Par la suite, les jeunes guerriers s'exercent à des jeux moins risqués. Dans la cour du château, ils rivalisent d'adresse à renverser ou à frapper un mannequin de bois plus ou moins grossier. Ce jeu de la *quintaine* prend des formes variées et s'agrémenté parfois d'inventions de toutes sortes. On le pratique encore au XV^e siècle en certaines villes d'Italie, à Ascoli Piceno ou à Foligno, par exemple ; la *quintaine* devient alors, non plus un rite ou un

35. *Vie de Guillaume le Maréchal*, vers 2981-2996; cité par G. DUBY, dans *Histoire de la civilisation française*, t. I, Paris, 1958, p. 58.

réels.
tournois
XII^e s.

jeux
la quintaine

entraînement guerrier, mais bien une fête, un spectacle.

Tournois = spectacles

affirmer rang et richesse

Surtout, les tournois perdent leurs caractères primitifs : les joutes nobles ne sont plus dangereuses que par accident. On émousse les lances et l'on oblige les chevaliers à ne combattre que deux à la fois, chacun d'un côté d'une longue bande d'étoffe ou palissade légère ; on ne permet plus ni surprise, ni trahison. Ces joutes donnent sans doute au noble l'occasion de montrer son ardeur et son adresse mais, plus encore, d'affirmer son rang et sa richesse ; elles sont réglées avec un soin extrême comme toute cérémonie de cour ou de chevalerie. Jeux courtois, les joutes de chevalerie durent des jours, prétextes à d'étonnantes montres de luxe : costumes des hommes et des chevaux, décors de toute sorte. Les joutes offertes par René d'Anjou à l'occasion du mariage de sa fille, Yolande, à Ferry, duc de Lorraine, à Nancy, rassemblaient de nombreux princes et seigneurs, français et anglais, qui arboraient de magnifiques soieries, parfois même des draps d'or ; de même pour les houssures des chevaux ; le nombre des gentilshommes suivants, des pages et des chevaux de parade indiquait clairement la place de chacun dans l'échelle des valeurs de cour ³⁶.

Nous retrouverions la même évolution, de l'exploit guerrier à la fête de cour, dans l'histoire de la chasse noble. Les chevaliers et les seigneurs conce-

la chasse noble

36. Fr. PIPONIER, *Costume* (cf. note 1), p. 62-64 ; d'après *Le livre des faits de Jacques de Lalain*, éd. J. KERVYN DE LETTENHOVE, dans *Oeuvres de Georges Chastellain*, Bruxelles, 1866.

vaient d'abord la chasse comme un des travaux de leur condition : chercher le gibier certes, protéger parfois leurs paysans, mais aussi s'entraîner à de durs affrontements, parfois très dangereux, affirmer leur courage et leur virilité. Ils attaquaient le sanglier l'épieu en mains. À la fin du moyen âge, la chasse noble devient un art très précis, régi par quantité de conventions ; on écrit des traités de fauconnerie et surtout des traités de vénerie comme : *Le Livre des Déduits*, première partie du *Livre du roi Modus et de la Reine Ratio*, ou bien *Le Livre des Déduits* de Gace de la Buigne, composé par le chapelain de Jean le Bon, lors de sa captivité en Angleterre ; enfin le si célèbre traité écrit par le comte de Foix lui-même, dit Gaston Phoebus, illustré de magnifiques miniatures³⁷, qui donne une bonne idée du luxe des costumes. La même tradition s'affirme dans tous les pays ; ainsi en Aragon et en Castille³⁸. Tous ces livres montrent que la chasse noble est bien un signe de valeur sociale ; elle est un art privilégié et, déjà, en maintes circonstances, l'occasion de réunions entre hommes et de fêtes.

la chasse devient un art.

luxe des costumes

Dans un tout autre domaine, la cérémonie de l'adoubement prend aussi, très nettement, à la fin du moyen âge, l'allure d'une fête noble, prétexte,

l'adoubement

37. A. BOSSUAT, *Le livre de la chasse de Gaston Phoebus*, Paris, 1931 (ms. français N° 616 de la Bibliothèque Nationale).

38. Bibliothèque Nationale, mss. espagnols, plusieurs traités dits de *Monteria* et un traité intitulé *Caça de los Aves* (p. 38-39 du Catalogue des manuscrits espagnols).

avant le XIV
une fête
Mai

pour chacun, à marquer son rang sur une échelle sociale reconnue par tous les initiés. L'image quelque peu romanesque et bien traditionnelle du jeune homme en veillée de prières dans la chapelle du château, rudoyé par ses parrains qui éprouvent ainsi sa vigueur, sévèrement admonesté par le prêtre qui lui rappelle ses engagements sacrés, s'efface vite au cours des temps. Au XV^e siècle, l'armement du jeune chevalier prend presque toujours l'allure d'une fête rituelle, accompagnée bien sûr de réjouissances, occasion de parades. Charles VI fit, en 1389, pour l'adoubement des deux jeunes princes d'Anjou, le roi de Sicile et son frère, donner de splendides fêtes à Saint-Denis où furent reçus des chevaliers d'Allemagne et d'Angleterre. La date choisie, celle du 1^{er} mai, fête de printemps, porte sans doute un symbole : dans les calendriers des mois, aux portes des églises ou sur les fresques, le mois de mai est souvent représenté par un chevalier partant au combat. Mais l'important est le soin à faire de ces fêtes une véritable « célébration des rites chevaleresques » : choix des costumes et des rites, fêtes et joutes pendant plusieurs jours ³⁹.

les Ordres de Chevalerie

À la fin du moyen âge, dans tout l'Occident, les Ordres de Chevalerie introduisent d'autres types de fêtes, nettement marquées par l'exaspération des valeurs sociales et même par un certain esprit de caste.

39. Fr. PIPONIER, *Costume* (cf. note 1), p. 48-52.

Presque tous ces ordres affirmaient un recrutement très étroit et se voulaient exclusivement réservés à des nobles, souvent d'ancien lignage⁴⁰. Leurs réunions ne rassemblent que des initiés ; elles gardent, autant que possible, les caractères de toutes les assemblées de fraternités, destinées à renforcer les liens humains et à rappeler les devoirs d'entraide, à récompenser même les services rendus à l'Ordre et à ses membres. Les quatorze seigneurs auvergnats qui fondent l'Ordre de la Pomme d'Or, en 1395, jurent, lors de leur première réunion dans une des chapelles de la cathédrale de Clermont-Ferrand, « d'estre bons et loyaus amis et vrais ensemble et de servir l'un l'autre envers et contre tous », les droits du roi et de quelques seigneurs restant saufs⁴¹.

Ces fêtes exaltent donc, avant tout, les vertus de chevalerie et ne sont destinées qu'à un très petit

40. L'Ordre de la Fidélité (ou du Lévrier), fondé en 1416 par quatorze seigneurs du duché de Bar, puis placé en 1422 sous l'invocation de saint Hubert, ne recevait que les chevaliers pouvant prouver 32 quartiers de noblesse (M. BOUTON, *De l'ancienne chevalerie lorraine*, Paris, 1861). L'Ordre du Croissant, fondé par le comte d'Anjou, ne rassemblait que des nobles qui devaient être duc, prince, marquis, comte, vicomte, ou issus d'une ancienne chevalerie et gentilhomme de quatre lignées (Cl. MÉNARD, *Histoire de l'Ordre du Croissant*). Cf. N. SEGONDS, *Les Ordres de chevalerie en France et en Bourgogne aux XIV^e et XV^e siècles*, mémoire dactylographié, Paris, Université X, 1969.

41. A. BOSSUAT, *L'Ordre de la Pomme d'Or*, dans *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1944, t. LXVI, p. 83-98; cité par N. SEGONDS, *Les Ordres...* (cf. note 40), p. 14.

nombre. Elles se déroulent selon le rite très ordinaire propre à toutes les confréries ou guildes : assistance obligatoire à une messe, avec prières et prédication, procession, assemblée où l'on renouvelle les liens autrefois affirmés par serment, banquet commun enfin. Les réunions se tiennent le plus souvent en une église ou chapelle prise en charge par l'Ordre. Jean le Bon avait fait construire tout exprès une salle de réunion pour la Noble Maison de Saint-Ouen, et Edouard III une chapelle circulaire à Windsor où les chevaliers de Saint Georges se tenaient comme ceux de la Table Ronde du roi Arthur ⁴². L'idéal d'une fraternité totale se trouve bien sûr renforcé par la soumission à une règle morale, par la dédicace à un saint patron, par quantité de signes extérieurs communs : costumes, insignes et devises. Ainsi, dans un premier temps, la fête de chevalerie veut surtout exalter un idéal égalitaire, celui qui, presque toujours, d'une façon explicite ou inconsciente, se réclame des romans de chevalerie et que traduit fort bien un important courant mental de l'époque.

Pourtant, cette fête, très tôt, suscite par ailleurs, des hiérarchies, un esprit de compétition même qui contredisent l'idéal confraternel des premiers temps. Ces compétitions se placent d'abord sur le plan des vertus guerrières et chevaleresques. Jean le Bon avait ordonné que, chaque année, lors des réunions de la Noble Maison, on récompense les exploits insi-

⁴² Y. RENOARD, *L'Ordre de la Jarretière et l'Ordre de l'Étoile*, dans *Le moyen âge*, 1949.

l'ordre de
la Jarretière
l'ordre de
l'Étoile

pour
hiérarchie
très

gnes accomplis par les membres de l'Ordre⁴³. Des clercs devaient tenir registre des belles actions des chevaliers « afin qu'ils fussent chacun an raportés en place par devant les compagnons, par quoi, on peut scavoir les plus preux et honnorez ceulx qui mieus le deserviroient (le roi) »⁴⁴. En plusieurs autres ordres, chaque membre pouvait ainsi exalter les actes d'un de ses compagnons... ou les condamner sévèrement et, alors, exiger blâme ou exclusion. Cette hiérarchie des valeurs morales devint bien vite une hiérarchie des valeurs politiques, suscitée par le souverain pour le service du royaume.

De toutes façons, de nombreux Ordres, dès leur fondation, ou très peu de temps après, marquent d'importantes différences de rang entre leurs membres mêmes. Ces sociétés d'initiés se montrent vite sensibles à une échelle sociale. Les statuts et les pratiques distinguent nettement les écuyers (lorsqu'ils sont admis, ce qui n'est pas toujours le cas), les chevaliers bacheliers, les chevaliers bannerets, et, parfois, les princes. Les honneurs prévus par Jean le Bon sont destinés à récompenser « les trois plus souffisans princes, les trois plus souffisans bannerets et trois plus souffisans bachelers »⁴⁵. L'appartenance à l'ordre se marque par un costume unique, mais la distinction entre les deux ou trois

43. Y. RENOARD, *ibid.*

44. M. L. POLAIN, éd. de JEHAN LE BEL, *Vrayes Chroniques*, Bruxelles, 1963, t. II, p. 173; cité par N. SEGONDS, *Les Ordres...* (cf. note 40), p. 95.

45. JEAN-LE-BON, *Lettres d'institution de l'Ordre de l'Étoile*; citées par Y. RENOARD, *L'Ordre...* (cf. note 42).

rangs sociaux par des signes particuliers : nature de l'insigne, façon de la porter, ceinture ou brassard par exemple. Elle s'affirme aussi par l'usage général, arrogant, des armoiries, que l'on trouve peintes aux murs et aux plafonds des chapelles ou des salles de réunion ; les chroniqueurs en parlent complaisamment ; certains travaux de restauration ont mis à jour de nombreux et remarquables exemples de plafonds armoiriés ; c'est bien là l'un des thèmes iconographiques majeurs de la peinture profane, chevaleresque surtout, dès le XIII^e siècle. À ce moment, où l'héraldique envahissait tous les arts, des salles entières n'avaient pour tout décor, au plafond et aux murs, que des écus des princes et des chevaliers ; la « Salle aux écus » du château de Ravel (dans le Puy-de-Dôme) est encore ornée, au haut des murs, d'une longue frise héraldique qui en fait complètement le tour et compte plus de cinquante écus ⁴⁶.

Ainsi les assemblées d'ordres, qui ne réunissent que quelques dizaines de nobles, un peu plus d'une centaine pense-t-on pour l'Ordre de l'Étoile pour lequel Jean le Bon avait pourtant prévu 500 membres, restent essentiellement des fêtes d'initiés, où l'on sent clairement le désir d'exalter, de raidir même un certain esprit de corps social, sinon de caste.

Ces fêtes n'ont donc que très rarement un prolongement populaire qui permettrait une bien plus

46. P. DESCHAMPS et M. THIBOUT, *La peinture murale en France au début de l'époque gothique*, Paris, 1963, p. 210-218.

large assise sociale et une résonnance importante dans tous les milieux. Seuls les ordres « politiques » patronnés surtout par Louis XI et par les ducs de Bourgogne, admettent des non nobles parmi eux. Les ducs de Bourgogne rompent ainsi avec la tradition de l'Ordre de Jean le Bon et ouvrent leur Toison d'Or à de riches bourgeois qu'ils récompensent de leurs services. Les bourgeois étaient admis aux banquets de l'Ordre, en une salle particulière, il est vrai, et seulement le premier jour des fêtes. Ces cérémonies de la Toison d'Or, qui se tenaient tous les deux ou trois ans, prenaient l'allure, sinon de réjouissances populaires, du moins de grands spectacles au cours desquels le peuple, qui « estoit moult grand parmy la rue et parmy la ville »⁴⁷, pouvait admirer les défilés de cavaliers, leurs costumes et leurs suites ; on désignait chaque fois une ville différente des États de Bourgogne. Dans ces conditions, l'Ordre de chevalerie offre de véritables fêtes dont l'ampleur dépasse de très loin de simples divertissements pour confrères et métiers. Comme les Entrées royales, ces fêtes intéressent les bourgeois eux-mêmes et parfois le peuple. Lorsque Charles d'Orléans, à peine libéré, après vingt-cinq années, de sa captivité anglaise, épouse, en 1440, Marie de Clèves, nièce du duc de Bourgogne, les deux ducs échangent solennellement les colliers de leurs Ordres admirant, au cours des fêtes nuptiales « une mom-

ordres
politiques

cc. l'ordre
de la Toison
d'Or

parades

47. PETITOT, éd. de OLIVIER DE LA MARCHE, *Mémoires* (Collection complète des Mémoires..., 1^{re} série, IX-X), Paris, 1820, p. 427.

merie d'une pucelle richement accoutrée en nymphe menant en main un porc épic⁴⁸ ... et de la gauche, un beau cygne blanc⁴⁹ ayant au col un riche collier de l'Ordre de la Toison d'Or »⁵⁰.

En des occasions moins exceptionnelles même, les banquets des chevaliers de la Toison donnaient lieu à une suite extraordinaire de spectacles, fort riches, complaisamment décrits par tous les chroniqueurs qui exaltent, du même coup, la magnificence de la cour et l'ingéniosité des officiers chargés de ces « histoires »⁵¹. On retrouve ici la même évolution que pour les Entrées qui, tout au long du parcours, suscitaient des représentations théâtrales sur des échafauds fixes. Le banquet des frères d'armes est prétexte et cadre à des spectacles de toutes sortes sur lesquels nous sommes, à vrai dire, fort mal renseignés. Ce que les chroniqueurs appellent des *entremets* sont-ils seulement des surtouts de table, scènes animées par des automates et des machines cachées en des décors de carton et de draps peints, ou, plutôt, de véritables tableaux vivants plus ou moins complexes, muets ou parlants, accompagnés de morceaux joués par l'orchestre ?⁵².

48. Insigne de l'Ordre des ducs d'Orléans, dit du Porc Épic ou du Camail.

49. Le cygne blanc était l'emblème de la maison de Clèves.

50. M. GUÉRET, *Problèmes historiques sur l'Ordre de chevalerie des ducs d'Orléans, nommé du Camail*, Mémoire pour l'Histoire des sciences et des beaux-arts, 1725; cité par N. SEGONDS, *Les Ordres...* (cf. note 40), p. 45.

51. Bibliographie dans N. SEGONDS, *ibid.*, p. 65.

52. Au début du XIV^e siècle Jacques de Boulogne est, auprès du Mahaut d'Artois, « maistre des engeïns du chas-

Les auteurs se contentent d'en décrire les thèmes, les ornements et les principaux acteurs, hommes ou bêtes ; ce sont des allégories, des scènes de genre de caractère plus ou moins moral ou plus ou moins réaliste, des rappels des exploits antiques ou des expéditions d'Orient ; il semble que l'on en présente plusieurs à la fois, en tous cas plusieurs au cours du banquet. Une étude précise et, pourrait-on dire, statistique, de ces thèmes, en les classant par genre, apporterait beaucoup à notre connaissance des cultures nobles du XV^e siècle. En tous cas, ici, le banquet de l'Ordre de la Toison cesse bien d'être le repas seulement confraternel ; comme les tournois, les chasses, les adoubements, il est surtout le cadre d'une série de spectacles, d'une fête aristocratique qui souligne l'appartenance à une catégorie sociale et affirme hautement une valeur⁵³.

Carlier

tel et des peintres ». Les engins étaient des pièces montées et mobiles, de bois et de carton, que l'on produisait lors des fêtes et des banquets ; certains arrosaient d'eau, tout simplement, les assistants ; d'autres les couvraient de poudre. Cf. P. DESCHAMPS et M. THIBOUT, *La peinture...* (cf. note 46), p. 207-208.

53. Seul l'Ordre de Saint-Georges semble faire exception ; les chevaliers n'étaient autorisés à ne prendre pour tout repas, que du bouilli et devaient « se priver de toutes sortes de volailles, de confitures sèches ou liquides, de sucreries et de boisson ou de vin qui n'est pas naturel » ; cité par F. F. STEENACKER, *Histoire des Ordres de chevalerie en France*, Paris, 1867, p. 172-173.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
BIBLIOTHÈQUE

CHAPITRE II

LA FÊTE, AFFIRMATION DES VALEURS SPIRITUELLES.

À toutes ces fêtes politiques et sociales qui exaltent la puissance du souverain, la force et la vertu d'un Ordre et, d'une façon plus générale, donnent l'occasion aux hommes de marquer leur niveau de fortune et leur rang, répondent, bien sûr, pendant tout le moyen âge, les grandes fêtes religieuses que l'Église provoque, organise et contrôle plus ou moins. Les fêtes chrétiennes renforcent évidemment le sentiment religieux ; elles confirment le triomphe et l'union du peuple chrétien. Mais l'histoire de ces fêtes populaires paraît, en fait, fort complexe ; leur nature se dégage assez mal. Bien des éléments en sont directement empruntés à d'antiques cérémonies païennes, de caractère plus ou moins sacré ou superstitieux, dont le souvenir est encore très vif. Très souvent, elles semblent une sorte de compromis entre les très anciennes traditions fondamentales de la culture populaire et les croyances chrétiennes ; beaucoup ne sont que des transferts, des confiscations de fêtes païennes au bénéfice du christianisme et de l'Église. Ce conflit entre les deux tendances, culture populaire et culture des clercs, a marqué toute la vie de l'Église d'Occident. On le retrouve en tous les domaines de la vie chrétienne et plus particulièrement dès qu'il s'agit de manifestations collectives.

En chaque ville, l'église offre aux fidèles ses liturgies, ses cérémonies, ses spectacles. L'édifice n'est plus du tout un lieu de culte préservé, semi secret, mais, bien au contraire, un lieu de réunions, de toutes natures et de toutes sortes, très largement ouvert. Si l'église paroissiale, celle de tel ou tel couvent, ou encore la chapelle toute proche, suffisent au culte dominical, tous les chrétiens se présentent en l'église cathédrale pour les fêtes solennelles, prétextes à de grandes heures liturgiques. En ces moments, cette église-là rassemble les citadins, les gens des faubourgs, les paysans des environs qui, les jours de liesse, accourent dans la cité. Il suffit de considérer la taille des cathédrales gothiques. P. du Colombier a fait très justement remarquer qu'elles pouvaient, en général, accueillir bien plus que la population entière de la ville ; ainsi à Chartres ou à Ratisbonne par exemple⁵⁴. En l'absence de tout *forum*, de tout autre lieu de réunions profanes, l'église cathédrale reçoit à la fois bourgeois et paysans ; elle seule affirme l'influence culturelle de la cité épiscopale sur les campagnes des environs ; elle en est le principal atout. Toutes proportions gardées, et sans irrévérence, on peut penser que la cathédrale gothique tient ici, dans la ville médiévale, le même rôle que le temple l'Auguste ou l'amphitéâtre au temps de l'Antiquité romaine.

Elle offre, en fait, d'innombrables « spectacles »,

54. P. DU COLOMBIER, *Les chantiers des cathédrales*, Paris, 1953.

fort variés. Certains, qui ne sont pas encore des fêtes, attirent cependant les foules. Ainsi les cérémonies liturgiques elles-mêmes, fort longues, qui mettent en jeu un très grand nombre de personnages, clercs ou diacres, parés de costumes colorés et brodés⁵⁵. Ainsi pour les sermons qui, nous le savons, duraient fort longtemps, dans la moindre église de paroisse. La renommée des grands prédicateurs, tels par exemple, au XIII^e siècle, et pour ne parler que des évêques, Maurice de Sully à Paris, Foulques à Toulouse ou encore Jacques de Vitry en Palestine, suscitait de vives curiosités. Lorsque l'affluence était trop grande, les prédicateurs se tenaient hors de l'église, sur la place publique, ou parlaient lors des grandes processions, aux étapes, aux carrefours des rues, aux croisées des chemins⁵⁶. Ainsi, surtout, pour les chants et la musique sacrés. L'évolution de cette musique, à la fin du moyen âge, souligne bien, en France du moins, la résonance populaire des chants d'église, une plus étroite et spectaculaire participation des foules. Après le chant grégorien, après le chant français de Notre-Dame-de-Paris, l'introduction de l'*Ars nova* marque

55. Un exemple de description très précise des cérémonies épiscopales dans une ville de province : Journal de Guillaume le Maire, évêque d'Angers en 1291, publié par C. PORT, *Le Livre de Guillaume le Maire*, Paris, 1874.

56. G. MAILLET, *La vie religieuse au temps de saint Louis*, Paris, 1954. Sur les circonstances de la prédication populaire, pour un exemple régional, voir A. DAGNAUD, *La prédication populaire mendicante dans le Midi de la France. 13^e — début du 14^e siècle*, mémoire dactylographié, Paris, Université X, 1971, p. 28-32.

une tout autre conception de la musique religieuse. La multiplication des voix, le caractère de plus en plus audacieux des tropes souvent improvisées autour d'une phrase principale tenue par les clercs eux-mêmes, font penser à une intervention constante, parfois spontanée, de l'assistance. Cet *Ars nova*, musique d'église pour les foules assemblées, sorte de chant spirituel populaire⁵⁷ paraît bien une révolution importante qui choque les habitudes. Lors de sa visite pastorale, dans l'archevêché de Narbonne, l'an 1404, le vicaire général Jean Corsier signale plusieurs églises qui ont adopté cette nouvelle manière et condamne fermement cette musique dont Piere Soybert disait alors : « Item reprehendere debet episcopus visitans eos qui cum modulatis et blandis vocibus ut placeat laicis vel mulieribus cantant virolay seu notulas circa elevationem Corporis Christi vel in missa, ubi sunt turpia seu corrupta, attractiva ad vanitates mulierum »⁵⁸. Musique pour les femmes, non pour les seuls clercs, et donc spectacle populaire qui unit davantage les hommes d'église et les hommes du siècle.

Beaucoup moins connue, la danse liturgique tient pourtant une place dans la vie religieuse médiévale,

57. Je crois que l'on pourrait ici soutenir, sans trop d'exagération, la comparaison entre ces chants plus ou moins improvisés et ce que nous connaissons, beaucoup mieux il est vrai, des *negro spirituals* en Amérique du Nord.

58. V. CHOMEL, *Droit de patronage et pratique religieuse dans l'archevêché de Narbonne au début du XV^e siècle*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1957.

aussi importante que la musique ou les chants. Ces danses, dont on saisit mal l'existence, et seulement en des occasions exceptionnelles, furent sans doute les premiers véritables « spectacles » offerts par les clercs à l'assemblée des fidèles lors des offices, au peuple entier hors de l'église.

Il est vraisemblable que les évêques aient tenté d'« assimiler » et de régir certaines danses d'origine païenne dont la tradition s'était maintenue très vive encore. Ces danses sacrées, rites d'adoration, rites funéraires ou rites de fécondité se pratiquaient toujours, très longtemps après l'évangélisation complète des pays d'Occident. Elles avaient lieu surtout dans les cimetières (survivances du culte des morts) ou près des églises elles-mêmes, souvent bâties sur d'anciens sanctuaires. Les multiples interdictions ecclésiastiques, les sermons des prédicateurs, les traités de morale témoignent largement de cette survivance comme aussi les Vies de saints ou les légendes sur les danseurs maudits telle, par exemple, la légende de Marsent. La danse païenne de Salomé, séduisant Hérode et responsable de la mort de saint Jean-Baptiste, fut un des thèmes favoris de l'iconographie chrétienne médiévale. Avant d'être immortalisée par les grands peintres italiens, à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon ou au palais des Papes, par Giotto lui-même, par Lorenzetti à Santa Maria dei Servi à Sienne, par Andrea del Sarto, par Fra Filippo Lippi surtout dans la cathédrale de Prato, on la trouvait sculptée dans la pierre aux chapiteaux romans des Augustins de Toulouse

*
qd pas
implente
cebut

et à Gérone, puis aux tympan d'Avallon et de Rouen. Au XIII^e siècle de nombreuses fresques montraient cette danse, dans la nef, moment essentiel des Vies de saint Jean-Baptiste ; ainsi au baptistère de Poitiers, dans l'humble église de Vaux-sous-Coulombs (Seine-et-Marne) ⁵⁹ et, tout au long du moyen âge, en d'obscures églises de campagne. Certaines fois, le thème abandonne toute référence religieuse ; le peintre représente une danse des acrobates, simple divertissement seigneurial, tout à fait païen.

L'Église, bien souvent, a donc tenté de reprendre à son compte certaines de ces danses, restées liées à des croyances ancestrales ou devenues simples plaisirs. L'histoire des danses sacrées dans la liturgie chrétienne en Occident reste toujours fort mal connue, malgré l'excellent ouvrage que M. Sahlin a consacré à l'une d'entre elles ⁶⁰. Certains pères de l'Église avaient recommandé les danses lors des translations de reliques, pour imiter le roi David dansant devant l'arche. En fait, ces danses ne devaient être, le plus souvent, que des processions solennelles et rythmées, des marches en cadence, très lentes, agrémentées seulement de mouvements des bras, de salutations, de « choeurs ambulants représentant, dans leurs évolutions symboliques, des danses mystiques et sacrées » ⁶¹. Lorsque deux de

59. P. DESCHAMPS et M. THIBOUT, *La peinture...* (cf. note 46), p. 19.

60. M. SAHLIN, *Étude sur la carole médiévale*, Upsala, 1940.

61. *Ibid.*

ces processions se rencontraient, les révérences mutuelles des clercs permettaient toute une série de figures chorégraphiques assez variées ; les costumes, la musique et les chants ajoutaient au spectacle et, souvent, les parements, les fleurs ou les baguettes blanches ornées de fleurs portées à la main.

Ces danses ou processions dansées avaient lieu, ordinairement, chaque dimanche, dans la cathédrale, avant la messe et les vêpres pour aller chercher l'évêque. Elles se pratiquaient, plus complexes, en des occasions solennelles comme le mercredi des Cendres pour l'expulsion des fidèles. Dans la vie du chrétien, elles marquaient volontiers le passage d'un état à un autre ; ainsi certaines danses de noces, les danses macabres ou encore celles qui accompagnaient l'exclusion d'un fidèle de la communion des saints et que l'on retrouve, semble-t-il, dans les représentations figurées du Ciel et de l'Enfer ⁶².

Certaines cérémonies solennelles, et de caractère plutôt local, engageaient les clercs en de véritables danses rituelles, complexes, fort longues, pratiquées souvent hors de l'église, que l'assistance attendait comme un rite, certes, mais aussi comme l'un des spectacles de la fête du jour ⁶³. À Besançon, les chanoines dansaient la « Bergerette » que l'on connaît un peu, car elle fut condamnée par le concile de Vienne en 1311. Le jour de la mi-Carême, dansaient les clercs de Gournay et, aussi, les chanoines

62. Tous ces renseignements dans M. SAHLIN, *ibid.*

63. Y. ROKSETH, *Danses cléricale du XIII^e siècle* (Publications de la Faculté des lettres de Strasbourg), Paris, 1947.

d'Evreux ⁶⁴. À Sens, les chanoines dansaient sur le pré du cloître, autour d'un puits ⁶⁵. À Vienne, en Dauphiné, c'était le lundi de Pâques. On pourrait citer de nombreux exemples de ces danses des clercs et des chanoines. La plus spectaculaire était sans doute la célèbre danse d'Auxerre ; le jour de Pâques, autour du labyrinthe tracé sur le pavé de la cathédrale, les chanoines formaient une procession rythmée ; chaque nouveau chanoine devait présenter au chapitre une grande pelote et chacun la lançait à tour de rôle ⁶⁶. En d'autres cathédrales, les labyrinthes, que nous savons nombreux, guidaient peut-être ces processions et figures chorégraphiques.

D'autre part, l'Église s'est également efforcée de contrôler et, en quelque sorte, de sanctifier certaines pratiques processionnelles des laïcs, sans aucun doute d'origine païenne. Les plus vives, conservées le plus longtemps, tenaient aux cultes agraires, au rythme des saisons et, plus particulièrement, à la célébration du printemps, sous diverses formes, à des dates également variées. Ces cérémonies médiévales du printemps et du *Mai nouveau* gardent toujours des souvenirs des dévotions païennes, par certains rites, tels attributs particuliers, la révérence aux fleurs et aux arbres, certaines libertés d'allure

64. G. MAILLET, *La vie religieuse* ... (cf. note 56).

65. H. VILLETARD, *La danse ecclésiastique à la métropole de Sens*, Paris, 1911.

66. M. SAHLIN, *Étude* ... (cf. note 60).

même ; mais elles furent, avec grand succès, confisquées par l'Église et absorbées par le calendrier des fêtes chrétiennes : les prières, sous des formes anciennes parfois, s'adressent à Dieu et à ses saints. C'est là un des aspects les plus frappants de l'évangélisation chrétienne de nos campagnes ⁶⁷.

Les Rogations, appelées aussi parfois les *Litanies mineures*, pendant les trois jours précédant l'Ascension, par des prières, par des chants religieux, par des cortèges à travers les villages et les champs, et surtout par des gestes de purification (lustrations ou purifications par l'eau) devaient attirer la protection divine sur les blés encore verts. Ces fêtes des Rogations qui marquent certainement un des grands moments de la vie sociale des campagnes, impliquaient, en principe, des pénitences et des privations collectives ; on parlait encore de trois jours de jeûne. En fait, toute préparation spirituelle semble oubliée et la fête est plutôt un divertissement, prétexte à des réjouissances, de grands banquets et beuveries, tout au moins à des cavalcades où figuraient dragons et autres mauvais génies hostiles, dès lors vaincus et ridicules.

D'autres cérémonies rituelles, également liées au cycle agraire, gardaient davantage encore la marque de pratiques chorégraphiques païennes. Le premier dimanche du Carême, ou la Nuit de la Saint-Jean, en de nombreux villages avait lieu la *Danse des*

67. V. LANTERNARI, *La politica culturale della chiesa nelle campagne. La festa di San Giovanni*, Società, 1955, p. 64-95.

Brandons, grande fête nocturne ; hommes et femmes armés de torches ou de cierges couraient à travers les prés, les vignes et les vergers; course coupée de prières et de liturgies particulières, imprécations lancées contre les bêtes malfaisantes, menaces contre les arbres fruitiers pour en obtenir d'abondantes récoltes, de véritables conjurations magiques enfin ⁶⁸.

Les fêtes des saints patrons, pour chaque village, les pèlerinages bien sûr, de plus en plus les fêtes solennelles de l'Église, comme celle du Corpus Christi, de la Pentecôte, de Notre Dame que la hiérarchie tentait d'opposer à celles trop locales, trop incertaines et proches d'anciens cultes, offraient quantité d'occasions pour multiplier ces processions.

Très certainement s'affirme une politique concertée de l'Église, de la papauté, en particulier avec Urbain IV, pour imposer de grandes cérémonies liturgiques en l'honneur de la Trinité, du Saint Esprit, de la Vierge, à l'ensemble de la Chrétienté. Ces efforts ne sont pas restés sans résultats. De même que les confréries se plaçaient de plus en plus sous la protection du Saint Esprit et de Notre Dame, de même les fêtes, prises en main par le clergé, par l'évêque et par le chapitre, abandonnent peu à peu certains de leurs thèmes trop profanes et concourent au triomphe du culte chrétien, des dévotions majeures.

68. Sur ces deux cérémonies, Rogations et Brandons, voir M. SAHLIN, *Étude*... (cf. note 60).

Cette volonté s'exprime aussi par les processions expiatoires organisées par l'Église elle-même ou par certaines sectes. Le cortège n'est pas seulement grande réjouissance. En quelques occasions, pour écarter le mauvais temps et, plus encore, les épidémies, il retrouve l'allure d'une vaste prière et d'une pénitence collectives. Les papes firent, à Rome et à Avignon, des processions pour conjurer la Peste Noire et apaiser le courroux de Dieu. La même année, en 1348 donc, Clément VI instituait une messe, au rituel tout particulier, pour demander d'être épargné de l'épidémie⁶⁹. Cette pratique des processions contre la peste se maintient fort longtemps à Rome même. Au mois d'août 1485, alors que le fléau menaçait la ville, elle implore la Vierge ; une statue de la Madonne fut, pendant huit jours de suite, portée en procession à travers la ville, de paroisse en paroisse⁷⁰.

À ces expiations collectives, patronnées par le pape et les évêques répondent celles, toutes différentes, des Flagellants et, plus tard, celles des *Bianchi*, bien plus spectaculaires, qui se manifestent d'abord par de longs cortèges, des chants, des

69. J. VIARD, *La Messe pour la peste*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1900, p. 336-338; cité par J. GLÉNISSON, J. DAY, O. GRANDMOTTÉ, *Textes et documents d'histoire du moyen âge, XIV^e-XV^e siècles*. T. I: *Perspectives d'ensemble : les « crises » et leur cadre*, Paris, 1970, p. 26.

70. *Il diario romano di Gaspare Pontani*, dans *Rerum italicarum scriptores*, 1907, p. 49.

incantations, parfois des danses. Il est inutile de rappeler ici le spectacle, au sens complet du mot, qu'offraient aux bourgeois des villes d'Allemagne, du nord et de l'est de la France, d'Italie même, les bandes de Flagellants et de *Disciplinanti* ; tous les chroniqueurs en soulignent le caractère insolite, passionné et brutal. Ce sont, dans la vie de la cité, des accidents provoqués souvent par des étrangers. Mais, en 1399, la peste ravage à nouveau l'Italie du Nord et, dans toutes les villes, se lèvent de grandes processions, celles-ci de bourgeois, de toutes conditions. De ce mouvement religieux des *Bianchi*, très spectaculaire, Francescho di Marco Datini, marchand de Prato, donne une description très circonstanciée, fort précieuse pour l'étude des circonstances matérielles de ces fêtes expiatoires ⁷¹. Lui-même, accompagné de douze compagnons (associés, facteurs, familiers), rejoint le cortège à l'une des portes de la ville, au lever du soleil, après avoir communié. Ils se rendent d'abord à Florence où ils entendent la messe dite par l'évêque : « ch'era nostro padre e ghuida e magiore ispirituale », et accompagnent alors ceux de cette ville et d'autres cités ou bourgs des alentours. Tous ces pénitents, quarante mille de Florence et trente mille des environs dit une autre lettre écrite à Barcelone ⁷², tous

71. Texte remarquable en tous points; récit très précis de la procession suivi des comptes pour les dépenses faites en cette occasion; publié par F. MÈLIS, *Aspetti della vita economica medievale*, t. I, Sienna, 1962, p. 101-103.

72. *Ibid.*, p. 55-56.

vêtus de blanc, pieds nus, un cierge à la main, marchent par troupes, par paroisse semble-t-il, chacune derrière son crucifix ; ils s'imposent jeûne et privations, ne mangent ni viande ni oeufs, dorment sur la paille, dehors ; ils vont ainsi pendant dix jours visiter les villages et les châteaux, entendant la messe, prêchant la paix et la concorde, priant et chantant. Cette longue procession, que Francescho Datini appelle d'ailleurs le *viaggio santo* ou le *pellegrinaggio*, paraît ainsi, sur une très vaste échelle, à travers tout le *contado* de Florence, répondre aux fêtes processionnelles des campagnes. Les cortèges des *Bianchi*, moins bien connus par ailleurs, ont pourtant marqué profondément la vie collective des cités de Toscane. Celui-ci, qui prend forme le 28 septembre 1399, avait été précédé, pour le 15 août, d'une autre procession expiatoire où la règle était sans doute plus sévère ⁷³.

Dans un tout autre domaine, l'Église a tenté, et souvent réussi, à imposer la marque de la religion chrétienne ou, du moins, la marque de sa puissance, à des fêtes processionnelles d'origine profane et de nature surtout politique. Nous avons déjà noté que, en France surtout, les Entrées royales et princières laissaient une large place aux clercs dans les cortèges, aux thèmes religieux parmi les histoires représentées sur

73. C. GUASTI, *Lettere di un notaro (ser Lapo Mazzei) a un mercante del secolo XIV, con altre lettere e documenti*, Florence, 1880, 2 vol., vol. II, p. 358-359, note n° 1 ; cité par F. MÈLIS, *Aspetti...* (cf. note 71), p. 104.

les échafauts.

sentées sur les échafauds. Cette intervention paraît aussi forte dans une des plus célèbres fêtes politiques de l'Italie des villes, les Épousailles de la Mer, par le Doge de Venise. On sait, que le jour de l'Ascension, la cité fêtait le souvenir d'une très ancienne victoire navale (l'an 997 contre l'île de Liesina) qui lui avait donné la prépondérance maritime sur l'Adriatique. Le Doge, sur le *Bucentaure*, palais flottant à deux étages, paré de draps d'or et de soie, prenait la tête d'une procession nautique de barques et embarcations de toutes sortes, toutes magnifiquement ornées, ordonnées selon le jeu subtil de multiples préséances. Mais la fête commémorait aussi l'« investiture de l'Adriatique » accordée par le pape Alexandre III (en 1177), en récompense de la médiation bienveillante de Venise lors de la lutte de la papauté contre Frédéric Barberousse ; chaque année l'évêque de Saint-Marc bénissait l'anneau nuptial que le Doge jetait ensuite dans la mer ⁷⁴.

De la même façon, le triomphe politique de Florence se plaçait sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, patron de la cité ⁷⁵. Ce jour, fête du précurseur, ou plutôt pendant trois jours entiers, la Seigneurie de Florence, état urbain mais seigneur de

74. Longue description dans G. RENIERI-MICHIEL, *Le feste veneziane*, Venise, 1817-1827, t. I, p. 168 à 202; cité par C. MOLNAR, *Les fêtes...* (cf. note 4), p. 79-81.

75. C. GUASTI, *Le feste di San Giovanni Batista in Firenze descritte in prosa e in rima da contemporanei*, Florence, 1884, et G. MANCINI, *Il bel San Giovanni e le feste patronali di Firenze descritte nel 1475 da Piero Cennini*, dans *L'Arte*, VI (1909).

nombreux vassaux, recevait l'hommage de ses fidèles ; lors de grandes cérémonies publiques et au terme de nombreuses processions, c'était l'offrande, à saint Jean-Baptiste lui-même, de *palii* (bannières) par les nobles des environs et de cierges richement ornés par les représentants des communes vassales (15 *palii* et 27 cierges en 1370) ⁷⁶. Le soir, on allumait les feux de la Saint-Jean sur la place de la Seigneurie, face au palais communal. Mais les deux grandes fêtes populaires, l'offrande des cierges et la procession religieuse se donnaient sur la Piazza di San Giovanni, face à la cathédrale. La place elle-même et les rues voisines étaient couvertes de grands ciels de tissu bleu frappés du lys d'or ; aux fenêtres on tendait des tapisseries et de riches étoffes. Dès le Trecento, ces cierges ne sont plus de cire, mais se présentent aux foules émerveillées comme des tours ou des châteaux de bois et de carton, portant des personnages en bois, sortes de marionnettes ; à l'intérieur « vi steno uomini che fanno volgere di continuo e girare attorno quelle figure » ⁷⁷. Ces tours et châteaux furent d'abord portés en procession par des hommes cachés sous des tentures, puis, vers la fin du XV^e siècle, montés

76. « I ceri soprascritti che paiono torri d'oro sono i censi delle terre piu antiche de' Fiorentini : e cosi per ordine di dignità vanno, l'uno dietro l'altro, a offerere a San Giovanni », d'après C. GUASTI, *Le feste . . .* (cf. note 75), p. 7 ; cité par C. MOLNAR (cf. note 4), note 34, p. 55 et liste des *palii* et des cierges, *ibid.*, en Appendice, p. 2-4.

77. Goro DATI, *Istoria di Firenze d'all'anno 1380 all'anno 1408*, Florence, 1725, p. 86 ; cité par C. MOLINARI, *Spettacoli . . .* (cf. note 32), p. 33.

sur des chars. On rejoint ici, par cet exemple très particulier mais tout à fait significatif, le passage de la procession politique et religieuse au véritable spectacle, sous la forme du théâtre ambulant par les rues.

De plus, cette fête, politique certes, qui affirme la domination de la Commune, se traduit tout de même par nombre de cérémonies strictement religieuses, comme la visite faite par les curés, les recteurs et les moines mendiants à trois églises de la ville ou la présentation, par toutes les rues, de la relique du pieux évêque San Zanobi portée sous un baldaquin ; la fête s'achevait par cette procession d'offrandes à saint Jean-Baptiste, très spectaculaire elle aussi.

En Flandre également, le très célèbre jeu de l'Épinette, chaque année lors du Carême, fête très populaire, occasion d'interminables réjouissances, de bals, de banquets et d'un grand tournoi (le *behourd*) où s'affrontaient les bourgeois, commémorait avant tout le pèlerinage du roi et de la cour au couvent des Dominicains et à la relique de la Sainte Épine.

Ainsi, d'une façon accidentelle ou selon un rythme cyclique, repris chaque année, dans les campagnes et les cités, les processions religieuses ou pseudo-religieuses déroulent leurs cortèges ⁷⁸ en de très

78. Sur tout ceci, nombreux exemples dans J. TOUSSAERT, *Le sentiment religieux en Flandre à la fin du moyen âge*, Paris, 1963.

nombreuses occasions. Tous les chroniqueurs bourgeois, ceux de Paris en tête ⁷⁹, un peu curieux de la vie sociale de leur ville, accordent une très large place à ces processions qui, par les costumes, le choix des couleurs, les rythmes et les danses, constituent déjà un véritable spectacle vivant. En quelques semaines, la ville de Metz, par exemple, voyait passer par ses rues trois grandes processions solennelles toutes remarquables et, réellement, occasions de fêtes et de spectacles : celle des Rogations où l'on montrait l'affreux dragon appelé le Grawli, vaincu par saint Clément et où un court office (chants, litanies, lecture de passages de l'épître et de l'évangile) était dit à chacune des douze stations ; celle de saint Marc, le 25 avril, où les hommes du cortège portaient des chapeaux de fleurs et chantaient des cantilènes ; celle de la Pentecôte illustrée par une pluie de fleurs et de lumières, des vols de colombes, des dons de fromages et de pommes ⁸⁰.

À tous ces cortèges s'ajoutent ceux du *Mai* et les fêtes mi-religieuses, mi-profanes des débuts de ce mois accompagnées de toutes sortes de cérémonies, danses, petits spectacles et récitations de poèmes ⁸¹.

À Rouen, la seule paroisse Saint-Laurent prend part au moins à deux processions chaque année, à

Fêtes de
Mai

Notes

79. Très nombreuses indications, bien sûr, dans le *Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI*.

80. G. MAILLET, *La vie religieuse* (cf. note 56); descriptions précises de ces processions dans le *Journal de Jehan Aubrion, bourgeois de Metz*, éd. L. LARCHEY, Metz, 1837.

81. *Ibid.* (L. LARCHEY), p. 299.

la Pentecôte, à la fête du Corpus Christi. Le cortège traverse toute la paroisse, portant reliques et bannières, et visite chaque rue par un itinéraire qui semble fort complexe : en 1436 le propriétaire d'une maison conteste aux trésoriers de la fabrique le droit d'y faire passer ces deux cortèges ⁸².

Ces processions, cortèges et danses des laïcs, s'enrichissent souvent, comme les cortèges des Entrées royales, de tableaux vivants plus ou moins complexes et animés, ceux-ci tous d'inspiration religieuse. Elles sont ainsi d'autres spectacles, donnés dans la rue, d'abord pris en charge par le clergé lui-même, puis, en un second temps, par les princes ou les autorités municipales qui interviennent lorsque la fête prend un tour tout différent, moins religieux, et surtout lorsqu'elle est apparue nécessaire au divertissement des foules, à une sorte de paix sociale. Les fêtes de Provence organisées ou encouragées par le roi René, se situent toutes dans un cadre processionnel : ainsi à Marseille, la course de l'étendard et la procession du boeuf, à Tarascon la fête de la Tarasque, à Aix-en-Provence le jeu des Apôtres, type parfait du théâtre éducatif et religieux, ambulant, qui parcourt toute la ville avec la procession de la Fête-Dieu ⁸³. À Lille, le jour de la Vierge de la Treille, reçoivent des récom-

82. L. BULTÉ, *La paroisse de Saint-Laurent de Rouen (XIV^e et XV^e siècles)*, mémoire dactylographié, Rouen, Faculté des lettres, 1966, p. 137.

83. M. FOUQUE, *Fastes de la Provence ancienne et mo-*

Pentecôte
à
Noël

le roi
René

penses tous ceux qui « faisant partie d'une même société et sans avoir recours à aucun membre étranger viendront le jour de ladite procession sur des chars, charettes, tréteaux et échafauds portatifs représenter le matin des scènes muettes ou pantomimes pendant que la procession passera »⁸⁴.

La procession suscite ainsi des spectacles sacrés qui, d'une certaine façon, répondent aux mystères, ceux-ci d'abord montés par les clercs dans l'église cathédrale, avant d'être offerts sur le parvis, puis aux carrefours.

L'histoire de ce théâtre sacré, devenu ensuite fête populaire, mérite à son tour l'attention.

L'une de ses origines réside sans doute dans le désir des clercs de faire mieux comprendre et sentir les mystères de la religion. Comme toutes les autres formes d'art chrétien, le théâtre paraît avant tout une illustration, parfois assez étroite, des livres sacrés. Les prêtres s'aidaient, pour enseigner la religion et rendre leurs sermons plus vivants, de toutes sortes d'illustrations. On peut penser, bien que naturellement la preuve n'en ait pas été donnée, qu'ils faisaient ainsi largement appel aux scènes peintes sur les murs de la nef ou sculptées sur les pierres des chapiteaux. Ils pouvaient aussi

les
mystères

derne, Marseille, 1837, t. 2; Marie-Christine ROQUES, *Processions*... (cf. note 16), p. 52.

84. M. FINOT, *Procession de Notre-Dame de la Treille*, dans *Bulletin historique et philologique*, 1897.

montrer, tout près d'eux lors du prêche, les magnifiques sculptures, maintenant presque toutes disparues, des jubés de pierre ou, dans les églises de campagne, de bois peints, ces dernières fort naïves, d'une étonnante richesse d'invention ⁸⁵.

En Italie du Sud, une tradition remontant au moins aux alentours de l'an mille voulait que, le matin du samedi saint, lors de la bénédiction de l'immense cierge pascal, le diacre, qui entonnait alors du haut de la chaire le chant d'allégresse : « Exultet jam angelica turba caelorum », déroule, au fur et à mesure de sa lecture, un rouleau de parchemin sur lequel étaient peintes des scènes qui illustraient les différents versets du texte, et que les fidèles pouvaient contempler de leur place ⁸⁶. Sur ces rouleaux d'*exultet*, dont la cathédrale de Bari possède un magnifique exemplaire du XI^e siècle ⁸⁷ aux couleurs particulièrement vives, les miniatures se trouvaient donc placées en sens contraire du texte. On ne sait si cette illustration, en quelque sorte à la façon des bandes dessinées actuelles, s'était largement répandue à cette époque en d'autres régions d'Occident. Mais, par ailleurs, le prêtre ou le diacre pouvaient, pour leurs sermons et leurs chants de Pâques, s'aider partout, jusque dans les moindres églises de villages, de ces si cé-

85. En particulier, l'extraordinaire jubé de bois polychrome de la petite église Saint-Fiacre au Faouët (Morbihan).

86. M. AVERY, *The Exultet Rolls of South Italy*, Princeton, 1936.

87. Reproduction dans C. NORDENFALK, *L'enluminure*, dans *La peinture romane* (coll. Skira), Paris, 1958, p. 147.

les
rouleaux
d'*exultet*
angéliques

lèbres cierges qui grevaient lourdement les budgets des monastères, des chapitres ou des fabriques et des confréries. Énorme, orné de fleurs et de rubans, le cierge pascal portait, sculptées dans la cire, des scènes figurées très variées, souvent peintes de couleurs éclatantes, certainement fort riches qui nous échappent maintenant presque complètement et dont seuls quelques fragments de livres de comptes, des descriptions rapides ou, peut-être aussi, certains objets en ivoire, peuvent nous donner une idée.

le cierge
pascal.

En d'autres occasions, en particulier lors des grands pèlerinages célébrés en l'honneur des saints patrons des grandes abbayes bénédictines, les moines montraient à la foule assemblée des manuscrits très simples, de peu d'épaisseur, illustrés de miniatures en pleine page, de facture souvent très naïves ; ces manuscrits, que l'on appelle *libelli*, étaient surtout des vies de saints dont ils proposaient aux fidèles des scènes fort édifiantes⁸⁸. Ainsi pour saint Amand (trois exemplaires de ces *libelli* aux XI^e et XII^e siècles), saint Aubin, saint Omer et, en Angleterre, saint Cuthbert de Durham et saint Edmond⁸⁹. Les chrétiens pouvaient aussi contempler lors des processions, les images des saints brodées ou peintes sur leurs bannières, lors des pèlerinages, les suaires et les reliquaires eux aussi

les
ms
"libelli"

88. Fr. WORMALD, *Some Illustrated Manuscripts of the Lives of the Saints*, dans *Bulletin of the John Rylands Library*, XXXV (1952), p. 248-266.

89. C. NORDENFALK, *L'enluminure* (cf. note 87), texte p. 148-149; reproduction p. 149.

ornés de scènes de la vie des saints et des martyrs ; enfin, de toutes façons, pendant les messes solennelles, les chasubles historiées des évêques. Certains de ces vêtements ecclésiastiques, telle la célèbre pièce conservée à la cathédrale de Gérone, se présentaient comme de véritables planches d'images, chargées de nombreux symboles, allégories, figures d'apôtres ou de saints et même de scènes figurées : à Gérone, la création du monde et l'apparition de l'homme sur la terre.

*

* *

Au-delà de ces images fixes et immuables, les prêtres ont cherché, pour leurs sermons surtout, une illustration vivante, plus parlante sans doute, plus facile à adapter aux goûts et aux préoccupations du temps. D'une façon d'abord timide et maladroite, ils utilisent de simples tableaux composés de personnages vivants mais immobiles. Ainsi faisait encore, à Laval, au XV^e siècle, un cordelier de saint François qui y prêchait le Carême. Il avait habillé divers « compagnons de la ville » afin qu'il puisse montrer « figurativement et ses sermons et presche-ment la Passion par personnages »⁹⁰ ; la scène, sur laquelle se groupaient les différents acteurs en cos-

90. Michèle TOURNE, *Les représentations théâtrales à la fin du moyen âge; organisation matérielle et étude sociologique*, mémoire dactylographié, Paris, Université X, 1970, p. 59; d'après la *Chronique rimée de Guillaume le Doyen, notaire à Laval au XV^e siècle*, éd. E. DE CERTAIN, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 3^e série, t. III.

tumes, était cachée à l'assistance par des rideaux de velours ; lorsque le frère prédicateur criait à haute voix le mot « ostendatis », on tirait les rideaux et les fidèles pouvaient admirer une nouvelle scène de la Passion ; on montre ainsi jusqu'à 40 tableaux vivants, tous différents ⁹¹.

De ces tableaux, d'abord inanimés, sont nés les mystères. On prit l'habitude de dresser, dans la nef, au pied ou en face de la chaire, une estrade, au début temporaire, puis une construction de pierre sur laquelle se tenaient les acteurs. Ces théâtres mimés étaient, le plus souvent, présentés aux fidèles pour les jours de Pâques : Passion, Mise au Tombeau, Résurrection. C'est pourquoi l'on appelle ces estrades des *sépulchres*. Leur construction, leur entretien, l'achat des costumes représentaient une lourde charge pour les églises et leurs fabriques ; ces dépenses devinrent même, parfois, plus importantes que celles du luminaire et, dans les fabriques ou guildes d'Angleterre, le trésorier de l'association porte alors, non plus le nom très habituel de *lightman*, mais celui de *sepulchre man* ; évolution qui souligne déjà la place des représentations dans la vie des communautés chrétiennes.

Pour toutes les églises d'ailleurs, la décoration de l'édifice le jour de la Passion et tous les jours de grandes fêtes, était l'objet de soins jaloux, l'occasion de dépenses. Dans la moindre église de campagne, on établit sur le sol, au moment de Pâques,

91. M. TOURNE, *ibid.*, p. 60.

Scènes
vivantes
mais
immobiles

Pâques

de riches tapis de fleurs. Les comptes de la fabrique de Saint-Vincent de Rouen font constamment état d'achats de cierges, de paille fraîche pour recouvrir le pavement à la Toussaint, à Noël, à la saint Vincent ; achats d'herbes et de fleurs pour l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu et celle de saint Jean-Baptiste. Le jour de la saint Vincent, des tapisseries couvrent tous les murs de la nef éclairée par 48 cierges ; pour la Fête-Dieu, le trésorier a acheté des chapeaux de roses. En certaines occasions, les clercs jetaient dans l'église des oiseaux, une colombe (à la Pentecôte), des gâteaux et des roses⁹².

En Italie, le clergé et les oeuvres des cathédrales installaient, les jours de fête, toute une machinerie cachée par un décor somptueux, capable de faire voler les anges dans le ciel. On attribue à Brunelleschi lui-même l'extraordinaire spectacle de l'Ascension qui fut monté à Florence dans l'église de l'Annunziata, le 25 mars 1319, sur deux scènes situées à plus de 40 mètres de distance ; du côté du choeur, la *casa* de Marie suggérée par un lit et une chaise et, à la porte d'entrée, le *paradiso* sur une tribune de trois mètres de haut ; ici le trône de Dieu paraissait soutenu par sept rais de lumière qui figuraient les sept ciels ; l'archange Gabriel, messenger céleste, volait, soutenu par un long câble, au-dessus des fidèles⁹³. Brunelleschi fit aus-

92. A. SAVOYE, *Saint-Vincent de Rouen, paroisse de marchands au XV^e siècle*, mémoire dactylographié, Rouen, Faculté des Lettres, 1965, p. 52.

93. C. MOLINARI, *Spettacoli...* (cf. note 32), p. 39 à 44.

si monter, dans l'église de San Felice in Piazza, et toujours pour la fête de l'Annonciation à Florence, un *paradiso* plus étonnant encore. Il avait fixé dans la coupole au-dessus du choeur, un *ingegno*, demi-sphère de bois où se tenaient des enfants habillés en anges, éclairés par trois rais de lumière ; les portes du *paradiso* pouvaient s'ouvrir et se fermer, des machines faisaient tourner l'ensemble et Gabriel descendait du ciel, dans une mandorle de lumière ⁹⁴.

Ailleurs, c'était l'Ascension du Christ. Les tableaux vivants, les machines et les spectacles envahissent donc, à Florence du moins, toute l'église et ne se limitent pas du tout au Mystère de la Passion ; ils illustrent de nombreux épisodes de la vie du Christ et de la Vierge. On note aussi, avec intérêt, comme les artistes en renom, constructeurs de cathédrales, sculpteurs et peintres, s'occupent eux-mêmes à inventer ces jeux de scènes. Le jeu sacré, dans l'église, pour les fidèles, paraît bien une forme d'art.

Il est vraisemblable que les scènes jouées sur le *sépulchre*, au moment de Pâques, aient inspiré très largement les sculpteurs de ces groupes polychromes, fort nombreux à la fin du XV^e siècle et dans les années 1500, maintenant disparus ou ignorés, qui restent pourtant une des manifestations les plus intéressantes de l'art populaire de la pierre à cette époque. Ces Mise au Tombeau, ces Pietà,

94. *Ibid.*, p. 47.

ces Passions même, comme, par exemple, celles des petites églises de Bretagne ou du Périgord, ont manifestement beaucoup emprunté aux décors et aux jeux de scènes : costumes, couleurs, accessoires et attributs, attitudes des personnages et, d'une façon plus générale, l'allure très « paysanne », très spontanée des traits physiques et des expressions ⁹⁵.

Certaines fois les clercs animaient davantage leurs tableaux et leurs jeux ; les acteurs se déplacent alors à travers l'église. En Italie, un auteur rapporte que, lors de l'*Officium Sepulchri*, les saintes femmes et les apôtres Pierre et Jean, à l'annonce de la résurrection du Christ « redeunt ad chorum, quasi fratribus referentes quae viderunt et audierunt » ⁹⁶.

Par la suite les prêtres présentent leurs illustrations vivantes de la Passion, leurs Mystères et parfois leurs Vies de Notre Dame et leurs Vies de saints, hors de l'église, dans les rues. Ils y furent, là aussi, conduits par le désir de mieux contrôler certaines fêtes et jeux de théâtre organisés, très tôt, sans doute dès le XII^e siècle, par les laïcs. Ces Vies de saints ou Miracles, de tendance cette fois nettement populaire et même profane, comportaient, comme en Angleterre le fameux miracle de saint Nicolas, outre le texte latin original encore inspiré par les clercs, d'importants refrains en langue vulgaire qui constituaient autant d'éléments de farce.

95. En particulier, le groupe de l'église de Locronan (Finistère) et les Pietà de Rodez (Aveyron) et de Carennac (Dordogne).

96. C. MOLINARI, *Spettacoli* . . . (cf. note 32), p. 71.

Ces jeux, qui visaient davantage à amuser le public qu'à l'édifier, se tenaient le plus souvent dans les cimetières ; objets de scandales, ils provoquaient de vives critiques. Dès 1210, Innocent III interdisait aux clercs d'y prêter leur concours, interdiction renouvelée par le concile de Trèves, en 1227.

Aussi les prêtres, moines et chanoines, prennent-ils de plus en plus l'initiative de présenter leurs propres spectacles hors de l'église, tout d'abord sur le parvis, puis tout au long des rues, aux carrefours. Les représentations sacrées se trouvent alors intimement liées aux processions ; en fait, le théâtre des clercs est essentiellement, pour la Passion surtout, un théâtre ambulante.

À l'opposé de l'Entrée royale, c'est ici le cortège lui-même, la procession, qui donne le spectacle. En Angleterre, chaque procession compte un certain nombre de *pageants*, grands échafauds de bois, à deux étages, montés sur roues et tirés par des hommes ou des chevaux. Ces *pageants* traînés ainsi de rue en rue, s'arrêtent à des stations, carrefours, petites places où l'on a parfois disposé des bancs en gradins pour les spectateurs. Les acteurs, à l'origine souvent des hommes d'église, s'habillent et se préparent à l'étage inférieur et jouent en haut ; certaines fois ils continuent dans la rue. Les *pageants* sont eux-mêmes ornés de draps de couleurs, de décors qui évoquent le cadre de l'action ; les comptes des fabriques nous apprennent qu'ils coûtent fort cher. Dès cette époque, plusieurs auteurs remarquent qu'ils correspondent, en somme, au cha-

un
theatre
ambulante

les
pageants
anglais

riot sur lequel, au temps de l'Antiquité grecque, la tragédie aurait été jouée à travers l'Attique. D'abord centrés sur la Passion, avec une nette prédominance pour le Calvaire, les thèmes de ce théâtre d'Église se diversifient et abordent toutes les périodes de la vie du Christ, puis de Notre Dame et parfois même des Vies de saints et de leurs Miracles.

Amélioration
Ainsi, par la procession religieuse, ses chants, ses bannières et ses costumes, surtout par ses *pageants* ou échafauds, le théâtre sacré devient-il un jeu, une fête vraiment populaire, ambulance à travers toute la ville, maintes fois reprise dans tous les quartiers.

*

* *

fêtes de plusieurs jours
Les clercs organisent alors, en marge des processions, à l'occasion, non plus seulement de Pâques, mais aussi des grandes fêtes d'été, de vastes représentations théâtrales en pleine rue, largement ouvertes à un nombreux public. Ces représentations tiennent généralement la scène bien plus d'une journée ; elles sont rassemblées en cycles, en véritables festivals qui sont, dans l'année, de grands moments de fêtes religieuses populaires, de grands moments aussi de la vie sociale et culturelle de l'Occident chrétien. Il semble que la tenue de telles fêtes annuelles, religieuses et collectives, étendues sur plusieurs jours, ait été suscitée par la Papauté elle-même. C'est Urbain IV qui, en 1264, recommande l'institution de fêtes et réjouissances pour marquer le jour du Corpus Christi, le jeudi après la

Trinité. Par la suite, ces festivals s'organisent plutôt en plein été, lorsque les jours sont les plus longs ; ce sont des jeux de plein air, interminables, qui reprennent toute l'histoire de la Chrétienté.

Aucune étude systématique d'ensemble ne permet de prendre conscience de l'importance de ces festivals, de leur répartition géographique, de la façon dont ils restent plus ou moins liés à l'esprit chrétien, soumis aux clercs. Sur bien des pays, seuls des renseignements très épars et, surtout, très incomplets, plutôt anecdotiques, jettent quelques lueurs sur ces manifestations. En France, l'influence des clercs dans l'organisation des Mystères et autres jeux de scènes nous est bien peu connue ; elle se manifeste certes, nous le verrons, par l'intermédiaire des confréries auxquelles les moines restent parfois étroitement liés. Elle s'exerce aussi par le prêt des bâtiments, de l'église elle-même, par une aide matérielle ou financière. De nombreux clercs semblent être les auteurs des mystères joués à l'époque par des groupes sociaux, spécialisés ou non. Il serait intéressant de voir dans quelle mesure les couvents ou les chapitres organisent et montent eux-mêmes, sous leur totale direction et à leur profit spirituel et financier, des représentations sacrées. Autrement dit, l'église cathédrale, la collégiale ou le couvent sont-ils encore, à la fin du moyen âge, des lieux de théâtre religieux en France ? Je retiendrai, ici, un seul exemple qui apporte, en ce sens, quelques éléments de réponse. Un acte notarié de 1445 nous apprend que, à Saint-Antonin

(Tarn-et-Garonne), le couvent des Carmes abritait une Confrérie de l'Assomption de la Vierge qui y donnait, chaque année, deux spectacles sacrés : le *Mystère de l'Étoile et des Trois Rois* le jour de l'Épiphanie et le *Mystère de l'Assomption*. Or les chanoines réguliers, augustinien, veulent, de leur côté, organiser dans leur couvent, une représentation de l'Étoile. Les Carmes s'estiment lésés, car ces représentations étaient, pour eux, la source de grands bénéfices. Par devant le notaire, chacune des parties s'engage à ne jouer l'Étoile qu'une année sur deux et à ne plus fonder, ni nouvelle confrérie, ni nouveau spectacle⁹⁷.

Angleterre / Nous ne sommes mieux renseignés et, à vrai dire, seulement du point de vue littéraire, que pour l'Angleterre où, chaque année, plusieurs grands festivals d'été attiraient, pendant des jours, des foules nombreuses. Ces jeux théâtraux, que l'on appelait effectivement des *Plays*, font penser, là encore, à ceux de l'Antiquité grecque ; dans la civilisation anglaise du XV^e siècle, leur signification ne devait pas être moindre.

Les *Plays* les plus célèbres, ceux dont la renommée égalait celle des grands pèlerinages comme celui de Canterbury, provoquaient d'importants déplacements de spectateurs, venus de Londres souvent et des grandes villes. Ils se tenaient tous dans le nord de l'Angleterre, entre Chester et York. Deux

97. R. LATOUCHE, *Les représentations de mystères à Saint-Antonin au 15^e siècle*, dans *Bulletin philologique et historique*, Paris, 1915.

de ces festivals, précisément ceux des deux villes de Chester et York, échappaient en fait à l'influence des clercs pour être l'affaire des guildes de métiers. Mais les deux autres restaient soumis à l'action directe et au contrôle des prêtres ou des moines qui organisaient les séances, imaginaient les thèmes et les décors, écrivaient les textes et tenaient les rôles. Les *Plays* de Woodkirk (que l'on appelle aussi les *Towneley Plays*, du nom de la famille qui a longtemps possédé le manuscrit qui nous les a fait bien connaître) étaient donnés chaque année par les chanoines augustinien de Woodkirk (à 4 miles au nord-est de Wakefield, non loin de Leeds dans le Yorkshire) ; ces chanoines, patrons et auteurs des jeux, y associaient parfois les artisans de la petite ville de Wakefield. Les *Coventry Plays* sont, eux, uniquement d'Église ; conçus et joués par des moines, le texte en est plus didactique, moins proche des préoccupations matérielles ou politiques du moment ; le roi et les princes venaient volontiers à Coventry.

Ce qu'il faut souligner, c'est surtout la vogue étonnante de ces festivals, leur retentissement populaire. Dès le début du XIV^e siècle, l'anglais apparaît dans les textes à côté du latin. On pourrait comparer ces festivals de théâtre sacré, ici encore contrôlés par les hommes d'Église, aux grands jeux d'autrefois et l'on doit noter que, en Angleterre, si les jeux des villes viennent aux mains des artisans, les clercs ont réussi à leur opposer avec succès des jeux de caractère plus religieux, tenus en mi-

N.
England

anglais /
latin

lieu plus spécifiquement rural, à l'écart des grandes cités, protégés des guildes. Ainsi, tout à la fin du moyen âge encore, en Angleterre, la grande fête populaire n'est pas forcément urbaine.

Sans doute pourrait-on rechercher l'influence de l'Église et son intervention décisive en bien d'autres domaines. Les deux types de fêtes ou de jeux que nous avons évoqués, d'ailleurs étroitement liés, ont sans aucun doute, une grande audience populaire, une forte résonance sociale. Ces danses ou processions, ces jeux de scènes fort divers, tiennent une place de choix dans la vie collective de nos villes et de nos campagnes ; ces fêtes et ces jeux mobilisent les foules et marquent toute la civilisation du moment. Toutes ces manifestations, même celles héritées de lointaines manifestations païennes ou magiques, s'encadrent maintenant dans une liturgie ou, tout au moins, dans un contexte chrétien ; elles sont bien des éléments du culte populaire. Comme pour les valeurs politiques ou les valeurs sociales, ces fêtes et ces jeux affirment une valeur établie : celle, spirituelle, du christianisme.

affirmer
le
christianisme
même

la famille
- le quantum
- les guildes et
- confréries

CHAPITRE III

LES JEUX ET LE GROUPE SOCIAL

Considérées surtout du point de vue social, les fêtes, spectacles, et compétitions de toutes natures, offrent très souvent l'occasion à l'homme d'affirmer son appartenance, non pas seulement à tel niveau de fortune, mais à un groupe social ; non à une « classe », ni à un ordre, mais bien à un groupe, la plupart du temps fort complexe, spontané ou né de circonstances fort diverses, hétérogène dans sa composition même.

Pour l'historien des structures sociales, la tentation est forte de n'envisager que ce que nous appellerions, pour reprendre la formule très parlante de R. Mousnier⁹⁸, les strates sociales. Évidemment, ce besoin d'établir des hiérarchies et un schéma général conduit à des constructions. Certains construisent d'après un schéma actuel ou remontant au siècle dernier, et parlent de « classes » sociales : construction fort artificielle si on l'applique au moyen âge, démentie par quantité de faits, d'attitudes sociales ou spirituelles et qu'aucun travail réellement scientifique ne vient appuyer. Ou bien il faut admettre le schéma des ordres, des trois

98. R. MOUSNIER, *Fureurs paysannes. Les paysans dans les révoltes du XVII^e siècle (France, Russie, Chine)*, Paris, 1967 (en particulier l'introduction de l'ouvrage) et *Les hiérarchies sociales*, Paris, 1969.

Les 3 notes

États bien connus, que nos manuels nous proposent depuis fort longtemps et qui a, lui, l'avantage de répondre à une réalité certaine et non pas seulement à des spéculations *a priori* d'historiens trop fidèles à une règle idéologique préimposée et donc stérile. Cependant, je crains que cette construction en ordres ait été, à l'époque médiévale, surtout le fait, sinon de doctrinaires, du moins d'hommes d'Église friands de théories générales, d'hommes de gouvernement forcément attentifs aux conditions juridiques et aux situations des hommes devant l'impôt ; je doute que cette division de la société ait été bien ressentie par les contemporains dans leurs activités et leurs vies quotidiennes. Je pense, en tous cas, qu'à ces strates sociales, connues, admises, se superposaient, à un niveau plus modeste, dans le cadre bien plus étroit de la ville ou de la communauté paysanne, des groupes sociaux, bien réels, organisés d'une façon solide, concrets donc et, souvent même, soumis à des règlements collectifs.

Ces groupes sociaux, que l'on néglige trop parce que l'histoire ne peut s'en faire que du bas, de l'intérieur, étaient étroitement unis par des liens d'origine familiale, de voisinage, parfois par l'exercice d'une même profession, et surtout, dans la plupart des cas, par un même culte, par une dévotion commune. Ces groupes possédaient des biens, administraient un budget, imposaient une entr'aide mutuelle dans les circonstances difficiles de la vie et, par les prières, au moment de la mort. Or la

grande originalité de ces groupes sociaux réside, à mon sens, dans la forte variété des conditions de fortune, des conditions sociales mêmes. Ils rassemblaient des hommes riches et des médiocres, n'excluant, semble-t-il, que les pauvres, misérables, toujours écartés de la vie sociale et des solidarités collectives. On y trouvait souvent à la fois des clercs, des nobles et des hommes de métiers. Les groupes sociaux s'imposent ainsi, très composites du point de vue social.

les groupes sociaux au M.A.

Ils affirmaient ces solidarités nouvelles par toutes sortes de manifestations collectives et, plus particulièrement, lors de grandes fêtes, ou spécifiques, ou communes à tout le peuple citadin ou campagnard. Ainsi les fêtes, très diverses, sont, sans aucun doute, un élément de cohésion fondamental pour ces groupes : grandes familles, confréries, métiers ou guildes, paroisses. Des spectacles, telles processions ou représentations théâtrales, sont organisés, pris en charge du point de vue humain et financier par l'un d'entre eux. Enfin, en de nombreuses occasions, des joutes et des compétitions sportives exaltent un vif esprit de compétition ; la fête « sportive » paraît alors une sorte de transfert des conflits armés, on pourrait dire une compensation à l'absence de guerres intestines. Dans la vie de la cité, la paix entre les factions suscite des compétitions d'un autre ordre.

Compétitions

la fête sportive

Dans la plupart des villes d'Italie du Nord et du Centre, en Allemagne, dans les villes de Flandre, se sont maintenus, tout au long du moyen âge, de très

lignages
ou
maisons

importants clans familiaux héritiers des lignages féodaux, renforcés par des fusions ou des adoptions artificielles. Ces clans, que l'on appelle encore des *lignages* ou des *maisons* et, en Italie, des *consorterie* et des *alberghi*, ont souvent perdu de leur puissance politique et militaire face à la montée des Communes, ceci surtout en Toscane. Mais ils gardent, partout, une forte cohésion sociale : appels affectifs à un ancêtre commun, même nom collectif, blasons et armes, cohabitation souvent. Ils rassemblent plusieurs dizaines, parfois plusieurs centaines d'individus, de conditions sociales forcément très inégales, des riches et des pauvres, des patrons et des clients⁹⁹.

Notes

Pour ces très grandes familles, je dirais volontiers pour ces sortes de tribus, toute fête familiale, mariage, funérailles, célébration d'un accord ou d'une paix, n'est pas simplement occasion de réjouissances et de marquer, par des manifestations ostentatoires, la richesse des maîtres, de montrer leur prestige ; ces fêtes renforcent les liens sociaux, affirment davantage la puissance, la tutelle du clan sur ses clients et protégés ; elles ont vraiment un sens, une utilité sociale. Les récits des chroniqueurs italiens donnent des descriptions des grands mariages qui confirment bien ce rôle de la fête familiale.

99. Ex. pour la ville de Gênes, J. HEERS, *Gênes au XV^e siècle. Activité économique et problèmes sociaux*, Paris, 1961, p. 564 à 575 et *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles. Aspects économiques et sociaux*, 3^e éd., Paris, 1970, p. 326 à 345.

Lorsque le 8 juin 1466, Bernardo Rucellai épouse, à Florence, Nannina, fille de Piero et petite-fille de Chosimo dei Medicis, la cérémonie met en oeuvre toutes les solidarités sociales du quartier des Rucellai. Ce quartier, où se dressent les palais du clan et où logent tous leurs clients, est ce jour-là, paré de draps, de tapisseries aux armes des deux familles ; on a dressé partout des baldaquins ornés de guirlandes de roses et, face à la loggia, lieu de réunion publique du groupe, une estrade richement décorée, elle aussi. On sert au moins deux repas à 500 personnes, réparties en quatre tables ; les familiers et les clients furent magnifiquement traités, recevant différents cadeaux ¹⁰⁰. Ces mariages, fêtes familiales, s'intègrent d'ailleurs, assez souvent, dans les réjouissances populaires de toute la cité : à Florence, on les célébrait volontiers au temps de la Saint Jean-Baptiste. Elles s'accompagnaient parfois, outre le cortège solennel, sorte de procession à travers tout le quartier, de joutes, de spectacles guerriers, de représentations à l'antique même ¹⁰¹.

Une chronique, toute politique et sans grande richesse pour l'étude de la vie quotidienne ou sociale, donne pourtant, avec force détails, le récit d'un grand banquet familial offert par un bourgeois de Valenciennes ; celui-ci cite avec complai-

100. *Giovanni Rucellai ed il suo zibaldone*. T. I: *Il zibaldone quaresimale*, Londres, 1960, p. 28 à 32; cité par C. MOLNAR, *Les fêtes* (cf. note 4), p. 7-8.

101. C. MOLINARI, *Spettacoli*... (cf. note 32), p. 19-20.

sance, tous les mets servis et, aussi, la place de ses invités à chacune des tables ¹⁰².

Funérailles.
 Lors des funérailles aussi, le clan rassemblait tous les siens en un grand cortège de pleureurs. En bien des villes, c'était l'occasion d'offrandes et d'aumônes aux protégés. Le banquet funéraire, sans doute hérité de traditions antiques et païennes, fort anciennes et complexes, prend figure d'une véritable « fête » pour tous les groupes sociaux et, en premier lieu, pour les grandes familles. C'est une occasion fondamentale de renforcer les liens de solidarité à l'intérieur du groupe. Les parents pauvres, les clients, les protégés sont admis à l'une des tables ou reçoivent des vivres. À Bruges et en plusieurs villes de Flandre, lors des funérailles de l'un des maîtres, les grandes familles distribuaient ainsi des *méreaux*, jetons d'étain ou de fer frappés de leurs armes, qui permettaient à leurs clients de bénéficier des aumônes ¹⁰³.

En toutes occasions, dans les fêtes publiques même, la solidarité du clan s'affirme par une participation collective. À Florence et en Toscane, les nobles se faisaient suivre de leurs familiers, tous habillés de la même façon : « per la festa di san

Note
 102. *Récits d'un bourgeois de Valenciennes au XIV^e siècle*, éd. J. KERVYN DE LETTENHOVE (*Académie royale de Belgique. Collection des anciens auteurs belges*, n° 7), 1877. Pour un tout autre milieu, voir B. GRELLET DE LA DEYTE, *Un grand mariage au château de Bouthéon-en-Forez (Loire) en l'an 1424*, dans *Bulletin de la Diana*, 1966.

103. J. DE BÉTHUNE, *Les méreaux des familles brugeoises*, Bruges, 1890.

Joanni Batista... doveano i cavalieri e i gentili uomini robe a' buffoni e a' famigli... si comincio a tenere brigate a festa et a balli d'uomini e di femmini...¹⁰⁴ ». Dans tout l'Occident, d'ailleurs, le port des livrées souligne bien l'appartenance à une clientèle. À Gênes, les contrats notariés qui consacrent l'adoption d'un nouveau membre par un *albergo* (clan familial) lui imposent la présence, en costume et portant les armes de la maison, à toutes les fêtes et cérémonies publiques¹⁰⁵.

D'une tout autre nature, la paroisse ou le quartier forment dans la grande ville médiévale, une communauté sociale vivement ressentie. La solidarité, souvent éteinte du point de vue politique, réduite par le succès d'autres cadres, s'affirme encore pleinement par les fêtes publiques, religieuses ou profanes. Les quartiers rivalisent lors des grands défilés ; ils revendiquent telle ou telle prééminence ; les hommes participent au cortège tous habillés d'une même livrée, très colorée, montrant à la fois leur cohésion sociale et leur puissance : « Erano i fiorentini... montati in gran superbia... e fecesi molte brigate infra le quali conteremo due : l'una di via Ghibellina nella quale si vestirono 477 uomini tutti di giallo... e poi ne fu fatta per S. Onofrio nel corso dei Tintori un'altra

paroisse,
quartiers,
rivalisent

104. MARCHIONE DI COPPO STEFANI, *Cronica fiorentina*, dans *Rerum italicarum scriptores*, XXX (1903), p. 59; cité par C. MOLINARI, *Spettacoli...* (cf. note 32), p. 15, note 5.

105. J. HEERS, *Gênes...* (cf. note 99), p. 574.

di 520 uomini, vestiti di bianco con grande armeggiare e feste »¹⁰⁶. À Florence toujours, au temps du mai, ou lors des différentes fêtes du printemps, chaque quartier, chaque *contrada*, organise un bal sur la petite place, occasion de fêtes fort attendues : « In tal sera che il rinovamento della primavera, le donne usano molto per le vicinanze i balli »¹⁰⁷ ; et Boccace consacre quelques lignes à décrire ces réjouissances populaires, en insistant, précisément, sur la solidarité, le particularisme du quartier, l'importance des liens de voisinage¹⁰⁸.

Certaines fêtes, en des occasions solennelles et en dehors même des célébrations du saint patron, restent étroitement limitées à tel quartier, telle *contrada*. À Florence seule la fête di san Giovanni suscitait la participation de toute la cité ; tout au long de l'année, les quartiers de Santa Maria Novella, de Santa Croce, de Santo Spirito et du Carmine, que nous retrouvons d'ailleurs cadres des équipes sportives de la ville, organisaient, en des jours différents, leurs propres réjouissances qui affirmaient ainsi la solidarité du voisinage¹⁰⁹.

106. MARCHIONE (cf. note 104), p. 173 (années 1283 et 1333).

107. DINO COMPAGNI, *Cronica fiorentina*, dans *Archivio storico italiano*, 1916, p. 66.

108. BOCCACE, *Vita di Dante*, III: « nel tempo nel quale la dolcezza del cielo riveste de' suoi ornamenti la terra, ... era usanza nella nostra città e degli uomini e delle donne, nel loro contrade ciascuno, e in distinte compagnie, festeggiare » ; cité par C. MOLNAR, *Les fêtes ...* (cf. note 4), p. 41.

109. Giorgio VASARI, *Vita del Cecca*, dans *Le Vite*, éd. MILANESI, Florence, 1879, vol. III, p. 197 ; cité par C. Mo-

La
contrade

D'autres fois, la fête du quartier marque un privilège, un véritable orgueil du passé, le souvenir d'un exploit et sa récompense. À Venise, le dimanche après l'Ascension, le Doge recevait les chefs de l'île de Poveglia conduits par leur « Doge » élu pour ce jour ; il leur offrait un banquet et, à chacun, un panier de confitures et un oeillet. Les Povigliesi, qui auraient réussi jadis à interdire à la flotte génoise ennemie l'accès de Venise, célébraient cet événement, dont le souvenir, à vrai dire, se perdait un peu dans les brumes d'une légende dorée, par de grandes festivités populaires¹¹⁰. Ailleurs, le quartier rappelait seulement par une fête insigne, inégalée dans la ville, une sorte de préséance, ou une tradition de vie collective plus ancienne. À Venise encore, la fête du quartier de Sainte-Marthe, autrefois peuplé de pêcheurs de soles, se sanctifiait par des festins où l'on servait à la foule des habitants et des voisins, des soles accommodées d'une sauce particulière¹¹¹. Enfin, à Vérone, le Podestà honorait de sa visite la fête de la *contrada* de San Zeno, dite aussi « Festa dei Gnocchi », marquée surtout par une grande beuverie, la dégustation de *gnocchi* et par des déguisements fort libres qui annoncent le Carnaval¹¹².

LINARI, *Spettacoli*... (cf. note 32), p. 36.

110. G. RENIERI-MICHIEL, *Le feste*... (cf. note 74), p. 256-258.

111. *Ibid.*, p. 294 à 306; cité par C. MOLNAR, *Les fêtes*... (cf. note 4), p. 10.

112. D. SACCHI, *Della condizione economica, morale e politica degli Italiani*..., Milan, 1829, p. 33 et sq.; cité par C. MOLNAR, *Les fêtes*... p. 37-39.

Les grandes fêtes et les spectacles comptent davantage encore pour les confréries religieuses et les guildes professionnelles où la solidarité humaine paraît évidemment plus fragile, puisqu'elle ne bénéficie ni des liens du sang, ni même, parfois, des liens de voisinage, si puissants à cette époque. Nous sommes ici en terrain plus solide. Outre les récits toujours aussi circonstanciés des chroniqueurs, les statuts des confréries et des guildes, leurs comptes financiers, certains règlements municipaux même, apportent des renseignements extrêmement précis sur la nature et l'organisation de ces fêtes.

On ne saurait exagérer la place des beuveries et des banquets dans la vie de ces groupes sociaux. C'est là la principale et obligatoire occasion de rencontre. Tous les statuts, ceux des simples confréries de dévotion, ceux des guildes marchandes ou des gens de métiers, ceux des guildes mêmes qui prennent en main l'administration de leur ville, insistent toujours sur ce point. Chaque groupe a son jour de fête marqué par la messe en l'honneur du saint patron, par une procession parfois, par une assemblée où l'on élit les officiers et où l'on établit de nouvelles ordonnances, et, dans tous les cas, par une réunion, beuverie ou repas. La charte de la Frairie de la Halle Basse de Valenciennes, promise à un bel avenir politique, parle à trois reprises du jour où « li Frère buvront ensemble »¹¹³, et le mot *potacio* revient exactement neuf

113. H. CAFFIAUX, *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, t. VIII, 4^e série, 1877, p. 1-47.

confréries
religieuses
et
guildes

beuveries
et banquets

fois dans les 28 articles de la Coutume de la Guilde marchande de Saint-Omer¹¹⁴. À Southampton, « le jour où la Guilde des marchands se réunit », on distribue largement du vin et des chandelles à chacun des officiers et de la bière aux pauvres, aux malades et aux Frères franciscains¹¹⁵. À Bristol, la ville a dressé la liste des vingt guildes, confréries ou associations de métiers, les deux à la fois souvent, auxquelles elle octroie, deux fois par an, pour leurs beuveries (*drinkynhes*) de deux à dix gallons de vin¹¹⁶. En Alsace, les métiers ont chacun une salle de réunion, un poêle (*Zunftstube*) où les membres peuvent se retrouver très souvent, presque chaque soir, pour y boire du vin et y prendre leurs repas ; à Colmar, on en compte une vingtaine¹¹⁷.

Plus que les beuveries, les grands repas annuels, que l'on continue d'ailleurs à appeler *potaciones*, prennent des allures de fêtes et de grandes réjouissances¹¹⁸. Les frères de la Fraternité des Grocers

114. Publiée par G. ESPINAS, dans *Revue du nord*, 1947; ces deux textes (Valenciennes et Saint-Omer) traduits et commentés par M. MOLLAT, *Les villes et la civilisation urbaine entre la Meuse et la Seine du début du XI^e siècle au début du XIV^e siècle*, cours polycopié, Paris, C.D.U.

115. Publiée par P. STUDER, *The Oak Book of Southampton*, 3 vols., Southampton, 1910-1911.

116. Liste publiée par E. W. W. VEALE, *The Great Red Book of Bristol*, 1933, p. 125-126; citée par W. O. HASSALL, *How They Lived*, t. I, Oxford, 1962, p. 47.

117. L. SITTLER, *La viticulture et le vin à Colmar à travers les âges*, Colmar, 1936.

118. Article 15 de la chartre de la Guilde de Saint-Omer (cf. note 114) : « De toute folie en actes ou en paroles, com-

de Londres rappellent qu'ils « ont dîné ensemble pour la première fois dans la maison de l'Abbé du Bury le 12 juin 1345 » et ont payé chacun 12 pence ; ils précisent : « à ce dîner nous avons un surcroît qui servait de livrée et chacun paya le sien »¹¹⁹. Les confréries des pèlerins de Saint Jacques, si jalouses de leur renommée et de leur prestige dans leur ville, organisaient aussi chaque année de vastes banquets où étaient admis tous les confrères, leurs femmes et leurs amis. À Paris, ils étaient toujours plus de mille convives : 1273 en 1341 et jusqu'à 1536 en 1327 ; en 1321, il fallut recruter quatre maîtres cuisiniers et 22 aides ; les confrères et invités étaient si nombreux qu'on leur faisait payer leur écot à l'avance ; chacun recevait, en échange, un *méreau* qu'il présentait à l'entrée. En 1340, pour 1080 convives, la confrérie fit apporter 5 boeufs, 20 porcs, trois mille oeufs ; elle acheta, par ailleurs, des centaines de pâtés et cinq tonneaux de vin¹²⁰.

Il est facile d'imaginer que ces repas étaient des fêtes ; parfois on y donnait de véritables spectacles. Toujours pour la Saint Jacques à Paris, les maîtres de la confrérie firent édifier une « loge »,

mise pendant les deux jours de la potacio on devra répondre devant les doyens... » ; article 17 : « À l'occasion de notre potacio, les gardes surveillent les portes... ».

119. J. A. KINGDOM, éd. de *Facsimile, Transcription and Translation of Grocer's Records, 1345-1463*, Londres, 1883-1886.

120. A. BICHET, *Les confréries de pèlerins en France à la fin du moyen âge*, mémoire dactylographié, Paris, Université X, 1969, p. 61 à 69.

repas =
fêtes

d'abord provisoire, puis édifice solide, sorte de grand hangar somptueusement orné à l'intérieur de tentures et de tapisseries ; les tables étaient couvertes de nappes brodées ; on offrait aux convives des divertissements variés ; les comptes de 1344 font état de 4 joueurs de trompettes, de six jongleurs, de menestrels ¹²¹.

Certaines confréries accordaient même à la célébration des repas une importance excessive au dire des moralistes ou des simples chroniqueurs. Le Religieux de Saint-Denis s'indigne du faste qui préside souvent à leurs fêtes et banquets ¹²². La Confrérie de Notre Dame de Liesse, fondée en 1413 dans l'église toute neuve de l'Hôpital du Saint-Esprit en Grève, se rendit si célèbre par le luxe de ses repas, trop fréquents et trop copieux, qu'on ne la connut bientôt plus que sous le nom de « Confrérie aux goulus ».

On peut aussi penser que les lectures ou les sermons, imposés aux confrères à certains moments des repas ¹²³ ou des assemblées, furent peu à peu, comme les sermons dans les églises, illustrés par des tableaux vivants, puis par de véritables représentations théâtrales réservées aux convives, jouées en milieu clos, minutieusement réglées. Ce serait là l'origine de certains miracles et même de certains

miracles
et mystères

121. *Ibid.*, p. 63 et 66.

122. RELIGIEUX DE SAINT-DENIS, *Chronique*, III, ch. XVIII.

123. Les statuts de la confrérie de Saint-Jacques de Nîmes précisaient que « pendant le repas chacun doit être

les Miracles
 mystères. Les Miracles de Saint Jacques furent peut-être d'abord conçus et longuement préparés lors des repas de la confrérie des pèlerins et les Miracles de Notre Dame, pendant très longtemps toujours accompagnés d'un sermon, furent sans doute d'abord joués par les laïcs des Confréries ou des Puy de Notre Dame¹²⁴. Le règlement de la Confrérie ou Puy d'Amiens dédiée à Notre Dame prévoyait que le maître devait organiser un banquet pour la fête de la Chandeleur « et durant iceluy diner fera . . . jouer un jeu de mistère et donnera a chacun des assistants un chapel vert et un mes dudit mistère »¹²⁵.

les guildes et la cité
 En dehors de ces fêtes réservées à leurs propres membres, les confréries et les guildes apportent une contribution décisive aux jeux et aux fêtes de leur ville. Leur rôle peut s'exercer ici d'une double façon : ou participation à une manifestation collective de toute la cité, ou prise en charge, pour leur propre compte, d'une fête ou spectacle particuliers.

doux et patient, sans mener le bruit du siècle, pour qu'on entende celui qui nous fera la lecture ». Ed. BONDURAND, *La confrérie nîmoise des pèlerins de Saint Jacques*, dans *Revue du midi*, 1895; cité par A. BICHET, *Les confréries . . .* (cf. note 120), p. 62.

124. M. LE ROUX DE LINCY, *Recherches sur la grande confrérie de Notre Dame*, dans *Mémoires des antiquités de France*, t. XVII.

125. G. LECOQ, *Histoire du théâtre en Picardie*, 1880; cité par M. TOURNE, *Les représentations . . .* (cf. note 90), p. 81.

De fait, très tôt et dès leur formation, les confréries tiennent leur place dans les processions religieuses ou politiques ; s'y joignent aussi les métiers selon un ordre souvent strict, objet de bien des conflits. À Venise, les barques des *Arts majeurs* suivaient le Bucentaure lors des Épousailles de la Mer ; pour les grandes fêtes civiles les confréries riches, les *scuole grandi* se joignaient aux Arts pour accueillir le Doge à la basilique Saint-Marc ; on retrouvait, toujours dans le même ordre, *scuole grandi* et *arti maggiori* dans le cortège du Doge le jour de la Saint Isidore, pour l'étonnante procession solennelle du Vendredi Saint, pour celle aussi, fort populaire, du 13 juin ¹²⁶.

Une chronique rimée attribuée à Geoffroi de Paris donne une extraordinaire description, fort précise et pittoresque, de la procession et des fêtes offertes au peuple de Paris le 6 juin 1313 ¹²⁷. Pendant plusieurs jours ce furent illuminations, réjouissances, cortèges, tableaux vivants ou petits spectacles de toutes sortes, dans une ville toute parée, embellie par les costumes de fête des hommes et des femmes. Ce texte, particulièrement précieux, mériterait à lui seul toute une étude. Le poète, visi-

126. G. RENIERI-MICHIEL, *Le feste . . .* (cf. note 74); cité par C. MOLNAR, *Les fêtes . . .* (cf. note 4), p. 18-20.

127. Chronique rimée attribuée à GEOFFROI DE PARIS, dans *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XXII, p. 89 et sq.; description de cette fête publiée en partie par G. FAGNIEZ, *Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France. T. II : XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1900, doc. n° 14, p. 26-28.

blement enthousiaste, décrit avec beaucoup de verve, les différents spectacles, d'une étonnante variété, aux thèmes fort libres parfois, et marque bien au passage le rôle des métiers, organisateurs et acteurs ¹²⁸.

En Angleterre, les *Plays* de York et de Chester, festivals très variés, offraient le premier 48 spectacles différents et le second 25, dès la fin du XIV^e siècle, organisés et pris en charge par les associations de métiers. En dehors même de ces grands cycles, les confréries et les guildes intervenaient constamment, pour les processions, les scènes jouées sur les *pageants*. À Chester, chaque métier avait ainsi un *pageant* qui défilait dans toutes les rues de la ville ¹²⁹ ou traitait avec un spécialiste qui prévoyait tout et réalisait le décor contre le paiement d'un *play lettine* ; cette pratique se re-

128. Vers 4950 ... Et par nuit et par jour bien garnie,
Toutes manières d'instruments,
Tous les mestiers en garnements ...

vers 4995 ... Entre joennes, viex et ferranz
Tout ce firent les tisseranz.
Corroier aussi contrefirent,
Qui leur entente en ce bien mirent,
La vie de Renart sans faille,
Qui menjoit et poucins et paille.

129. À Chester, pour les scènes de l'Ancien Testament, on trouvait ainsi : — la chute du Lucifer par les tanneurs ; — la création par les drapiers ; — le déluge par les teinturiers ; — Abraham, Melchisedech et Lot par les barbiers et les vendeurs de cierges ; — Moïse, Balac et Balaam par les chapeliers et les merciers ; ceci d'après un document rédigé par les clercs de la ville et publié par M. SEPET, *Les prophètes du Christ*, Paris, 1878, note 4, p. 166 ; cité par M. TOURNE, *Les représentations* ... (cf. note 90), p. 72.

les guildes
jouaient

trouve souvent dans les registres, ainsi à Newcastle ; à Coventry, en 1453, les forgerons engagent un maître spécialiste pour douze années à deux livres et huit sous par an. Parfois la guilde prend tout à son compte ; mais en 1490, il en coûte plus de trois livres aux forgerons de Coventry.

Cette charge importante grevait lourdement le budget de l'association et provoquait, la plupart du temps en Angleterre, la levée d'une taxe spéciale. À Beverley, les confrères de la guilde donnaient chacun, ordinairement, six deniers par an pour le luminaire et pour les autres dépenses, mais huit deniers les années où l'on montait un spectacle. À York, une taxe appelée *pageant silver* est imposée à tous les hommes de métiers. À Coventry, ce sont les *pageant pennys*, dont on suit bien, par les comptes des guildes, les emplois précis : achat des matériaux, des ornements, des costumes, indemnités données aux acteurs et correction du livre de scène, copie des rôles, rafraîchissements distribués aux acteurs et au peuple lors des stations et à la fin de la procession.

Ces fêtes et spectacles provoquent tant d'intérêt populaire que guildes et métiers se trouvent contraints d'y participer, parfois de mauvais gré. À York, les aubergistes qui n'avaient jamais formé une guilde, doivent, en 1483, s'organiser en une confrérie régulière afin d'édifier tous les ans un *pageant* ; chacun des membres paie alors 4 deniers. À Coventry, en 1494, les autorités de la ville déci-

dent que toute personne de métier, quelle qu'elle soit, doit contribuer à l'édification et à l'ornement d'un *pageant* ¹³⁰. Ces dispositions municipales me paraissent très significatives : le spectacle, fête collective, est devenu une nécessité et comme un droit. Les habitants des villes, comme au temps de l'Antiquité romaine, revendiquent le droit aux jeux. Sous la pression de cette opinion publique, pour éviter mécontentements et désordres, les notables et, d'une façon bien plus large, tous les maîtres des métiers, se trouvent obligés de payer. La contribution, sans doute pas excessive, est, au même titre que les aumônes, les aides en cas de maladie, les frais de funérailles pour les frères et le luminaire pour la célébration du culte, une des charges habituelles de la confrérie. De plus, comme ces spectacles provoquent le plus souvent une rupture d'équilibre budgétaire, le groupe emprunte à ceux qui le dirigent : *anciens*, officiers, gouverneurs. En fin de compte, ce sont ces hommes, plus riches, qui paient : aussi les statuts des confréries précisent-ils volontiers que nul élu à une charge de cette sorte ne pourra refuser, sous peine d'une grosse amende ou d'exclusion. Nous retrouvons là une situation assez semblable à celle qui faisait peser sur les édiles des cités de l'empire romain le poids financier des divertissements : même engagement populaire pour les fêtes, mêmes conséquences financières et mêmes problèmes politico-sociaux.

130. W. MARRIOT, *A Collection of English Miracle Plays or Mysteries*, 1838.

Cette intervention parfois décisive des confrères et des métiers donne un tour particulier aux mystères et aux *plays*. Elle introduit à la fois une forte teinture de réalisme et le reflet de préoccupations sociales.

Souvent les métiers montaient des tableaux vivants, des *pageants* ou des scènes correspondant à leur véritable travail quotidien : les charpentiers construisaient l'Arche de Noë, les marins la conduisaient ensuite ; les orfèvres prenaient pour eux l'Adoration des Rois Mages et leurs couronnes d'or. En Angleterre surtout, il semble que les édiles aient porté un soin attentif à choisir des acteurs capables et convenables. Le Conseil de la Cité, à York, prescrit que, longtemps avant les jeux de la Fête-Dieu, quatre acteurs les plus habiles, « auront charge de rechercher, entendre et examiner tous acteurs, pièces d'échafauds dont peuvent disposer les différents corps de métiers . . . ils renverront et excluront vigoureusement toute personne d'une habileté, d'une voix ou d'un physique insuffisants »¹³¹. Par la suite, mesure plus sévère et qui s'inscrit aussi dans la politique fiscale déjà évoquée à l'instant, chaque métier à York « était tenu de présenter sous sa responsabilité de bons acteurs, bien habillés et parlant clairement », sous peine d'une amende très forte : 100 shillings¹³².

131. J. J. JUSSERAND, *Histoire littéraire du peuple anglais des origines à la Renaissance*, 1896.

132. Cité par M. TOURNE, *Les représentations . . .* (cf. note 90), p. 73.

Ce réalisme, ces liens plus étroits avec le siècle, ne se marquent pas seulement dans les décors et le jeu, ils s'affirment aussi dans le choix de thèmes qui traduisent les préoccupations du moment. Sans doute cet art théâtral reste-il maladroit, peu nuancé ; il présente plutôt, de chaque type social, des caricatures grossières bientôt stéréotypées, tout d'une pièce, que des critiques ou des analyses en profondeur. Mais le choix n'est pas indifférent... On retrouve, par exemple, très souvent, une attaque contre le roi, marionnette réclamant sans cesse le silence et parlant très fort, en français ; ceci en toutes situations et circonstances, malgré les anachronismes flagrants. Du point de vue social, Joseph paraît presque toujours le porte-parole des artisans : pendant une longue vie de labeur il n'a eu que son pain quotidien et n'a pu devenir riche ; le décret de César Auguste qui l'oblige à tout donner provoque des plaintes ou colères qui rappellent celles élevées, en Angleterre, contre l'impôt royal, surtout après la réforme de 1380 et l'institution d'une sorte de capitation.

Enfin, bien plus grave, la contestation sociale provoquée par le berger. Lors du *Shepherd's Play* à Towneley, il dénonce d'une voix vibrante les malheurs du temps, la cupidité des gentilshommes. Ces dialogues des bergers, dans les *Plays* anglais, se teintent fortement d'idées apocalyptiques, dans l'attente du dernier jour.

Sans aucun doute l'intervention des artisans donne à ce théâtre, jusque-là spécifiquement sacré, un

tour plus politique et social. On peut penser que ces jeux ont tenu, à côté des sermons populaires, un rôle non négligeable dans la diffusion, sinon de doctrines sociales, du moins d'un certain état d'esprit. En 1388, Richard II fait mener une grande enquête sur les confréries, leurs ressources et leurs activités ; cet interrogatoire vise, semble-t-il, à rechercher leur part de responsabilité dans la révolte paysanne de 1381¹³³. Les confréries religieuses pouvaient bien cacher des sociétés plus ou moins secrètes et les représentations théâtrales pouvaient, elles, paraître certaines fois très subversives.

Les confréries ou les guildes, souvent, prennent en charge non pas un seul *pageant*, ou un tableau vivant, mais tout un jeu, miracle ou mystère. Elles y ont été poussées sans doute par la ferveur religieuse, le désir d'honorer leur saint patron et aussi, peut-être davantage, par la recherche du prestige, pour s'affirmer au-dessus des autres groupes. Ces grands spectacles, qui attirent évidemment les foules, s'attachent à la renommée de la confrérie ou du métier. Ils leur permettaient d'étendre leur influence. Si les fraternités des villages anglais montent peu de mystères, faute de moyens, on voit leurs habitants accourir aux spectacles de la petite ville voisine. Dans les toutes premières années du XVI^e siècle, par exemple, la guilde de la Sainte-

133. H. F. WESTLAKE, *The Parish Gilds of Medieval England*, Londres, 1919.

Trinité de Bassingbourn, bourg du Cambridgeshire, donne chaque année, le jour de la fête de sainte Margaret, le *play* de Saint George et du combat contre le dragon. En fait, les comptes de la guilde indiquent clairement que les dépenses en étaient partagées avec 27 villages des environs¹³⁴. Marché rural, Bassingbourn est donc aussi le centre des fêtes et des activités « culturelles » pour toutes les campagnes voisines. La « ville » répartit entre les villages du district les frais de la fête comme, ailleurs, elle exige une part du coût de l'entretien des murailles et le service du guet.

Ces contributions financières placent les trésoreries en des situations parfois catastrophiques ; comme les hommes ou les familles, les confréries se ruinent, du moins s'endettent lourdement pour la fête. En France, telle ou telle fraternité supporte à elle seule un jeu et fait face aux dépenses : ainsi, à Langres, en 1482, la *Vie et la Passion de monseigneur saint Didier*, par la confrérie de ce nom¹³⁵, à Béthune, en 1500, « Jehan le Tardieu... et autres compaignons en nombre de 30 à 36 remonstraient sur le marché, par ystoire, la Vie de monseigneur saint Roq »¹³⁶ ; à Paris, en 1443, le jour de la Saint Martin : « La Vie et le martyr de monseigneur saint

134. *Ibid.*

135. L. PETIT DE JULEVILLE, *Histoire du théâtre en France*. T. I : *Les Mystères*, Paris, 1880.

136. Comte J. DE DOUHET, *Dictionnaire des Mystères. Nouvelle encyclopédie théologique*, publiée par l'Abbé MIGNÉ, Paris, 1854, t. XLIII ; cité par M. TOURNE, *Les représentations...* (cf. note 90), p. 52.

Crespin et Crispinien par personnages a été faict . . . de tous les frères serviteurs qui pour ors estoient et dont les noms ensuivent » (31 noms) ¹³⁷. Chaque cité pouvait offrir des spectacles de ce genre, pris en charge par un seul groupe.

Cependant ces représentations restent exceptionnelles, parfois même uniques, dans l'histoire de la frairie et jamais renouvelées. Malgré l'aide matérielle de la Ville et de l'Église, ces jeux coûtent bien trop cher. À Rouen, la confrérie de Saint Romain, en 1476, jouait, avec l'aide du chapitre et le jour de l'ouverture de la foire pourtant, un grand mystère pour honorer son patron : elle en fut ruinée et ne put jamais recommencer ¹³⁸. Seules de très riches fraternités rassemblant un grand nombre de frères de bonnes conditions et attirant de généreux dons affrontaient régulièrement de telles dépenses. Ainsi les confréries de pèlerins donnaient-elles très souvent, avec toutes sortes de variantes, le *Ludus Sancti Jacobi*, que les frères de Compiègne firent représenter, en 1466 : « . . . pour l'honneur de Dieu et de monseigneur saint Jacques et pour la récréation du populaire de la ville et des villages, à l'entrée d'icelle ville et ainsi qu'il est de coutume ancienne et par chascun an » ¹³⁹. On notera, une fois de

137. Texte du *Mystère* publié par DESSALES et CHABAILLES, dans *Journal des savants*, juin, 1836.

138. L. GOSSELIN, *Recherches sur les origines et l'histoire du théâtre à Rouen*, 1868; cité par M. TOURNE, *ibid.*, p. 74.

139. *Compiègne, Archives communales*, CC 76, f. 107 et

plus, l'attention portée au divertissement du peuple chrétien, citadin ou paysan, et donc le rôle « social », sinon politique, de la fête. Ce jeu était, il faut le dire, un grand spectacle : décor grandiose de l'enfer sous la forme « d'une grande gueule de dragon se cloant et ouvrant », intrigue amoureuse et scène de séduction, condamnation injuste du héros, délivrance miraculeuse. Un *nuncius* disait d'abord un résumé du jeu.

Les difficultés financières expliquent ainsi la spécialisation de confréries qui, dès leur origine ou par une lente évolution, ne se consacrent plus qu'aux fêtes, aux jeux de la poésie ou du théâtre. Au XV^e siècle, ces sociétés, responsables des grands concours littéraires et, surtout, des grands mystères, s'affirment en de nombreuses cités d'Occident. Leur action a déjà été maintes fois soulignée, à Paris en particulier. Les historiens du théâtre voient généralement en leurs activités les origines du théâtre urbain ; c'est que leurs statuts, leurs comptes comme leurs privilèges confirmés par les ordonnances royales, retiennent évidemment l'attention et risquent de trop laisser dans l'ombre les formes primaires des jeux théâtraux, bien plus difficiles à appréhender, que nous avons, jusqu'alors, évoquées.

Ces confréries spécialisées qui accordent souvent autant d'importance aux exercices de dévotion et aux soucis d'entraide mutuelle, se placent cepen-

CC 24, f. 108; cité par A BICHET, *Les confréries...* (cf. note 120), p. 95.

Spécialisation
expliquée par
les finances

dant, par force, hors de tous cadres professionnels. Elles ne sont liées ni à un métier ni même, le plus souvent, à une paroisse ; elles rassemblent des hommes de professions fort diverses.

On peut voir une première manifestation de ce choix délibéré dans les Puys, groupes sociaux de caractère mi-religieux et mi-littéraire, et dont le Puy des Palinods de Rouen, fort célèbre, semble le premier exemple, du moins le mieux connu. C'était, à l'origine, une riche confrérie strictement religieuse qui, d'après une tradition plus ou moins légendaire, aurait été fondée dans la cathédrale dès la fin du XI^e siècle, certains disaient, plus précisément, par le duc Guillaume en 1072. On l'appela, pendant des siècles, la Confrérie de la Conception Notre Dame. En 1488, le *prince* de la Confrérie en fait une sorte d'Académie littéraire, organisant des concours de poésie sacrée ; elle prit alors le nom de Puy des Palinods (= chant répété ; répétition du même vers à la fin de chaque strophe) ¹⁴⁰. De même, la confrérie Notre Dame de Valenciennes établie en 1229, fut réformée dans ce sens là en 1426 ¹⁴¹.

Ces académies jugeaient chaque année, à Rouen le dimanche de la Quasimodo, les compositions poétiques en l'honneur de la Vierge lues par leurs auteurs ; des prix, objets symboliques, récompensaient les vainqueurs : un lys pour celui qui avait célébré

les
Puys

le Puy des
Palinods
de Rouen

Concours
littéraires

140. L. GOSSELIN, *Recherches* ... (note 138).

141. S. LEBOURCQ, *Histoire de Valenciennes*.

la pureté de la Vierge, une branche de palmier pour sa grandeur et sa bonté, une tour crénelée pour sa puissance ; à Amiens, leurs noms furent gravés sur un des murs du transept, dans la cathédrale.

De nombreuses villes célèbrent ainsi, à la fin du moyen âge, leurs jeux poétiques, toujours marqués par leurs vocations religieuses et mariales, même lorsqu'ils s'occupent de savants exercices littéraires. Partout la récompense donne lieu à une grande fête ou cérémonie. À Toulouse, les célèbres jeux floraux s'insèrent dans la tradition du lyrisme des troubadours. La Compagnie des *Consistori del Gai Saber*, dont les premières manifestations semblent dater des années 1323-1324, est, en fait, une société de poètes courtois ; vers le milieu du siècle, en 1356, elle promulgue les *Lys d'amor*, véritable code de cette poésie courtoise du Languedoc. Mais les prix, ici des fleurs d'orfèvrerie (violette surtout, oeillets, soucis ou églantines) récompensaient régulièrement des louanges de la Vierge. À Toulouse, jeux floraux et jeux mariaux restent étroitement liés et le culte de la femme se confond encore avec celui de la Vierge.

Les confréries ont ainsi beaucoup aidé à maintenir certaines habitudes, certain goût de la poésie profane, courtoise souvent ; de plus, elles ont donné à ces manifestations plus d'audience, sur une plus large assise sociale ; ce sont bien alors des fêtes, des jeux littéraires.

Toulouse
jeux
floraux

Confrérie et
poésie profane

Quelques confréries se consacrent exclusivement aux spectacles religieux. Le nom de Puy vient peut-être de l'estrade qui dominait la rue et où l'on donnait un jeu théâtral. À Rouen, le jeudi de la Passion, le Puy des Palinods dirigeait une procession solennelle, distribuant les pains aux pauvres de l'hôpital et, le vendredi, faisait publiquement jouer le *Mystère de la Passion*. À Amiens, chaque année, le maître du Puy devait « faire tableau où sera figuré le mystère appris par les confrères pour la fête et solennité principale dudit Puy, qui sera mis au lieu accoutumé en l'esglise cathédrale d'Amiens »¹⁴².

Les véritables confréries théâtrales, toujours d'origines et d'inspiration nettement religieuses, apparaissent avec celles du Saint Sacrement ; nombreuses sans doute, mais mal connues et difficiles à cerner ; à Amiens¹⁴³ et, aussi, en de petites villes comme Argentan et Fougères¹⁴⁴, elles montraient régulièrement, au temps de Pâques, le *Jeu de Dieu*. Ce type de confréries spécialisées s'affirme avec celles, très célèbres, de la Passion dont les plus anciennes seraient celle de Nantes citée en 1371, et, surtout celle de Rouen qui nous a laissé ses sta-

142. G. LECOCQ, *Histoire...* (cf. note 125).

143. E. ROY, *Le Mystère de la Passion en France du XIII^e au XVI^e siècle*, Paris, 1902; cité par M. TOURNE, *Les représentations...* (cf. note 90), p. 84.

144. L. DECOMBES, *Le théâtre à Rennes*, 1889; cité par M. TOURNE, *ibid.*

tuts ¹⁴⁵. Fondée en 1374 dans l'église de Saint-Patrice, elle y possédait la chapelle de la Passion et, véritable « *charité* » à la façon normande, elle imposait à ses membres à la fois des devoirs religieux, des exercices de piété et des secours mutuels. On trouve aussi, dans ses ordonnances, l'obligation de monter, chaque année, un mystère, ceci dans un but manifeste de dévotion : « pour émouvoir le peuple chrétien à bonne dévotion ». Ce mystère doit être très fidèle à la sainte Écriture, sans aucune addition, donc sans préoccupation profane, et aussi sans appel à des auteurs étrangers : nul ne pourra « être dudit mystère s'il n'est frère au coeur de la dite charité » ¹⁴⁶.

À la même époque, c'est-à-dire dans les dernières années du XIV^e siècle, il semble bien que les villages de la région parisienne montaient eux-mêmes des jeux théâtraux ou recevaient peut-être des troupes de confrères de Paris. Deux textes de police signalent ces représentations, l'une en 1384 à Aunay-le-Bondy (*Miracle de saint Théophile*) et l'autre, en 1398, à Saint-Maur-les-Fossés (Mystère de la Passion). Ces simples allusions indiquent seulement que le roi, par ses sergents du Chatelet, intervenait afin d'éviter les accidents causés par l'emploi de machines (à Aunay un aide avait été tué par la bourre du canon) et afin de surveiller

145. P. LEVERDIER, *Documents relatifs à la Confrérie de la Passion de Rouen*, dans *Mélanges de la Société de l'histoire de Normandie*.

146. *Ibid.*; cité par M. TOURNE, *Les représentations...* (cf. note 90), p. 86.

Confrérie
de la
Passion

Paris
XIV^e s.

accidents

la foule des spectateurs. Mais une lettre de rémission signée par Charles V, en 1380, bien plus explicite, permet d'affirmer l'existence de spectacles réguliers : « si comme es diz jeux on a accoutusmé de faire par chascun an à Paris »¹⁴⁷.

La Confrérie de la Passion de Paris, si célèbre, appelée à un si bel avenir, n'apparaît clairement dans les textes qu'un siècle plus tard¹⁴⁸. Elle se spécialise dans la représentation des Jeux sacrés de la Passion, obtient même une sorte de monopole royal¹⁴⁹. Cependant, cette compagnie privilégiée garde, à cette époque tardive encore, un certain attachement à l'idéal des véritables confréries et recrute ses membres parmi les catégories sociales les plus variées, jusqu'aux plus humbles ; elle se refuse à employer des acteurs de métier et se place toujours sous l'invocation de la Vierge, fidèle au caractère sacré du Jeu.

Pendant tout ce temps, le spectacle reste, au plein sens du mot, une fête. Le Mystère, le Miracle, joué par une guilde de gens de métiers ou par une confrérie religieuse plus ou moins spécialisées, marque un des moments de la vie collective du groupe, une de ses manifestations, au même titre que les messes et les banquets ; ils s'inscrivent di-

147. A. THOMAS, *Le théâtre à Paris et aux environs à la fin du XIV^e siècle*, dans *Romania*, t. XXI, p. 606 à 611.

148. A. BOSSUAT, *Nicolas Oresme et le théâtre à Paris au XIV^e siècle*, dans *Bulletin de la Société des historiens du théâtre*, 1933; A. DEMARTRE, *La confrérie de la Passion*, *ibid.*, 1939.

149. L. PARIS, *Le théâtre à Reims*, 1885.

rectement dans la ligne des « dévotions » ; très liés encore à l'inspiration chrétienne, ces jeux littéraires ou ces jeux de scène, même attentifs à certaines préoccupations du réel et du quotidien, sont toujours des gestes collectifs et gratuits. Les acteurs, souvent, sont nécessairement membres du groupe social qui affirme ainsi sa dévotion et sur lequel rejaillit le prestige de la réussite ; ils ne sont pas payés, mais seulement dédommagés de leurs frais ; les confrères étant souvent uniquement des hommes, le rôle de la Vierge est tenu par un homme ; en 1485 encore, pour le Mystère de sainte Barbe, un jeune barbier « fit le personnage... si dévotement que plusieurs personnes pleuroient de compassion »¹⁵⁰.

*

*

*

Ces liens très étroits entre fêtes et groupe social se vérifient de la même façon à étudier les joutes « sportives » et, d'une façon plus générale, toutes les compétitions de caractère collectif.

Je pense que seul l'esprit d'émulation, de compétition, peut expliquer, dans la ville médiévale de nombreuses régions d'Occident, le maintien et même le renforcement de certains groupes sociaux. Ceci me paraît particulièrement net, par exemple, pour les partis italiens. On sait leur place **considérable dans la vie politique** du pays à partir du XII^e

150. G. BAPST, *Études sur les mystères au moyen âge*, 1892, d'après le *Journal de Jehan Aubriot* (cf. note 80).

siècle. À l'origine, ^{pape} *Guelfes* et ^{empereur} *Gibelins* s'opposaient surtout, semble-t-il, pour des raisons politiques. Si leur idéologie semble difficile à bien définir ¹⁵¹, on peut cependant admettre que les premiers soutenaient régulièrement le pape dans ses entreprises et les autres l'empereur. Par la suite, dès les querelles surgies à Pistoia, en Toscane, l'an 1296, les cités d'Italie du Centre et du Nord (Venise exceptée) se divisent en Noirs et en Blancs. Ces deux nouveaux partis ne peuvent s'expliquer par une quelconque opposition politique : pape et empereur sont, dès lors, incapables d'ambitions, sans influence ; la situation de l'Italie, où s'affrontent tant d'États, paraît très complexe, bien trop mouvante pour diviser ainsi le pays en deux clans. On ne trouverait pas davantage l'explication dans un quelconque antagonisme social : les deux partis ont leurs riches et leurs pauvres. En fait, la seule raison paraît bien l'exaspération d'un vif esprit de compétition, par l'accumulation des rivalités, des haines, des vendette. Ce sont de simples querelles privées, à l'intérieur d'abord d'un clan familial, puis d'une famille à une autre, qui ont provoqué et entretenu l'opposition entre les *Noirs* et les *Blancs*. Toutes les chroniques, italiennes surtout, témoignent de la gravité exceptionnelle de la *vendetta* dans la vie et dans les destins politiques des cités médiévales ; ceci très tard encore, sans aucun doute jusqu'au

151. M. PACAUT, *Aux origines du guelfisme : les doctrines de la Ligue lombarde (1167-1183)*, dans *Revue historique*, 1963, p. 73-90.

XV^e siècle ¹⁵². Ces vengeances, qui mettent en cause des mentalités collectives puissamment affirmées, s'étendent à tous les membres de vastes clans familiaux et ne s'apaisent que très difficilement, toujours nourries par toutes sortes de conflits et de rebondissements. Ainsi s'exaspèrent les haines et la paix précaire reste à la merci du moindre incident ; le *Romeo et Juliette* de Shakespeare n'est pas du tout imagination gratuite de dramaturge, mais au contraire, à mon sens, l'oeuvre d'un excellent observateur des réalités d'alors.

L'existence même des deux partis dans chacune des villes paraît donc étroitement liée à ces querelles. En temps de paix ou lorsque la Commune impose une tutelle plus ferme, ces conflits prennent une autre allure. Ils se manifestent par la course aux charges publiques et se terminent, parfois, par le partage équitable et régulier des magistratures ¹⁵³. Ils se traduisent, plus souvent je pense, par des compétitions de caractère plus ou moins sportif, au demeurant très violentes, ou, tout au moins, par une forte émulation dans l'organisation des fêtes.

L'exemple le plus caractéristique de cette évolution, de ce transfert pourrait-on dire, du domaine

152. A. M. ENRIQUES, *La vendetta nella vita e nella legislazione fiorentina*, dans *Archivio storico italiano*, 1933; F. GABOTTO, *Roghi e vendette*, Pignerolles, 1898.

153. Ainsi à Gênes où tous les membres des conseils de la Commune, tous les officiers, les administrateurs même des colonies sont, en nombre égal, Blancs ou Noirs; cf. J. HEERS, *Gênes*... (cf. note 99), p. 585 et sq.

Romeo et Juliette

Compétitions sportives violentes

un
manuscrit
 politique au domaine sportif, me semble bien celui de Constantinople byzantine. À l'origine et pendant plusieurs siècles, les partis « populaires », au nombre de quatre, correspondaient, chacun à peu près, à une circonscription particulière de la ville et présentaient donc une teinte sociale assez marquée ; ils jouaient un certain rôle administratif sinon politique ; ils armaient des milices pour la défense de la cité. Par la suite, à la fin du moyen âge, mais par une évolution qui se manifeste déjà vers l'an mille, ces partis ne sont plus que des équipes qui organisent les grands jeux de l'hippodrome et s'affrontent lors des courses de chars ; dès lors deux couleurs suffisent : les Verts et les Bleus¹⁵⁴. Mais nous savons à quel point, en cette Byzance médiévale, jeux du cirque et vie politique restent étroitement liés ; à quel point aussi ces jeux peuvent exaspérer les passions populaires. En fait, cette compétition acharnée, brutale, correspond bien, pour les mentalités collectives, à celle que provoquait la guerre elle-même ; elle se manifeste, bien sûr, d'une façon différente, mais elle reste, sur le plan psychologique de même nature.

Cette situation ne se vérifie pas exactement en Occident. Les partis des villes d'Italie, par exemple, ne semblent pas s'affronter en de quelconques compétitions. L'émulation entre Blancs et Noirs, toujours grave pourtant, ne s'impose que par des voies

154. A. MARECQ, *La durée du régime des partis populaires à Constantinople*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1949, p. 63-74.

Constantinople

Jeux de chars et politique

Italie

détournées, sous le couvert des rivalités, celles-ci parfaitement claires, entre les quartiers ou les familles. Ou bien elle se marque d'autres façons : par l'organisation de grandes parades ou de fêtes qui flattent l'orgueil du parti et manifestent son prestige ; surtout par l'attachement aux signes extérieurs, aux emblèmes et aux symboles.

Déjà, à Florence, les deux partis du XII^e siècle avaient tous deux gardé le lys pour emblème, mais l'un arborait un lys blanc sur fond rouge (*Gibelins*) et l'autre un lys rouge sur fond blanc (*Guelfes*). Il est significatif que, après *Gibelins* et *Guelfes*, noms « politiques » tout de même, les Italiens aient adopté les noms de *Noirs* et de *Blancs*. On ne parle pas toujours des partis, comme autrefois, mais plutôt des *couleurs*. La couleur devient à la fois un signe de ralliement et un symbole. À Florence, après la victoire politique des *Noirs* en 1302, ceux-ci décident que, désormais, la couleur noire, contrairement aux habitudes ancestrales, marquerait un événement heureux ou un accord ; ainsi, par exemple, la naissance d'un garçon. Lors des votes, la fève noire sera mise pour un oui.

Les *couleurs* se traduisent évidemment dans les costumes et les signes. À Barcelone, les deux partis qui règnent sur la cité et s'opposent en de graves conflits, plus particulièrement dans les années 1460, ont sans doute des attitudes politiques différentes¹⁵⁵ ; mais ils répondent à des noms fort curieux

155. C. BATTLE, *La ideologia de la Busca*, dans *Estudios de historia moderna*, 1955 (1957).

dont l'origine tient vraisemblablement à des signes ou à des cris de ralliement : la *Viga* et la *Busca* (la *Poutre* et la *Paille*).

En France, même les Armagnacs et les Bourguignons, partis essentiellement engagés en une lutte politique, mal organisés et mal définis, opposés non plus dans chaque ville, mais au niveau de tout le royaume, se distinguent nettement par le port de costumes, emblèmes et symboles ; ceci surtout lors des entrées et des reprises en main de Paris. Ainsi, en 1413, les princes du parti d'Orléans entrèrent dans la ville au son des trompettes, portant le costume que leur avait donné le duc de Guyenne, c'est-à-dire des manteaux violets ouverts des deux côtés et des chaperons mi partis de noir et de rouge¹⁵⁶ ; la même année, « fist faire le duc d'Orléans hucques italiennes de draps de laine de couleur violet ; et sur icelle avoit escript en lettres faictes de boulons d'argent : le droit chemin »¹⁵⁷. Quant aux Bourguignons, ils adoptèrent le chaperon blanc et la Croix de saint André. Ces costumes, les emblèmes, les devises et les cris de guerre servaient de signes de ralliement. Les Parisiens les adoptent aussitôt, à tour de rôle, selon le parti vainqueur : « et en ce dit mois de may (1413) print la ville chapperons blancs et firent bien faire de 3 à 4000 . . . et avant que la fin du mois fust, tant en avoit à Paris que... vous ne vissiez guère autres chaperons et en prin-

156. RELIGIEUX DE SAINT-DENIS, *Chronique*, éd. BELLA-GUET, Paris, 1841, XXXIV, p. 149.

157. JEAN LE FEVRE, SEIGNEUR DE SAINT-REMY, *Chronique*, éd. MORAND, Paris, 1876, I, p. 117.

France :
Armagnacs
↔
Bourguignons
→ violet
noir/rouge

blanc
+ croix

drent hommes d'église et femmes d'honneur et marchands »¹⁵⁸. Le costume est alors, avant tout, l'indice de l'appartenance au parti.

En Occident, les compétitions voient plutôt s'affronter des groupes sociaux plus étroits et plus solidaires que les partis. Les villes tout d'abord. Le 1^{er} mai 1284, à Douai, lors d'une joute organisée au cours des grandes fêtes du printemps, une contestation pour la délivrance du prix exaspère les passions entre les bourgeois de la ville et ceux de Lille qui y prenaient part eux aussi, et provoque un véritable conflit armé. Cette affaire entraîne toutes sortes de solidarités et dégénère en une lutte ouverte entre les deux cités qui, pendant plus d'un an, met en péril la sécurité des marchands voyageurs et rebondit dans toute la Flandre, jusqu'à Paris et aux foires de Champagne¹⁵⁹. À Padoue, un jeu fort apprécié devait représenter le siège d'un château fort de bois et carton, défendu par les jeunes filles de la ville et attaqué par des cohortes de jeunes gens venus des différentes cités d'alentour, vêtus aux couleurs de leur ville, lançant des fleurs. Mais lorsque les assiégées livrèrent la place aux Vénitiens,

158. *Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI*, éd. MICHAUD, Paris, 1854, p. 637; ces trois derniers textes pris parmi de nombreux autres cités par Françoise ROBIN, *Les Armagnacs et les Bourguignons. Aspect social*, mémoire dactylographié, Paris, Université X, 1969.

159. G. ESPINAS, *Une guerre sociale interurbaine dans la Flandre wallonne au XIII^e siècle (Douai et Lille, 1284-1285)*, Paris-Lille, 1930.

costume =
parti

Douai
→
Lille
1284

Padoue

les plus élégants et les plus brillants pensaient-elles, il s'en suivit une vraie bataille rangée où les Padouans, qui de dépit avaient déchiré le drapeau de saint Marc, eurent le dessous ¹⁶⁰. À Florence, les courses de chevaux, très fréquentes tout au long de l'année, au rythme même parfois de une ou deux par mois, étaient largement ouvertes aux champions des autres villes ; on pouvait y voir « *venuti di tutti i confini d'Italia i più vantaggiati corsieri barbereschi del mondo* » ¹⁶¹ ; de même, semble-t-il, à Rome où, pour célébrer chaque événement important, ce *palio* (du nom de l'étendard offert en prix) se court dans les rues, par tradition du Campo di Fiore à la Piazza di San Pietro ¹⁶².

À un tout autre niveau, les jeux de ballon, que l'on appelait *la soule*, offraient l'occasion de compétitions ardentes et brutales entre villages voisins ou clans rivaux, dans les campagnes françaises ¹⁶³. Enea Silvio Piccolomini (le pape Pie II) décrit aussi les courses qui, sur le lac de Bolsena, opposaient les hommes de divers cantons et paroisses ¹⁶⁴. Ces

160. G. RENIERI-MICHIEL, *Le feste...* (cf. note 74), t. III, p. 270 à 288; cité par C. MOLNAR, *Les fêtes...* (cf. note 4), p. 116.

161. BARTOLOMMEO DELLA CORAZZA (cf. note 12), p. 240 et 251; description de GORO di STAGIO DATI citée par C. MOLNAR, *ibid.*, p. 71.

162. *Il diario romano di Gaspare Pontani*, dans *Rerum italicarum scriptores*, p. 58, 59, 70; cité par C. MOLNAR, *Les fêtes...* (cf. note 4), p. 71.

163. S. LUCE, *La France pendant la Guerre de Cent Ans*, 1893, ch. : *Les jeux populaires*.

164. ENEA SILVIO PICCOLOMINI, *Commentarii*.

Florence

Jeux de
ballon;
la soule

jeux, bien évidemment, ne sont qu'une sorte de compensation, comme un dérivatif, à l'apaisement des conflits armés de l'ère féodale ; les hommes y mettent le même acharnement et le même orgueil.

Généralement la joute s'inscrit dans le cadre plus étroit encore d'une seule cité et oppose, à l'intérieur de cette ville, des groupes sociaux. Cette tradition est ici plus proche des jeux de l'hippodrome que des jeux de l'amphithéâtre. Dans presque tous les cas, le support des jeux est bien le groupe né des liens de voisinage : quartier ou paroisse. Ces liens peuvent, d'ailleurs, être renforcés par la domination totale ou partielle d'une grande famille, par l'appartenance à l'un des partis de la cité. Les quartiers s'opposent déjà, en de multiples occasions, processions ou spectacles de toutes sortes, par la recherche de décors ou de costumes fastueux ; ils s'affrontent aussi lors de grands déploiements de couleurs et de bannières. Là aussi le quartier est une couleur et se range derrière un emblème. Très souvent, les noms de quartiers rappellent cet emblème qui, dans la plupart des cas, est bien un animal totémique. En 1320, les clans nés du partage de la grande confédération familiale des Monaldeschi, à Orvieto, s'appellent le Cerf, la Vipère, le Chien et l'Aigle¹⁶⁵. L'évolution me paraît tout à fait significative à Sienne où les *contrade*, qui avaient, à l'origine, certaines fonctions politiques et militaires (défenses des portes, armement des milices, protection contre les incendies,

165. E. CARPENTIER, *Une ville devant la peste. Orvieto et la Peste Noire de 1348*, Paris, 1962.

Toutes
sportives
entre grou-
pes sociaux
d'une même
cité

emblème =
animal
totémique

Notes

maintien de l'ordre), furent d'abord fort nombreuses : on en comptait plus de 80 ; elles portaient le nom de l'église ou de la chapelle qui abritait leurs réunions. Lorsque, avec le temps, ces *contrade* perdent peu à peu leurs rôles administratifs, s'occupent surtout des jeux, s'affrontent pour la course du *palio*, leur caractère même se transforme en fonction de cette nouvelle activité. Devenues équipes sportives, elles sont évidemment bien moins nombreuses : 17 dont 10 seulement peuvent, finalement, prendre part aux deux grandes courses annuelles. Surtout, elles changent de nom et adoptent, dans les années 1400, des animaux-emblèmes, sortes de totems : aigle, chenille, chouette, dragon, etc...¹⁶⁶.

Ces rivalités entre clans et quartiers s'expriment généralement lors des courses qui se donnent, semble-t-il, dans toutes les cités d'Italie du Nord et du Centre : courses de barques ou de gondoles à Venise, courses de chevaux comme celles de Gênes, sur la plage de Sampierdarena, qui n'ont laissé que très peu de traces dans les Archives et sont complètement oubliées ou, au contraire, comme celles de Sienne dont la tradition s'est maintenue — pour le plaisir du touriste — jusqu'à nos jours.

Les courses commémorent une fête religieuse ou un fait politique important, souvent une victoire ; elles exaltent les vertus guerrières ou, du moins, l'exploit sportif ; de ce fait, elles s'inscrivent donc dans une longue tradition de jeux virils. Mais elles considèrent peu l'exploit individuel. À Flo-

le
"palio"

Jeux
virils!

166. G. CECCHINI, *Il palio di Siena*, Milan, 1958.

rence, les vainqueurs du *palio* étaient promenés en triomphe sur un char orné de quatre lions sculptés, tiré par deux chevaux, et portant le « signe » de leur Commune¹⁶⁷. En définitive, elles permettent à un groupe social d'affirmer sa supériorité sur les autres par une compétition qui répond très exactement aux anciens conflits armés. Le quartier vainqueur ne se contente pas de recevoir un prix ni même de fêter son succès par de fortes et longues réjouissances : il prend vraiment, par sa victoire, possession de la ville et, dans une large mesure, se comporte en conquérant, comme au lendemain d'une bataille. À Sienne, la *contrada* victorieuse promène son cheval et ses cavaliers en grande fête, par toutes les rues de la cité, criant très fort son triomphe et son mépris pour tous les autres quartiers.

Certaines fois ces compétitions sportives rappellent bien davantage, par des simulacres souvent dangereux, les véritables batailles d'autrefois. Muratori notait déjà que : « Fuit et alter ludus militaris apud Italos quod bagordare et armegiare nuncupabatur . . . Adulescentes fere semper nobiles, simili veste, paribusque armis, magnifice contecti, aut per Urbem incedebant, pugnas inter se mentiti aut obviam principibus, eis in itinere praeibant, excursio-nibus equorum . . . »¹⁶⁸. À Pise, *Il Gioco del Ponte*

167. Cf. *supra*, note 160.

168. L. A. MURATORI, *De spectaculis et ludis publicis medii aevi*, dans *Antiquitatis ital. m. aevi* (diss. XIX); cité par C. MOLINARI, *Spettacoli* . . . (cf. note 32), p. 15.

Vidons
sportive =
mise de la
ville

qui commémorait un fait d'armes très ancien (la résistance des habitants lors d'une attaque de pirates sarrazins) opposait, pour la possession du pont, deux parties de la ville, celle *dei Banchi* et celle *di Borgo*, en un combat acharné ; le soir, chaque clan pansait ses blessures et, parfois, enterrait ses morts ¹⁶⁹. Même acharnement au combat à Venise, là aussi pour attaquer et défendre un pont près de la Cà Rezzonico, entre deux factions rivales, chacune d'un quartier voisin : les *Castellani* et les *Nicolotti*. La Chronique anonyme de Pavie donne d'intéressantes précisions sur les jeux et combats qui, chaque dimanche, opposaient les différentes *societates* ou *cohortes*, chacune correspondant à une paroisse majeure de la cité, et groupées en deux grands clans rivaux. Les hommes portaient des casques de bois fourrés de drap et se battaient avec des lances de bois, le visage protégé par une plaque de fer où étaient sculptés et peints les insignes de leur *societas*. ¹⁷⁰.

Marino Sanudo parle des jeunes qui, à Venise, se battaient ou tiraient au couteau ¹⁷¹; de même à Modène ¹⁷² ; et, à Venise toujours, les magistrats discutaient, à la fin du XVI^e siècle encore, de la responsabilité de ceux qui avaient tué, à coups de

169. V. SALVESTRINI, *Il gioco del Ponte di Pisa*, Pise, 1933.

170. ANONYMI TICINENSIS, dans *Rerum italicarum scriptores*, XI (1), p. 25.

171. Mario SANUDO, *I diarii*, Venise, 1879, XXIII, p. 386.

172. J. BIANCHI, *Chronica*, VII, 2; VIII, 247; XI, 485.

plusieurs
morts.

cailloux, un compagnon de jeux ¹⁷³. N. Tamassia donne bien d'autres exemples de batailles entre quartiers, rapportées par les chroniqueurs, ou de *bataliole* citées dans les Statuts de différentes cités : à Pise, à Pistoia et à Florence, à Bergame et à Brescia ¹⁷⁴. On pourrait sans mal multiplier à l'infini ces informations éparses comme on pourrait en trouver aussi en d'autres milieux géographiques.

un jeu guerrier (La joute, la fête sportive, reste essentiellement un jeu guerrier. Tout d'abord parce qu'elle est très souvent dangereuse, parfois mortelle. Surtout parce que, au même titre que la guerre, elle exaspère les passions, nourrit les rivalités et les haines, renforce, comme la guerre, la cohésion des groupes sociaux.

173. *Decii Consilia*, Venise, 1581, I, n. 8 (12); tout ceci cité par N. TAMASSIA, *La famiglia italiana nei secoli decimoquinto e decimosesto*, Milan-Palermo-Naples, p. 61 et sq.

174. *Ibid.*, p. 18, 62.

CHAPITRE IV

FÊTES, LICENCES ET CRITIQUES SOCIALES

Toutes ces fêtes populaires, de caractère profane ou religieux, s'accompagnaient bien entendu de réjouissances et de divertissements de toutes sortes : banquets, beuveries, bals. Les cérémonies religieuses, les spectacles étaient très souvent l'occasion de manifestations spontanées des foules, plus ou moins licencieuses ; les jeux du théâtre sacré même prenaient une allure très libre et permettaient de tourner en dérision tel ou tel personnage, tel ou tel pouvoir. C'était pourtant l'exception, et les autorités religieuses ou civiles parvenaient, semble-t-il, à limiter ces débordements. La fête traditionnelle sert l'ordre et les valeurs établies ; elle commémore un moment héroïque de l'histoire de la communauté politique ou chrétienne.

À l'opposé, certaines fêtes vont, par nature, contre les hiérarchies habituelles qu'elles renversent pour un jour par jeu, ou qu'elles attaquent très dur. Ces fêtes, de contestation en somme, ne sont pas, elles non plus, de simples divertissements gratuits, sans signification sociale. Elles correspondent à certains désirs précis, ressentis d'une façon collective ; ce ne sont pas seulement des *folies* ou des extravagances de caractère superficiel.

renforce.
valeurs sociales

À l'origine de ces grandes fêtes populaires licencieuses, que l'on appelle communément et par une simplification abusive, les fêtes des fous et les carnavals, les auteurs voient souvent l'héritage antique des saturnales. À l'appui de cette thèse ils peuvent invoquer les dates mêmes de ces fêtes qui, en Europe occidentale, se situent le plus souvent entre Noël et l'Épiphanie ; les textes ecclésiastiques parlent volontiers des *libertates decembricae*. On peut aussi rappeler certains aspects ou éléments de ces réjouissances populaires : la place qu'y tiennent les danses et, surtout le mot *Evoe*, qui figure dans les rituels mêmes de ces fêtes et qui rappelle très exactement le cri en l'honneur de Dionysos ¹⁷⁵.

Cette tradition, cependant, s'est enrichie d'une façon considérable. La Fête des Fous médiévale n'est pas du tout une simple réminiscence des fêtes grecques ou romaines. Sa nature même paraît différente, plus lourde de signification sociale. Il ne s'agit pas seulement de divertissements, d'une liberté totale et impunie des moeurs. Certes la fête est, par ailleurs, un débordement salutaire, une sorte de concession très limitée dans le temps, aux « mauvais » penchants de la nature humaine ; on dit bien que l'homme est comme « ces tonneaux mal reliez que le vin de la sagesse feroit rompre » et dont il faut parfois enlever « la bonde ou le fond pour leur

175. B. BORD, dans *Aesculape*, mars, 1932, p. 68; cité par R. PIGNARD, *Les fous dans la société de l'Occident médiéval (du XIII^e au XV^e siècle)*, mémoire dactylographié, Paris, Université X, 1970, p. 94.

origine de
la fête des
fous et
carnavals :
saturnales

origine
rémin

donner de l'air » ; ainsi les clercs, après ces heures de grande liberté « peuvent retourner ensuite avec plus de joye et de ferveur, à l'étude et aux exercices de la religion » ¹⁷⁶. Mais cette seconde explication, une mesure prophylactique pour la société, intéressante sans aucun doute et, dans l'ensemble exacte, n'est pas non plus suffisante.

On doit, à l'origine de ces fêtes, chercher l'enseignement même de l'Église et ses initiatives. Il est significatif de constater que ces fêtes licencieuses ou contestataires se soient surtout affirmées, en Europe, en milieu clérical. On les trouve particulièrement nombreuses là où existaient d'importants chapitres près des cathédrales, donc, dans les grandes villes et davantage, semble-t-il, en Flandre et en Bourgogne. Ce que l'on peut appeler la Fête des Fous est d'abord et avant tout une fête ecclésiastique ; elle paraît toujours étroitement liée à l'évêque et, plus encore, aux chanoines ; elle se déroule d'abord dans la cathédrale, puis dans les environs immédiats ; on la trouve citée et même décrite en certains rituels de ces églises, comme ceux de Besançon ou de Sens ¹⁷⁷ qui datent des années 1250 et celui de Viviers, un peu plus tardif ¹⁷⁸.

en milieu
clérical.

← ?
une fête
ecclésiasti-
que

176. DU TILLOT, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Fête des Fous*, Genève, 1741, p. 30; cité par R. PIGNARD, p. 119.

177. A. CHEREST, *Nouvelles remarques sur la Fête des Innocents et la Fête des Fous*, dans *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, Auxerre, 1833.

178. R. PIGNARD, *Les fous*... p. 80.

Notes

→ On peut admettre, comme une explication plausible, que la fête, d'abord simple moment liturgique ou cérémonie d'illustration religieuse, fut liée au désir de marquer la précarité de la condition humaine, la fragilité des positions sociales. Elle se traduisait, dans les faits, d'une façon tangible et ensuite très imagée : la mise en pratique du *deposuit*, verset du *Magnificat* lu à haute voix : « Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles ». L'origine serait donc la même que celle des Mystères sacrés de la Passion : l'illustration par des tableaux vivants d'un mystère de la religion, ici plus simplement, de l'un des enseignements de Dieu.

→ Cette fragilité de l'homme, les foules en prenaient conscience d'une façon dramatique par les danses macabres, thème iconographique fort répandu par d'innombrables fresques, dans les moindres églises des villages, où l'on voyait bien les puissants réduits au néant devant la mort, égaux des plus humbles.

une revanche | Ici, pour ces fêtes d'après Noël, le *deposuit* se traduit à l'intérieur de l'église, chez les clercs, par un complet renversement de la hiérarchie. Ces fêtes sont aussi une sorte de revanche des ordres mineurs, des diacres surtout, sur l'évêque et les chanoines. À Vienne, en Dauphiné, en l'église Saint-Maurice, les diacres du bas choeur s'installaient dans le haut choeur ; de même, toujours en cette église, les prêtres, le jour de la Saint Jean, les enfants de choeur et les petits clercs, le jour des Innocents¹⁷⁹. Une

179. J. J. A. PILOT DU THOREY, *Usages, fêtes et coutumes en Dauphiné*, 2 vols., Grenoble, 1885, t. I, p. 118 et DU

Note

série de fêtes donne chacune l'occasion à un corps particulier d'être à l'honneur et de prendre le pas sur tous les autres.

Ce renversement de la hiérarchie se maintenait tout au long du jour où les diacres et petits clercs, maîtres de l'église, célébraient les offices épiscopaux à leur manière. Ils procèdent alors à l'élection d'un évêque et même d'un pape qui bénit et officie d'une façon parfois burlesque. Dès 1212, le concile de Paris s'inquiétait de ce que l'un des participants de la fête revête les ornements épiscopaux¹⁸⁰ et, bien plus tard, en 1465, le concile de Bâle condamnait, cette fois, tous les personnages mitrés (clercs ou même laïcs, semble-t-il) qui bénissaient les assistants, sceptre en main¹⁸¹. Voici donc une longue tradition maintenue, sinon renforcée, pendant près de trois siècles.

En somme, à l'origine, les fêtes des clercs respectaient le rituel liturgique ordinaire, substituant seulement les humbles aux puissants. Le Missel des Fous, sur lequel on a beaucoup disserté, reprenait simplement l'office du jour de la Circoncision en y intercalant quelques passages chantés en vulgaire,

TILLOT, *Mémoires*... (cf. note 176), p. 7; cité par R. PIGNARD, *Les fous*... p. 89.

180. J. B. THIERS, *Traité des jeux et des divertissements qui peuvent être permis ou qui doivent être défendus aux chrétiens selon les règles de l'Église et le sentiment des Pères*, Paris, 1686, p. 443-444; cité par R. PIGNARD, *Les fous*..., p. 97.

181. R. PIGNARD, *Les fous*..., p. 98.

un pape fou

Condamnation
Tian des
Concile

Notes

surtout dans l'*Alleluia* ; par ailleurs l'office se déroulait scrupuleusement ¹⁸².

Cependant, ce simple renversement de la hiérarchie, cette sorte d'illustration moralisante conduisent à des divertissements d'une toute autre nature. Les fêtes des diacres prennent alors l'allure burlesque, outrancière, qui, régulièrement, attire les foudres des autorités. Ceci tout d'abord par les costumes, gestes, discours et jeux qui tournent gravement en dérision l'évêque ou le pape, tous les prélats en général. L'évêque du jour se livre à toutes sortes de facéties et d'extravagances. À Venise et en plusieurs villes d'Italie, l'évêque *dei Pazzi* bénissait, lors d'une procession toute burlesque, une foule vociférante tandis qu'un Grand Aumônier distribuait des indulgences par des discours du plus mauvais goût : « De par monseigneur l'évêque, que Dieu vous donne mal au foie, un plein panier de pardons et une bonne gale sous le menton », ou encore « monseigneur ici présent vous donne vingt papiers de maux de dents et la côte d'un animal mort et nauséabond » ¹⁸³. Cet évêque était souvent

182. DU TILLOT, *Mémoires*... (cf. note 176), p. 8; Abbé HURAUULT, *La cathédrale de Chalons au XIII^e siècle*, Chalons-sur-Marne, 1907, p. 61; cités par R. PIGNARD, *Les fous*..., p. 97.

183. D. SACCHI, *Della condizione*... (cf. note 112), p. 15-16; cité par C. MOLNAR, *Les fêtes*... (cf. note 4), p. 121. La première de ces formules grotesques se retrouve, à très peu près, dans le rituel de Viviers en 1365. Cf. DU TILLOT, *Mémoires*... (cf. note 176), p. 29.

promené dans l'appareil le plus grotesque et ridicule ; on lui faisait chevaucher un âne, le visage tourné vers la queue de l'animal. D'autres fois, c'était un âne coiffé d'une mitre d'évêque que l'on traînait devant l'autel ; cette fête de l'âne n'est qu'une des formes de la fête des diacres.

la fête de
l'âne

D'autre part, cette fronde attaquait, au-delà des hommes d'Église, sinon le dogme et les mystères, du moins, très lourdement, tous les actes religieux et les différents moments des offices. Les diacres mangeaient et buvaient sur les autels, mêlaient des chants obscènes aux psaumes, jouaient aux dés à l'intérieur des églises, faisaient brûler de vieilles savates dans les encensoirs. Ces débordements traduisent une évolution décisive dans la nature même de la fête ; simple illustration à l'origine de cette idée de la fragilité humaine, elle est devenue l'expression d'une sorte de révolte, en tout cas d'une contestation fort libre. Cette évolution, dont on ne peut bien sûr ni situer les principaux temps ni définir les aspects les plus marquants, paraît cependant inéluctable et parfaitement achevée dans les années 1300. Nous la sentons bien, en particulier, à suivre l'évolution des costumes et, d'autre part, celle du vocabulaire qui, l'un et l'autre, marquent nettement l'abandon des mentalités des premiers temps.

satire
religieuse

←
Bon à
noter

←
XIV

les
costumes

Tout d'abord, il semble que les diacres et les petits clercs se soient contentés de revêtir des vêtements ecclésiastiques, ceux des ordres majeurs, des évêques, des chanoines ou des abbés. En 1303, encore, Guillaume de Mâcon donnait sa propre tenue

le renversement

épiscopale à son église pour qu'on l'utilise pour l'évêque des fous¹⁸⁴. Mais d'autres fois, et de plus en plus, l'idée du renversement des conditions humaines et sociales s'impose avec plus de force et d'extravagance. Ces clercs, les jours de leur fête portent alors tous leurs vêtements à l'envers ; ils vont, par la ville, costumés en femmes, prenant des attitudes lascives, chantant toutes sortes de chansons profanes ; d'autres portent des tenues d'hommes sauvages, vêtus de peaux de bêtes ou de feuillages et de fleurs. D'autres enfin vont complètement déguisés, le visage couvert de masques grotesques, toujours plus ou moins dans la ligne des hommes et des bêtes sauvages.

condamnation de l'Université

L'Université de Paris elle-même devait, après les conciles, les synodes et aussi les municipalités, condamner les ecclésiastiques qui, lors de ces fêtes, se montraient « avec des masques d'une figure monstrueuse »¹⁸⁵.

costumes de jour

Cette idée du monde à l'envers ou, du moins, d'un monde étrange, exotique, hors des normes habituelles, se marque d'une façon plus décisive encore lorsque les clercs adoptent, pour ces fêtes très libres, les costumes et les attributs des fous. Cette pratique paraît, certes, très difficile à dater,

Notes - 184. A. DE MARTONNE, *Les fêtes au moyen âge : civiles, militaires et religieuses*, Paris, 1853, p. 7; cité par R. PIGNARD, *Les fous...*, p. 114.

185. M. C. LEBER, *Les meilleures dissertations et mémoires relatifs à l'histoire de France*, Paris, 1826, t. IX, p. 245 (R. PIGNARD, p. 117).

Fête des fous: 28 dec. après Noël

mais les documents iconographiques, tels les jetons que les évêques des fous faisaient frapper à leur effigie ou les miniatures, indiquent qu'elle remonte au moins aux années 1400. On voit alors, en particulier, sur les jetons, les personnages portant le capuchon pointu à longues oreilles, l'habit tombant en pointes au-dessous de la ceinture et, à la main, la marotte, symbole de la folie¹⁸⁶. Dès lors, le Fou devient le principal de ces personnages hors nature, un des maîtres de la fête; nous le verrons s'introduire, à même époque, en de nombreuses fêtes profanes.

monnaie
des évêques
fous.

Le vocabulaire accompagne cette évolution, ou la précède de peu. Les fêtes des diacres ont, semble-t-il, porté différents noms. Si certains textes parlent de réjouissances de cette sorte au printemps ou à l'été, les clercs fêtaient aussi leurs saints patrons: saint Nicolas (le 6 décembre) et sainte Catherine (le 25 novembre). Ces grandes réjouissances se tenaient presque toujours dans les premiers jours qui suivaient Noël. On parle alors des Fêtes de décembre et, plus volontiers, de la Fête des Innocents (célébrée le 28 décembre). Cette dernière formule s'est imposée très longtemps; il est possible que l'on y ait vu une sorte de symbole, de parallèle séduisant: les Innocents, enfants, faibles et sans raison, victimes d'Hérode, ont ce jour-là leur revanche.

le vocabulaire

Saints
Innocent

bon

186. J. RIGOLLOT, *Monnaie des évêques des innocents et des fous*, p. 53 et 69; WRIGHT, *Histoire de la caricature et du grotesque dans la littérature et dans l'art*, Paris, 1895, p. 203-204 (R. PIGNARD, p. 115-116).

Notes

Pour d'autres raisons, on dit parfois la Fête de l'Âne.

Les Fêtes des Fous marquent le terme de cette évolution et la nouvelle dénomination l'emporte partout.

Ces fêtes tenaient, dans la vie médiévale, une place considérable et furent certainement, à leur tour, à l'origine de grandes réjouissances collectives et fort libres dans la cité, d'une part, et, d'autre part, à l'origine du théâtre comique populaire.

En effet, la Fête des Fous déborde le cadre de l'église et s'impose dans les rues, une des grandes fêtes populaires. Comme tant d'autres jeux à la façon antique, elle est constamment attendue par le peuple qui la réclame comme un droit, un divertissement que lui doivent évêques et chanoines. Les chapitres se sentent tenus de consacrer des dons réguliers pour le bon déroulement des fêtes, ceci parfois sous la contrainte. Les évêques qui tentent d'interdire ou de limiter ces divertissements sont malmenés, raillés lors de jeux comiques où leurs personnages ridicules se trouvent livrés aux rires des foules. Entre 1487 et 1494, un long conflit oppose, à Tournai, les bourgeois de cette ville qui avaient pris à leur compte l'organisation de ces fêtes de décembre, et leur évêque qui, avec ses prêtres, refusait d'y participer et de jouer le jeu¹⁸⁷.

187. F. BOURQUELOT, *Arrêt du Parlement de Paris relatif à la Fête des Innocents dans la ville de Tournai en 1499*,

Fête des fous :
origine du
théâtre comique

Notes

En 1444, à Troyes, les bourgeois montent un grand spectacle qui eut beaucoup de succès ; c'était un jeu de scène inspiré de l'oeuvre de Jean de Meung où les personnages principaux, appelés Faux-semblant, Feintise et Hypocrisie, représentaient tout bonnement l'évêque et deux chanoines qui avaient voulu supprimer la Fête des Fous¹⁸⁸.

Cette intervention des laïcs paraît décisive. Elle fait, d'un simple divertissement interne à l'usage d'une communauté de clercs, un vaste cycle de fêtes populaires, enrichies de toutes sortes d'éléments nouveaux. L'évêque et la hiérarchie ecclésiastique leur deviennent hostiles et interdisent ces jeux dans les bâtiments du culte ; ainsi à Laon où, en 1454, il est décidé qu'ils auraient lieu au dehors de l'église¹⁸⁹. La fête gagne alors la ville, sur le parvis d'abord comme tous les spectacles montés à l'origine par les clercs, puis dans toutes les rues. Dès lors l'Église en perd totalement le contrôle, se trouve ridiculisée et bafouée par les laïcs, souvent accusée. On peut y voir une des manifestations de l'opposition aux clercs, même une sorte d'esprit revanchard qui s'exerce impunément. Elle n'est parfois que l'occasion de régler certains conflits. Une lettre de rémission, datée de 1442, nous montre,

interdic-
tions

dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. III, 1841-1842, p. 569 (R. PIGNARD, p. 112).

188. Th. BOUTIOT, *Histoire de la ville de Troyes et de la Champagne méridionale*, 5 vols., Paris, 1870-1880, t. III, p. 20-21 (R. PIGNARD, p. 128).

189. E. K. CHAMBERS, *The Medieval Stage*, 2 vols., Oxford, 1903, t. I, p. 303 (R. PIGNARD, p. 104).

attaques →
 dans une ville de Flandre, le jour de la Saint Étienne, « une grande assemblée de jeunes gens faisant esbatements et jeux de personnages »¹⁹⁰ et tout porte à croire que ces spectacles, donnés par des laïcs sur des tréteaux sur le parvis même de l'église, attaquaient violemment les clercs et la religion. En 1395 déjà, les Statuts édictés par le chapitre général d'Evreux défendaient « que, durant cette fête, quiconque . . . fasse à quelqu'un de quelque état qu'il soit, pauvre ou riche, injure effective ou verbale . . . récite ou publie des vers grotesques ou diffamatoires, ou des comédies au préjudice de qui que ce soit »¹⁹¹.

Licence et satire
Bons
 Ces deux aspects, licence et satire, marquent ainsi toute une série de fêtes et de jeux, de nature très particulière, qui, du point de vue social, s'opposent aux fêtes déjà étudiées mais qui, pour les mentalités collectives, les complètent.

Le Carnaval c'est laïc
printemps
 Les grands jeux populaires du Carnaval sont avant tout des jeux de laïcs. Il est aisé, là aussi, d'invoquer certaines traditions antiques liées au cycle des saisons. Le carnaval se situe partout au moment du premier renouveau, celui qui annonce le printemps ; d'où l'explosion de joie et les réjouissances ; d'où, aussi, quelques rites particuliers

190. R. VAULTIER, *Le folklore pendant la Guerre de Cent Ans d'après les lettres de rémission du trésor des Chartres*, Paris, 1965, p. 88.

191. Ch. GUERY, *La Fête des Fous au moyen âge en Normandie*, Evreux, 1919, p. 26 (R. PIGNARD, p. 127).

qui ne seraient que des réminiscences : les masques serviraient à éloigner les esprits malfaisants, les oeufs pleins d'eau sucrée ou teintés rappelleraient la fertilité, l'exécution d'un mannequin, souvent par le feu, rappellerait un sacrifice et, enfin, certaine liberté sexuelle, la liberté des moeurs tout au moins, serait liée à la célébration de la fécondité.

Cependant il semble impossible de détacher ces grandes réjouissances populaires de tout contexte chrétien, de toute influence de l'Église. Ces fêtes, pour beaucoup, paraissent aussi les héritières, ou plutôt les prolongements profanes considérablement amplifiés, des fêtes des diacres et des clercs. Dans l'année, elles les prolongent très exactement et prennent leur relais après l'Épiphanie. Elles célèbrent, elles aussi, une date étroitement liée au cycle liturgique annuel : l'approche du temps de jeûne lors du Carême. D'abord assez incertaine, établie sur plus d'un mois, la fête du Carnaval tend à se fixer ou à prendre plus d'importance le Mardi gras, le jour même qui précède le Carême. Autre exemple d'une confiscation par la religion chrétienne d'une fête d'origine très ancienne.

La filiation avec les fêtes des diacres, dont nous avons vu la dégradation ou l'orientation nouvelle, apparaît bien par le même désir de présenter et de vivre pour un temps un monde à l'envers où les valeurs sociales sont allègrement ignorées, par l'introduction de quantité d'éléments burlesques qui rappellent tout à fait cette folie des Fêtes de décembre, surtout par la présence très fréquente des

*mais
influence de
l'Église*

*liée au
Carême
1 mois*

le ms de
de Carnaval
de Nuremberg

fous dans les danses et défilés du Carnaval. Le très célèbre manuscrit décrivant le carnaval de Nuremberg (le *Schembartlauf*) montre, dans les premières pages, trois miniatures d'introduction où les fous tiennent le centre de la scène. Lors de ces fêtes de Nuremberg, les principaux personnages costumés, à la fois danseurs, coureurs chargés de distraire, d'offrir des cadeaux aux dames assises à leurs fenêtres et d'exercer même une sorte de police, les *Läufer*, recrutés pourtant parmi les artisans de tous métiers, semblent emprunter beaucoup, pour leurs costumes et leurs attitudes, à l'image devenue déjà classique du fou¹⁹². Le char de l'année 1506 représente un navire portant six mannequins vêtus des costumes traditionnels des fous ; le thème, les formes, les couleurs et même certains jeux sont, ici, visiblement empruntés à la *Nef des Fous*, poème satirique de l'humaniste alsacien, Sebastian Brant, publié à Bâle en 1494¹⁹³. À Lille, les fous de chaque métier accompagnaient régulièrement la procession du Saint Sacrement¹⁹⁴.

emprunts à
Brant

Notons aussi que, de toutes façons, le Carnaval fut en différentes occasions largement adopté par l'Église, et à Rome même par les papes. Les évêques et les prélats suivent le jeu jusque dans ses pires extravagances. Lors du carnaval romain de

Notes → 192. S. L. SUMBERG, *The Nuremberg Schembart Carnival*, Columbia Univ. Press, 1941, p. 54 et sq. (les fastes du Carnaval sont décrits de l'année 1449 à l'année 1539).

193. *Ibid.*, p. 148-149 et fig. 38 en appendice.

194. A. DE MARTONNE, *La piété au moyen âge*, 1855, p. 98, note 2 (R. PIGNARD, p. 88).

1401, les cardinaux firent défilér dans les rues de la ville des voitures ou des chars conduits par des bouffons, montés par des hommes portant toutes sortes de masques burlesques, déclamant des vers scandaleux, parfois obscènes ¹⁹⁵. J. Burckhardt a longuement disserté des fêtes scandaleuses de Rome sous les derniers papes du moyen âge, aux alentours des années 1500 ¹⁹⁶.

} notes

Du point de vue politique, en quelques cités, le Carnaval semble, peut-on dire, bien en mains ; il commémore un fait glorieux pour la ville et exalte sa puissance ou son indépendance. C'est alors une fête municipale, fête politique qui, dans une certaine mesure, rejoint par ses buts et de nombreux aspects celles que nous avons déjà rencontrées. À Florence, les Medicis encouragent le Carnaval et y participent activement, eux-mêmes, leurs familiers et leurs courtisans. Leurs peintres lui imposent le style d'une étonnante fête à l'antique ; ce n'est parfois qu'un simple prétexte au défilé de grands chars allégoriques : les Saisons, les Âges de la Vie, les Vertus et les Vices, où trônent aussi les Dieux et les Héros grecs et romains : Paris et Hélène, Orphée, Bacchus ¹⁹⁷. Les chants et les accompagnements musicaux soulignent nettement cet aspect

bien plus
en main
politiquement

les Medicis

chars
allégoriques

195. C. MOLNAR, *Les fêtes...* (cf. note 4), p. 52.

196. J. BURCKHARDT, *Die Kultur...* (cf. note 27).

197. P. M. MASSON, *Chants de carnaval florentin*, Paris, 1913.

artistique de la fête¹⁹⁸. Ce Carnaval médicéen s'apparente étroitement aux triomphes commémoratifs ou aux cortèges des entrées princières.

À Rome comme à Florence, les princes offrent et conduisent ces jeux ; ils composent aisément avec certaines pratiques ; ils admettent plusieurs licences qui, sur le plan politique, leur semblent parfaitement inoffensives ; ils participent volontiers à quelques divertissements, leur imprimant parfois une marque un peu particulière et certaines réminiscences antiques. La fête populaire joute alors la fête humaniste.

En l'absence de seigneurs dans leur ville, les grands bourgeois s'efforcent aussi de contrôler masques, déguisements et spectacles. À Nuremberg, le Carnaval du *Schembart* reste également une fête avant tout municipale, de bon goût, affirmant une certaine qualité artistique par le choix heureux des costumes et des couleurs. Le Grand Livre, illustré de remarquables miniatures, commandé par la ville, témoigne de ces choix. En réalité, ce carnaval d'une des villes les plus nouvelles d'Allemagne, ville en pleine croissance, riche d'industries de toutes sortes, comptant donc un très grand nombre d'artisans de conditions variées et de compagnons de métiers, est, d'abord, une fête aristocratique. À l'origine, les premières manifestations du Carnaval furent ici les danses costumées des artisans, particulièrement des bouchers qui avaient obtenu de

198. N. BRIDGMANN, *La vie musicale au Quattrocento*, Paris, 1964.

Rome

Nuremberg:
fête municipale
publ.

les
bouchers
riches.

l'empereur Charles IV le privilège d'aller par les rues masqués et de danser sur les places de marché, ceci en récompense de leur loyauté au Grand Conseil de la ville lors d'une révolte des autres corps de métiers ¹⁹⁹. Ce carnaval est donc, d'abord, la fête des bouchers, personnages fort riches et influents. Parmi les danseurs costumés en *Laüfer*, on trouve certes des hommes de toutes fortunes, même des domestiques, mais la grande majorité d'entre eux sont des aristocrates et appartiennent aux *Ehrbare Geschlechster* ; on trouve là surtout les noms des très grandes familles de la cité. Ces danseurs s'organisent souvent en troupes, chacune correspondant à une guilde de métiers. Ils désignent un ou plusieurs capitaines, responsables de l'ordre, qui, sur les miniatures, portent leurs cottes d'armes et leurs armoiries ²⁰⁰. Enfin, toujours à Nuremberg, les costumes, les chars tirés par les rues, d'une extraordinaire variété, affirment davantage le goût du merveilleux et de l'exotique qu'une intention satirique agressive ; celle-ci, dans presque tous les cas, paraît presque totalement absente.

Ainsi, villes du prince ou villes de hauts bourgeois, le Carnaval n'est pas forcément en lutte ouverte contre les maîtres de la cité. Par de nombreux aspects, il reste encore une fête sans heurts, une participation collective et totale à des réjouissances qui exaltent sa gloire et, dans le même temps, sa-

199. S. L. SUMBERG (cf. note 192), p. 3.

200. *Ibid.*, p. 60 à 63.

aristocrates

←

Donc
une fête
sans heurts

tisfont une certaine recherche du luxe, des couleurs, des plaisirs.

Pourtant
↳
↳

Mais, sinon par ses origines, du moins par sa nature, le Carnaval est également une fête qui peut entraîner la satire, au moins la satire burlesque. Fête de la joie et, dans une certaine mesure, fête de l'égalité et de l'irréel, il présente, par ailleurs, sous le couvert de toutes ses licences, une mise en cause, bouffonne dans la forme, mais tout de même fort lourde, des valeurs sociales établies. L'idée initiale du monde à l'envers s'est maintenue et imposée. On peut alors imaginer une sorte de conflit constant, parfois violent même, entre le désir des magistrats municipaux, du maire et des échevins, soutenus souvent par le roi (ainsi à Paris), de préserver une certaine décence et, d'autre part, la poursuite pour le peuple, de véritables réjouissances, libres, sans aucun frein, à la fois licencieuses et satiriques. Quantité d'ordonnances municipales, ou même royales, qui s'élèvent contre les abus et multiplient les interdictions, témoignent de ces heurts. La fête du Carnaval, la plus libre et la plus dangereuse de toutes du point de vue social, tient constamment en alerte les maîtres de la ville. Débordement populaire par sa fantaisie et ses inventions burlesques, elle marque aussi, dans le domaine des mentalités collectives, une intention délibérée de contestation.

abus
→

Cette intention trouve là de nombreuses occasions de se manifester : par les discours, les poèmes et

les chants, par les costumes et les attributs satiriques, surtout par les scènes mimées et jouées sur les échafauds fixes ou roulants, plus encore sur les chars. Ces chars montés sur roues prennent souvent une forme de navire ; c'est le *carrus navalis* des Italiens et l'on retrouve la même forme à Nuremberg ; ils représentent ou suggèrent des décors fort variés, parfois très complexes²⁰¹ ; montés soit par des mannequins, soit par des personnages vivants, ils représentent des jeux, des combats et, en somme, semblent bien l'élément fondamental du Carnaval.

Outre la présence des fous, l'irréel, le refus du monde actuel et ordonné se marquent très souvent par la participation, aux cortèges ou aux jeux de scènes, de personnages fabuleux ou exotiques, hors des vraisemblances. Cette présence rappelle sans doute d'antiques pratiques païennes ; elle témoigne aussi, pour les mentalités populaires, du besoin d'évasion. Tel est le cas, par exemple, pour les innombrables géants processionnels que l'on trouvait, à travers toute l'Europe occidentale, en toutes occasions, mais surtout au moment du Carnaval²⁰² ; ces géants évoquent les grandes figures de l'Ancien Testament, David et Goliath en premier lieu, et la Légende Dorée ; ils prennent, vers la fin du moyen âge, un tour caricatural plus accentué et participent

chars
navires

irréel

géants

201. Reproductions très intéressantes et nombreuses des chars (Höllen) du Carnaval de Nuremberg dans S. L. SUMBERG, *ibid.*, fig. 33 à 55.

202. R. MEURANT, *Les géants processionnels de Wallonie*, Bruxelles, 1953.

à de véritables jeux de théâtre, souvent inspirés de l'actualité.

Autres personnages de l'irréel : les Hommes sauvages qui s'affirment de plus en plus. Le Sauvage, l'Homme des bois portant longs cheveux et longue barbe, la tête et la taille ceintes de feuillages, vêtus de peaux de bêtes, armés de lourds gourdins, s'imposent à toutes les formes de l'expression artistique, plus spécialement pour les miniatures et les tapisseries et dans le monde germanique²⁰³. Parfois le visage disparaît sous un masque : bouc, cerf ou porc. Cet engouement traduit bien, là aussi, le désir de rompre avec le réel, d'atteindre un monde différent. Ces intentions se retrouvent dans les exhibitions de personnages costumés en Indiens²⁰⁴ ou en Maures²⁰⁵, plus encore dans les montres de dragons, licornes, fauves de toutes sortes, réels ou imaginaires ; le dragon défendant les portes de l'enfer et l'éléphant porteur du château ou du donjon fortifié, figurent souvent sur les chars du Carnaval²⁰⁶.

203. Étude très complète et intéressante de R. BERNHEIMER, *Wild Men in the Middle Ages*, Harvard Univ. Press, 1952. Voir aussi G. GIANNINI, *L'uomo selvaggio, tradizione del Canavese*, Lucques, 1890 et F. NERI, *La maschera del selvaggio*, dans *Giornale storico della letteratura italiana*, Turin, 1912.

204. Th. HAMPE, *Das Trachtenbuch des Christoph Weiditz*, Berlin, 1927, p. 25.

205. S. L. SUMBERG (cf. note 192), p. 123-125. Un roi des Maures figure sur le *pageant* des drapiers de Londres en 1522; cf. R. WITHINGTON, *English Pageantry*, Harvard Univ. Press, 1918-1920, t. I, p. 40.

206. S. L. SUMBERG (cf. note 192), fig. 26, 31, 54.

Le refuge dans le jeu, et surtout le jeu interdit, participe aussi de cette recherche de l'évasion. Certains danseurs, toujours à Nuremberg, personifient, par de brillants costumes, ou le jeu de dés ou le jeu de cartes ²⁰⁷.

*jeu
interdits*

L'intention proprement satirique, qui participe d'un tout autre sentiment, ne s'inscrit pas aussi directement dans la tradition du Carnaval. Elle se marque d'abord par des costumes qui, vite, prennent d'ailleurs une allure très habituelle et stéréotypée : l'évêque, le vendeur d'indulgences, ou, encore, le paysan.

*le Carnaval
moins
satirique
que la fête
des Fous*

Plus appuyée, mais toujours simple divertissement, elle s'exerce aussi par le biais des chars du Carnaval qui représentent alors, non plus les sujets chers à l'Antiquité païenne, mais les différents travaux des jours. En de nombreuses villes, plus particulièrement en Italie, les principaux métiers participaient, en corps constitués, au défilé carnavalesque et armaient à leurs frais un char où ils figuraient eux-mêmes. Chaque char représentait un travail professionnel. Sur le mode satirique et joyeux, les hommes chantaient leurs peines ; mascarades, pantomimes, couplets rimés truffés de calembours et d'allusions plus ou moins grivoises, qui, d'une façon même obscène, répondaient, sur le mode populaire, aux triomphes allégoriques ; ce sont des dérisions.

*les métiers
représentés*

207. *Ibid.*, fig. 27 et 28.

Pourtant, Laurent de Medicis lui-même participe à une mascarade des « marchands de pain d'épices »²⁰⁸.

*

* *

Toutes ces fêtes libres, licencieuses et satiriques, à l'occasion de la Fête des Fous et du Carnaval, semblent une des toutes premières manifestations du théâtre comique, en notre Occident médiéval. Ce théâtre, comme le théâtre sacré, n'est pas né d'initiatives privées, de « talents » particuliers ; il est bien oeuvre collective, un jeu, une fête donc au plein sens du mot. Destiné à un large public, donné seulement en des occasions solennelles, grands moments du calendrier liturgique ou de la vie municipale, le théâtre comique est aussi une célébration. Pendant très longtemps et, en fait pendant toute la période qui nous intéresse, il engage, comme les mystères ou les miracles, tout un groupe social, une confrérie de joueurs. Il se rattache donc étroitement aux traditions que nous avons étudiées pour le théâtre sacré.

Pour une bonne part, les spectacles comiques s'insèrent dans le cycle de la Fête des Fous ; ils recueillent et exploitent son héritage. À Lille, l'évêque des Fous préside d'abord aux cérémonies et divertissements lors de la Fête des diacres, puis sur-

208. A. CHASTEL, éd. de *Laurent de Medicis : Ambre, l'Altercation et les Chansons de Carnaval, Lettre à Frédéric d'Aragon*, Paris, 1946, p. 17 et sq.

*origine
du théâtre
comique*

Notes

veille les spectacles donnés dans les rues au moment de la grande procession qui parcourt toute la ville ; c'est avec lui que traitent les échevins et c'est à lui qu'ils remboursent toutes les dépenses²⁰⁹. À Béthune, à Tournai, à Troyes, l'évêque des Fous organise les divertissements populaires et fait jouer des moralités ou des satires sur des tréteaux dressés aux carrefours de la ville. En 1425, à Cambrai, une moralité, prétexte à une vive critique sociale, est jouée par l'« abbé et ses compagnons de Lescache-Profit ».

En plusieurs villes, les noms de ces joyeuses confréries, vouées aux spectacles comiques et satiriques, rappellent directement la Fête des Fous. On parle des confréries des Fous et, à Besançon, de l'abbé des Fous, à Evreux, de la compagnie des Fous et des « Conards ». Toutes se proposent de monter des spectacles joyeux. La plus tôt célèbre de ces sociétés spontanées, formées d'hommes appartenant à différents milieux sociaux et professionnels, fut sans doute la fameuse *Infanterie Dijonnaise*, établie dès le XIII^e siècle, officiellement approuvée par Philippe le Bon en 1454. Cette infanterie compte plusieurs centaines de personnes ; sa devise était : « Stultorum infinitus est numerus » ! Elle s'affirme par toutes les manifestations collectives propres aux autres confréries : un banquet et une procession. Le banquet réunit tous les membres et leurs invités, au moment des vendanges. Le dé-

209. L. LEFEBVRE, *L'Évêque des Fous et la Fête des Innocents à Lille du XIV^e au XVI^e siècles*, Lille, 1902, p. 5 (R. PIGNARD, p. 129).

→ Nota

def 6
 filé s'ouvre par le char triomphal de la *Mère Folle*, entourée de sa garde ; l'infanterie suit, les hommes habillés de jaune et de rouge, tenant à la main une marotte et portant une bannière. L'originalité tient surtout d'une part, à l'absence marquée de préoccupations religieuses et, d'autre part, à l'activité théâtrale. La compagnie saisit tous les prétextes pour monter, très rapidement, de petites scènes satiriques données sur la place publique. Dès que se produit un événement singulier : affaire de mœurs, vol ou meurtre, la *Mère Folle* ou l'*Infanterie* composent aussitôt des couplets satiriques que récitent des membres de la société vêtus à la façon des héros de l'aventure.

c
 Cette joyeuse infanterie dijonnaise, qu'avait fondée le duc de Clèves, dont faisait partie à la fois l'évêque de Langres et de nombreux artisans, me semble le type parfait de ces compagnies grâce auxquelles s'est affirmée et maintenue la tradition d'un théâtre populaire, spectacle-fête, spontané, monté sans but lucratif, qui s'intègre parfaitement dans la vie de la cité, attentif à tous les événements quotidiens. Bien que mal connues ou mal étudiées des historiens, elles furent sans doute fort nombreuses.

Spécialisation
 des acteurs
 Il reste à montrer quand et comment ce spectacle se transforme par une spécialisation des acteurs et prend alors une toute autre allure.

Déjà certaines compagnies recrutaient leurs membres parmi telle profession plus apte à connaître et à saisir l'événement. Le registre du présidial

d'Evreux, l'an 1420, parle des Connards comme « d'une confrérie des gens de justice qui, le jour de la Saint Barnabé, commettent plusieurs excès en déshonneur de Dieu, de Saint Barnabé et de l'Église »²¹⁰. À Paris, dès 1303, Philippe le Bel attribuait aux clercs du Parlement de Paris, le « royaume de Basoche », royaume du rire et des jeux comiques. Ces clercs s'étaient groupés en une sorte de confrérie de secours mutuel dont le but était aussi de se divertir d'une façon fort libre. Trois fois par an, à la fête des Rois, au premier mai et en juillet, ils défilaient, richement costumés, dans les rues, en processions burlesques, accompagnées de mascarades et de petites pantomimes ; ils donnèrent ensuite de véritables spectacles dans la rue. Ces tableaux vivants montraient, dans un premier temps, une image plaisante des gens de justice et de leurs clients. Les farces, moralités et soties qu'ils jouèrent, par la suite, prirent un tour violemment critique et présentaient des satires acerbes de tel personnage en vue, de telle magistrature ou institution ; ce qui provoqua les foudres de l'autorité royale. En mai 1476, le Parlement interdit à ses membres de donner des représentations et, en juillet 1477, le « roi de la Basoche » et ses grands officiers furent condamnés à être fouettés de verges à tous les carrefours, au banissement et à la confiscation de leurs biens²¹¹.

des gens de justice

Basoche

210. M. TOURNE, *Les représentations...* (cf. note 90), p. 105.

211. *Ibid.*, p. 105 et M.-C. ROQUES, *Processions...* (cf. note 83), p. 69.

Sans aucun doute, ces spectacles connaissaient un vif succès populaire et, en ce sens, intéressent vraiment l'historien des sociétés urbaines. Cependant, il me semble que certains facteurs, certaines nouveautés, annoncent un important changement de nature. Tout d'abord, vraisemblablement, l'abandon d'une véritable spontanéité dans le choix des thèmes et des cibles. L'inspiration ne naît plus seulement, ici, de la vie quotidienne, elle s'alimente surtout des conflits politiques et religieux. En ce sens, le spectacle sert des intérêts, un parti, un pouvoir ; il correspond à une sorte d'engagement. Le roi lui-même avait parfaitement compris l'intérêt de ces spectacles populaires pour former l'opinion ; il chercha longtemps, nous venons de le noter, à les interdire ; plus tard, il les utilise à son profit. L'an 1512, Louis XII charge son poète Gringoire d'écrire une sotie, une moralité et une farce qui furent représentées le jour du Mardi gras, aux Halles de Paris. Il s'agissait de défendre la politique du roi au moment où celui-ci allait attaquer le pape Jules II. Dans la moralité, *Peuple italique* et *Peuple françois* chantent les louanges du roi, tandis que *Punition Divine* guette le pape, peu honorable et pas mal ridicule. Par le théâtre comique, Louis XII atteint ainsi l'opinion comme autrefois, également lors d'un conflit contre la Papauté, Philippe IV le Bel l'avait atteinte par tout une campagne de libelles et par son discours devant l'Assemblée des États à Paris, en 1302. Autre temps, autres moyens...

Cette comédie politique au service du roi, dont l'oeuvre du même poète de cour présente d'autres exemples, traduit bien un théâtre déjà étranger aux traditions médiévales de la fête populaire.

D'autre part, les représentations de la *Basoché* quittent la rue et même la place du Châtelet pour se restreindre à la cour, puis à la grande salle du Parlement. D'où, bien sûr, une toute autre audience.

Le tournant s'accroît encore avec la formation de véritables troupes spécialisées, des professionnels en somme. Les comptes municipaux montrent que, vers les dernières décennies du XV^e siècle, en France, les magistrats ne se contentent plus seulement de rembourser aux acteurs leurs costumes, mais leur versent de véritables salaires, variables selon les rôles. À ce moment aussi, les rôles de femmes ne sont plus uniquement joués par des hommes, membres des confréries, mais par des jeunes filles chèrement payées, semble-t-il. Enfin, des bourgeois s'associent par contrat notarié, en dehors de toute préoccupation d'entraide et de fraternité religieuse, dans le seul but de monter des spectacles ; ainsi à Draguignan, en 1462, pour deux moralités appelées *La Terre et la Fortune* et *Le Monde et l'Espérance* (six personnes) ; ainsi, en 1494, à Toulon, pour une autre moralité intitulée *L'amoureuse et la Fille* (quatorze personnes). Ces gens, notaires, ecclésiastiques, marchands et artisans de tous ordres, s'engagent à jouer eux-mêmes et à assister sans défaillance à toutes les répétitions ; ils reconnaissent un

la Basoché
au
Parlement

troupes

chef de troupe ²¹².

Ainsi s'annonce, puis s'affirme, un véritable théâtre de métier, pour le profit. Il se dégage de plus en plus de la vie sociale et cesse d'être partie d'une fête populaire. D'où, forcément, des différences essentielles dans la nature même des spectacles. Nous sommes loin ici des folies !

*

*

*

Concluant

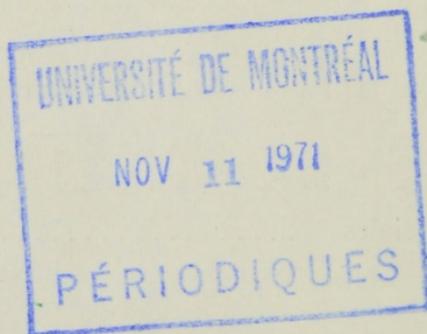
Dans tous les cas, la fête et le jeu, spectacles ou compétitions, dans l'Occident médiéval, nous sont apparus étroitement liés aux structures sociales et aux mentalités collectives. Ces manifestations s'insèrent parfaitement dans la société du temps ; elles en soulignent les hiérarchies et en renforcent les solidarités ; surtout, elles traduisent tous les aspects, parfois les plus inattendus, du christianisme et de ses multiples dévotions. Elles marquent aussi, parfois d'une façon violente, certains idéaux, des rêves et des évasions. Avant tout la fête est le refuge dans le merveilleux et l'irréel, le fabuleux chrétien ou païen. Pour toutes ces raisons la fête médiévale s'impose à l'historien comme l'une des expressions les plus fidèles de la « culture » du temps.

212. Documents publiés par L. PETIT DE JULEVILLE, *Histoire* ... (cf. note 135), reproduits par M. TOURNE, *Les représentations* ... (cf. note 90), en appendice, documents n° 2 et n° 3.

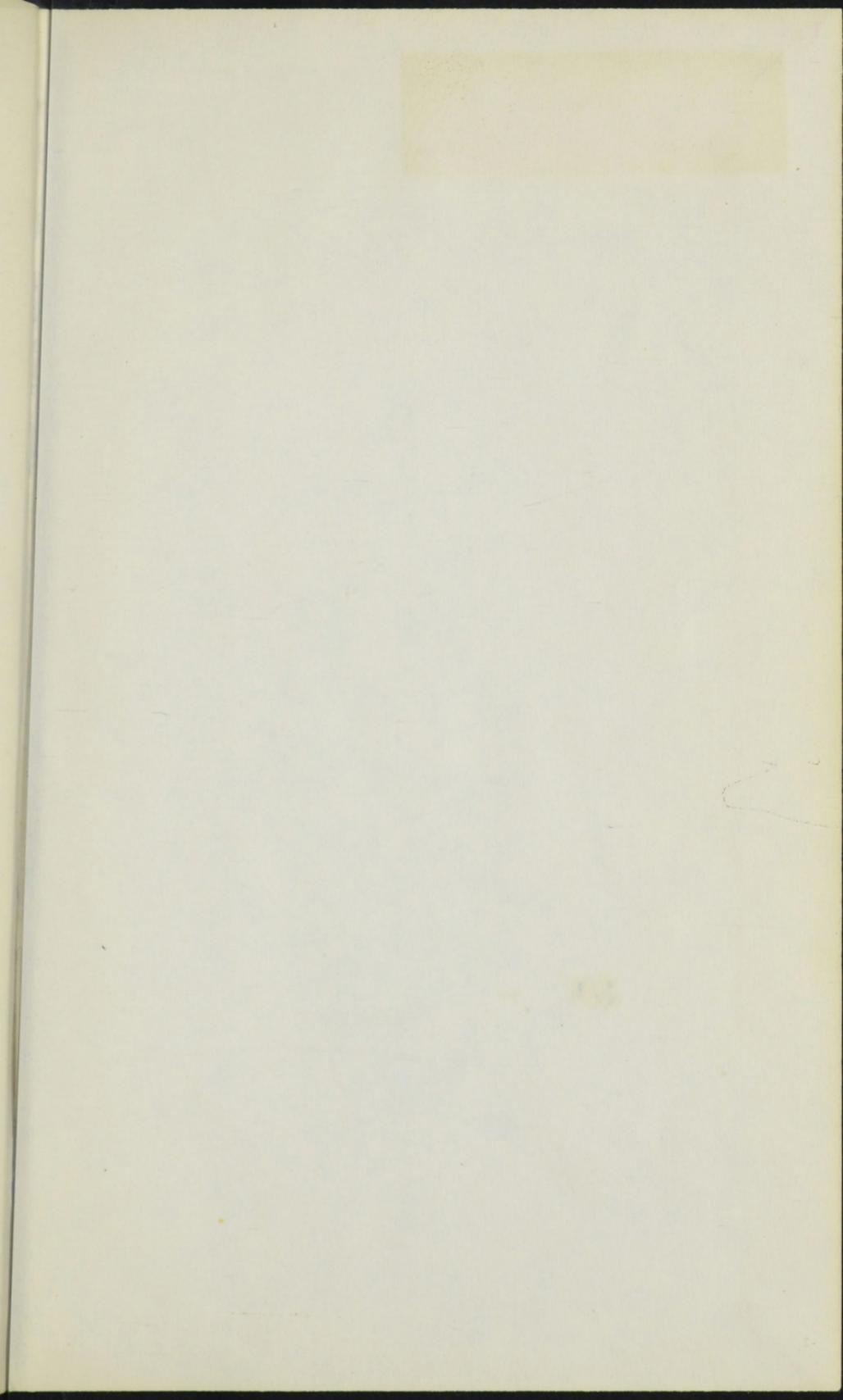
TABLE DES MATIÈRES

Introduction	9
Chapitre I : La Fête, affirmation des valeurs sociales et politiques	13
Chapitre II : La Fête, affirmation des valeurs spirituelles	45
Chapitre III : Les Jeux et le Groupe Social ..	77
Chapitre IV : Fêtes, licences et critiques sociales	119

A 374167



Histoire
Bibliothèque générale, 090





3 1225 00089 0711

DATE DE RETOUR

Veuillez rapporter ce volume avant ou
la dernière date ci-dessous indiquée.

27 DEC. 1995	03 MAR. 2003
	17 NOV. 2003
29 OCT. 1998	07 DEC. 2004
11 MAR. 1997	
10 JAN. 2001	29 FEV. 2003
	20 OCT. 2008
23 FEV. 2001	02 DEC. 2009
26 MAR. 2001	
31 MAI 2001	01 MAI 2013

